● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9495 — 20 PAGES — JEUDI 31 JUILLET 1975

LE COUP DE FORCE A LAGOS

Un général musulman devient chef de l'État du Nigéria

LIRE PAGE 12



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

LA DÉTENTE A L'ORDRE DU JOUR

La quarantaine contre Cuba a été levée

La fin de la peur

La quarantaine officielle appliquée à Cuba depuis onze ans par l'Organisation des Etats américains a pris fin, le mardi 29 juillet. Elle était en vigueur depuis 1964, et, s'il est vrai que certains pays membres de l'Organisation n'avaient pas attendu le vote de l'O.E.A. pour renouer des relations diplomatiques et commercer discrètement avec Cuba, l'« île rouge » n'en demeurait pas moins la grande proscrite de l'hémisphère américain.

Il convient d'ailleurs de prendre la juste mesure de la décision de San-José. Pas plus qu'elle ne « réintègre » Cuba dans une famille qui n'inspire à M. Fidel Castro que mépris et sarcasmes, elle ne « rétablit » pas automatiquement les relations diplomatiques et autres entre La Havane et les capitales du continent voisin. Ce qu'elle fait se réduit à « rendre leur liberté » aux membres de l'O.E.A. qui désirent normaliser leurs rapports avec le régime castriste. Normalisation qui peut d'ailleurs comporter des nuances et des étapes. Comment imaginer un rapprochement immédiat et complet entre des gouvernements qui ont derrière eux plusieurs années d'hostilité et de ressentiment ?

Ce sont probablement les Etats-Unis qui procéderont avec le plus de circonspection. Ce sont eux qui ont pris la tête de la campagne anticastriste, qui ont reçu sur leur territoire quelque quatre cent mille réfugiés cubains. Pourquoi M. Ford presserait-il le mouvement ? Il est en période préélectorale. Faire la moindre avance à M. Castro serait diversement apprécié d'un public plus conservateur qu'on ne le croirait à lire les grands journaux.

Il est vrai qu'une centaine de firmes se sont déjà informées des conditions d'une reprise des échanges avec Cuba. Mais c'est un marché entièrement transformé qu'elles auront à prospecter, et il n'est pas certain que leurs espérances se confirmeront rapidement. En effet, la commission pour le règlement des créances sur l'étranger (Foreign Claims Settlement Commission), formée de trois experts nommés par le Congrès, a calculé que la dette de Cuba envers des sociétés américaines et des citoyens des Etats-Unis s'élevait à plus de 2 milliards de dollars. Et que dire du problème du sucre et des « quotas » d'importation aux Etats-Unis ?

Si le vote de l'O.E.A. constitue bien une victoire pour « le castrisme dans un seul pays », il illustre également une évolution qui a ruiné les chances de voir un « modèle cubain » s'infiltrer ou s'implanter en Amérique latine. Le blocus de 1964 était fondé sur la peur. Sa levée en 1975 prouve que les pays qui y avaient souscrit n'ont plus peur.

Il ne faudrait pas en conclure que, cette « menace » écartée, les relations interaméricaines vont entrer dans une ère de confiance et de compréhension mutuelle. Pratiquement négligée par la première administration Nixon (1969-1973), l'Amérique latine, sans trouver pour autant la stabilité interne, a fait front à plusieurs reprises contre les prétentions ou les initiatives de Washington. Aujourd'hui, par exemple, les négociations sur le canal de Panama sont dans l'impasse. Et Panama n'est plus isolé. « Du Mexique à l'Argentine, vient de déclarer le nouveau secrétaire général de l'O.E.A., M. Alejandro Orfila, l'Amérique latine tout entière soutiendra fermement Panama. »

Les présidents du Venezuela et de la Colombie ont de leur côté adressé mardi au président Gerald Ford un document dans lequel ils insistent sur la nécessité « d'une solution juste et équitable qui assure à Panama l'exercice de ses droits souverains ».

Washington et la majorité des capitales latino-américaines n'ont certainement pas encore la même manière de concevoir le « nouveau dialogue » offert par M. Kissinger.

Les vingt et un pays membres de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), réunis à San-José-de-Costa-Rica, ont décidé, mardi 29 juillet, par seize voix contre trois (Chili, Paraguay et Uruguay) et deux abstentions (Brésil et Nicaragua), de laisser chaque pays américain libre de renouer ses relations avec Cuba.

Cette mesure, prise lors de la seizième réunion ministérielle consultative de cette organisation, met fin à la quarantaine économique et diplomatique imposée à Cuba en 1964.

Le président du Costa-Rica, M. Daniel Oduber, a déclaré que le texte voté n'implique pas l'approbation de l'idéologie et du régime cubains.

En 1964, l'O.E.A. avait proclamé l'incompatibilité du marxisme-léninisme avec les principes du système inter-américain. Un seul pays, le Mexique, refusa de rompre avec La Havane. Le Chili de Salvador Allende, le régime militaire péruvien en 1972, l'Argentine en 1973 et Panama en 1974 ont renoué avec Cuba sans consulter l'O.E.A. Une première tentative pour lever l'embargo avait échoué de justesse en novembre dernier lors de la conférence de Quito.

A La Havane, le premier ministre, M. Fidel Castro, s'est abstenu de tout commentaire officiel. Il a simplement déclaré mardi soir, au cours d'une réception à l'ambassade du Pérou : « *Nous avons toujours vécu paisiblement et nous continuerons à vivre en paix.* »

Le renforcement de la sécurité européenne n'est dirigé contre aucun Etat ni aucun continent

déclare le président Kekkonen en ouvrant la conférence d'Helsinki

Ouvrant ce mercredi 30 juillet, à Helsinki, la conférence « au sommet » sur la nécessité et la coopération en Europe, le président de la République de Finlande, M. Kekkonen, a souligné que la C.S.C.E. n'était « ni une réunion de vainqueurs » « ni une rencontre de grandes puissances », mais « une conférence d'Etats *souverains*, indépendants et égaux ». Célébrant ce « jour de joie et d'espoir pour l'Europe », il a ajouté que le « renforcement de la *sécurité en Europe* » n'était dirigé contre « aucun Etat ni aucun continent » et devait renforcer la paix mondiale.

Cependant, en Albanie (seul pays européen volontairement absent d'Helsinki) et en Chine, les organes du parti communiste lancent de violentes attaques contre ce que le journal de Tirana « Zeri I Popullit » appelle la « conférence de l'insécurité » et une « dangereuse entreprise soviéto-américaine ».

A Alger, en revanche, dans une longue déclaration M. Bouteflika, ministre des affaires étrangères, tout en regrettant que la C.S.C.E. ne se soit pas intéressée à l'Afrique et au Proche-Orient, déclare : « L'Algérie prend acte de la déclaration d'intention des pays participant à la C.S.C.E. de favoriser le développement des relations de bon voisinage avec les pays méditerranéens non participants. » Le *ministre algérien souligne* le « rôle actif » joué par « certains pays méditerranéens, des pays non alignés et neutres ».

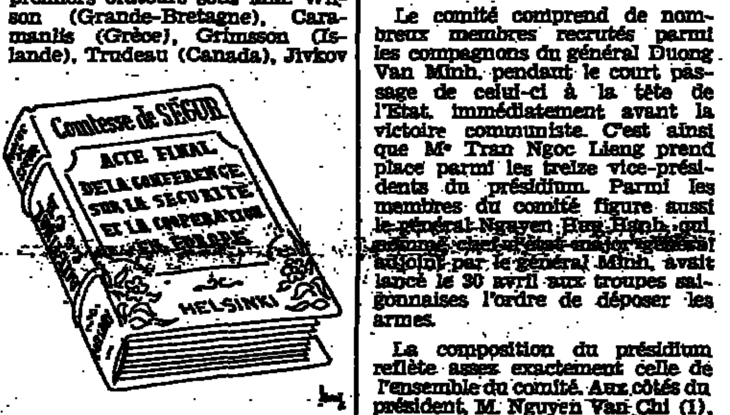
MM. Ford et Brejnev ont eu ce mercredi, avant la séance, un entretien de deux heures. M. Brejnev s'en est dit « *très satisfait* », tandis que le président américain jugeait l'entrevue « *très constructive, très amicale et très studieuse* ». Ils auront un second entretien samedi.

Les Neuf de la Communauté européenne devaient avoir ce mercredi un « déjeuner « au sommet ».

Le président Giscard d'Estaing doit rencontrer, dans l'après-midi, M. Brejnev et sera, vendredi, l'hôte à déjeuner de M. Ford. Pendant son séjour à Helsinki, il s'entretiendra également avec le maréchal *Tito* ; avec le président roumain, M. Ceausescu ; avec le premier ministre espagnol, M. Arias Navarro, ainsi qu'avec MM. Gierek (Pologne) et le chancelier autrichien, Bruno Kreisky. Il recevra d'autre part le premier ministre grec, M. Caramanlis.

De nos envoyés spéciaux

Helsinki. — Dans le grand auditorium en hémicycle du palais Finlandia, M. Kekkonen — chef de l'Etat hôte — a souhaité la bienvenue aux trente-cinq chefs de délégation, rangés dans l'ordre alphabétique français, les deux Allemagnes siégeant côte à côte au premier rang, et la France se retrouvant auprès de la Finlande. Grands et petits, les « *Etats souverains, indépendants et égaux* » ont ensuite entendu le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim. Puis la séance d'ouverture a été levée jusqu'à l'après-midi. Les cinq séances de travail sont consacrées jusqu'à la signature de l'acte final, vendredi après-midi, à l'audition du discours des chefs de délégation, s'exprimant dans un ordre tiré au sort. Les neuf premiers orateurs sont MM. Wilson (Grande-Bretagne), Caramanlis (Grèce), Grimsson (Islande), Trudeau (Canada), Jivkov



(Dessin de Konk.)

(Bulgarie), Honecker (R.D.A.), Moro (Italie), Graber (Suisse) et Schmidt (R.F.A.).

M. Giscard d'Estaing interviendra jeudi matin. Le dernier à prendre la parole, vendredi, sera le représentant du Saint-Siège, Mgr Casaroli. Si le Vatican s'est toujours gardé, au cours des travaux de la C.S.C.E., de prendre position sur les problèmes concrets de carectère politique, il a estimé. de caractère politique, il a estimé, devait être encouragée dès lors qu'elle énonçait des principes favorables à la paix et à la liberté en Europe.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD et JEAN SCHWOEBEL.

(Lire la suite page 4.)

La préparation du dispositif de « soutien » à l'économie

L'interview télévisée de M. Giscard d'Estaing, mardi, sur le « programme de soutien » *à l'économie, dont la partie législative sera soumise au Parlement après le conseil des ministres du 4 septembre, a reçu un accueil réservé. Tandis que M. Jobert apporte un soutien ironique au chef de l'Etat — qu'il félicite* « de reconnaître avec bonne grâce qu'il s'est trompé » — *et que l'U.D.R. rappelle ses préoccupations en matière d'emploi, l'opposition de gauche souligne ce qu'elle considère comme un aveu d'échec et déplore les hésitations présidentielles. Du côté syndical, la C.F.D.T. estime que le gouvernement* « aurait dû prendre immédiatement des mesures d'effet immédiat » *et Force ouvrière souhaite que l'on* « donne davantage d'argent à ceux qui en manquent le plus ».

En dehors de la confirmation du calendrier de préparation du plan gouvernemental, M. Giscard d'Estaing (lire page 16) *a apporté trois précisions. Il a admis que* « les experts » *avaient sous-estimé la gravité de la situation ; il a confirmé que le chômage* — « au voisinage de neuf cent mille personnes » *risquait d'être aggravé par l'arrivée des jeunes en fin d'études ; enfin, il a opté pour* « une autre croissance ». *Le* « changement de cap » *qu'il souhaite devrait orienter le pays vers* « une autre économie, avec des structures différentes » ; *mais le contenu de cette orientation reste pour l'instant incertain.*

Encore six semaines perdues

par GILBERT MATHIEU

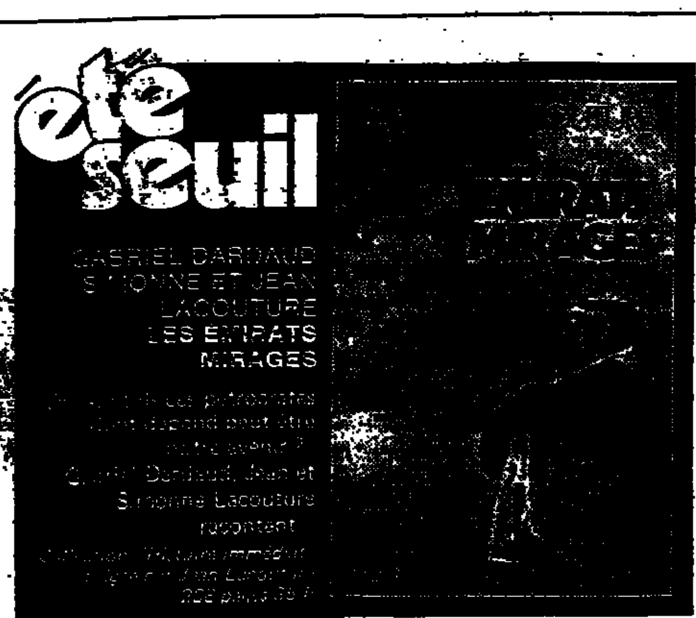
Si le chômage n'était aussi grave, le nouveau délai de réflexion que se donne le pouvoir pour remédier à la crise prêterait à rire : « *Il est urgent d'attendre...* » Et, en la circonstance, d'attendre la rentrée sociale, pour écraser sous les orgues des déclarations gouvernementales — amplifiées par la télévision et un débat parlementaire extraordinaire — les doléances que les syndicats exprimeront, comme à l'accoutumée, au début de septembre. Il s'agit de faire pâlir les critiques adressées à l'inaction passée du gouvernement, devant la hardiesse nouvelle de ses projets.

Les explications avancées par le président de la République ou son entourage pour expliquer autrement l'affaire ne convainquent guère. L'argument budgétaire d'abord : l'incidence financière d'un plan n'a jamais empêché un gouvernement de prendre rapidement des décisions, puisque le Parlement ratifie toujours les allégements d'impôts opérés sans son avis et que les décrets d'avance permettent précisément d'engager, au-delà de la loi de finances, des dépenses (de fonctionnement ou d'équipement) soumises après coup à l'approbation des députés.

Il fallait, dit-on aussi à l'Elysée, se donner le temps du diagnostic et du choix. Or, depuis un trimestre au moins, patronat, syndicats et experts — nationaux comme internationaux — s'accordent sur le fait que la crise sera longue et nécessite des mesures de relance urgente, y compris sur la consommation. Quant à la liste des investissements ou des dépenses sociales supplémentaires entre lesquelles choisir, elle est prête : c'est l'arbitrage entre ces mesures qui fait défaut, non le catalogue.

Reste l'argument, apparemment plus solide, selon lequel il faudrait attendre la rentrée pour agir en matière économique. Combien, pourtant, de dévaluations, de plans de stabilisation, de « trains » de décrets-lois ou de lois-cadres n'ont-ils pas été décidés dans le passé en juillet-août ?

(Lire la suite page 17.)



AU JOUR LE JOUR

Experts en chômage

M. Giscard d'Estaing a distribué à ses ministres leurs devoirs de vacances. Ils peuvent partir, la serviette lourde de dossiers et la conscience légère. Les copies ne seront ramassées qu'à la fin du mois d'août et les notes données que début septembre, dans un envol de propositions destinées à ranimer la flamme économique. Les élèves sont invités à la réflexion et à bannir le mot « relance » de leur vocabulaire.

Le « changement » étant l'alpha et l'oméga de la philosophie giscardienne, le problème est de savoir comment habiller les chômeurs qui ne seront pas « relancés » dans le circuit de production, malgré les promesses de l'« autre croissance ». En pecheurs à la ligne ? Ce serait d'un goût douteux. En travailleurs immigrés ? On se heurterait à un... manque de peau. Le mieux serait sans doute de les transformer en experts. C'est dans ce secteur que le gouvernement s'est senti le plus démuni, ces derniers temps...

F.-D.

A La Havane

LE GÉNÉRAL DE CARVALHO SOUHAITE QUE LE PORTUGAL SUIVE L'EXEMPLE DE CUBA

(Lire page 5.)

A SAIGON

L'ancienne opposition au régime Thieu est associée à la direction du F.N.L.

Trois mois après la victoire des révolutionnaires au Vietnam du Sud, un nouveau comité du Front national de libération pour la ville de Saigon vient d'être désigné. A côté de communistes connus figurent de nombreuses personnalités qui avaient mené un combat légal contre le régime Thieu, et notamment d'anciens collaborateurs du général Minh.

Le troisième congrès du Front national de libération (F.N.L.) pour la ville de Saigon, réuni dimanche 27 et lundi 28 juillet, a désigné un comité de cinquante-six membres, dont la composition traduit une volonté de rassemblement national. Les trois quarts des participants à ce congrès ont été des personnes « *emprisonnées ou torturées* » sous le régime précédent. Le nouveau comité comprend plusieurs personnalités qui, si elles ont pour la plupart appartenu à l'opposition au régime Thieu, ne militaient pas pour autant dans les rangs de ceux que l'on désignait à l'époque comme « *l'autre côté* », c'est-à-dire le F.N.L.

Le comité comprend de nombreux membres recrutés parmi les compagnons du général Duong Van Minh, pendant le court passage de celui-ci à la tête de l'Etat, immédiatement avant la victoire communiste. C'est ainsi que Me Tran Ngoc Lieng prend place parmi les treize vice-présidents du présidium. Parmi les membres du comité figure aussi le général Nguyen Huu Hanh, qui, nommé chef d'état-major général adjoint par le général Minh, avait lancé le 30 avril aux troupes saigonnaises l'ordre de déposer les armes.

La composition du présidium reflète assez exactement celle de l'ensemble du comité. Aux côtés du président, M. Nguyen Van Chi (1), professeur de l'enseignement secondaire et militant de la résistance contre les Français, siégeront des représentants des divers mouvements qui ont adhéré au régime révolutionnaire.

Le représentant de la section du parti des travailleurs (le Lao Dong) de la ville, M. Nguyen Ho, figure en tête de la liste des vice-présidents du présidium. M. Nguyen Ho est membre de ce parti depuis trente-cinq ans. Viennent ensuite les représentants des syndicats, des agriculteurs, des travailleurs intellectuels, des jeunes, des « femmes libérées », des étudiants et de l'armée.

Les religions sont représentées par le vénérable Minh Nguyet, par la bonzesse supérieure Huynh Lien et par un rédemptoriste, le Père Truong Ba Can. Ces deux dernières personnes figuraient au nombre des opposants les plus en vue au régime Thieu, comme un ancien député, M. Ho Ngoc Nhuan, dont le nom suit, sur la liste, celui du Père Can.

(Lire la suite page 3.)

(1) Il ne s'agit pas, malgré l'homonymie, de l'ancien représentant officieux du Vietminh à Paris, lequel des contacts furent ... par le gouvernement fran... moment de la première ... d'Indochine.

EXPOSITION POUR UN CENTENAIRE

Jacques Villon

Villon à Rouen, chez lui... comme Millet à Cherbourg ou Bonnard à Saint-Paul, dans sa lumière... On attend quelque chose que Paris ne peut s'offrir, un climat, une plus grande intimité avec l'homme et l'œuvre. En fait, il ne se passe presque... rien. Pire. L'homme et l'œuvre sont étrangement dévorés par un musée glouton, un de ces monuments rigides propres, seulement (semble-t-il) à mettre en valeur quelque super tableau pompier. Décentraliser. Encore faut-il que la décentra... tion se fasse sans idée pari... derrière la tête, que le li... capable de créer vérita... l'événement.

L'exposition a été ... Paris — pour la moiti... face occupée aujourd'h... au Grand Palais, où ... l'automne. Rouen ...

fai... bie... éc... co... du... bo... sa... d... ç...

AFRIQUE

Le général Mohammed devient chef de l'État du Nigéria

C'est un coup d'Etat discret, sans effusion de sang, sans proclamations vengeresses, sans manifestations de masse, qui s'est déroulé mardi 29 juillet au matin à Lagos. Un général en a remplacé un autre à la tête du pays avec, semble-t-il, l'assentiment de l'ensemble des forces armées. Le calme règne. La journée de congé accordée à la population à l'occasion de cet événement a pris fin sans qu'aucun incident ait été signalé. La radio a appelé, mercredi matin, les Nigérians à reprendre le travail. Les communications internationales ont été rétablies.

Le nouveau maître du pays n'est pas le colonel Garba, chef de la garde personnelle du général Gowon, qui avait annoncé à la radio, au nom d'un groupe d'officiers, la destitution du chef de l'Etat, mais le général Muritala Ranat Mohammed. Il détenait dans le gouvernement, depuis janvier, le portefeuille des communications. Il est issu de la région du Nord. Membre de l'ethnie Haoussa, il avait largement contribué, à la tête de la deuxième division fédérale, à réduire, en 1967 et 1968, la sécession biafraise. Il devient non seulement chef de l'Etat mais aussi commandant en chef des forces armées.

La radio de Lagos a annoncé, mardi, une série de remaniements dans la hiérarchie militaire. Le général Obasanjo a été nommé chef de l'état-major des forces armées. Le général Danjuma accède aux fonctions de chef d'état-major des forces terrestres. Le *commodore* Michaël Adelanwa se voit confier la marine ; le général Duku l'aviation, et le général Alhadji Yusufu la police. Tous se sont réunis, mardi soir, au quartier général de Dodan, dans la capitale, afin de se concerter avec le nouveau chef de l'Etat. Celui-ci a annoncé qu'il prononcerait un discours mercredi en fin d'après-midi. Il expliquera sans doute les raisons qui ont amené l'armée à écarter le général Gowon, alors que celui-ci dirigeait la délégation nigériane à la conférence de l'O.U.A. à Kampala.

La nouvelle du coup d'Etat n'a pas surpris totalement le général Gowon si l'on en croit du moins certaines sources diplomatiques à Kampala. Avant de quitter le pays, il avait envoyé à Londres sa femme, ses deux enfants et son frère cadet. Celui-ci, qui appartient aux forces armées et séjourne à Londres pour le compte d'une compagnie pétrolière, a annoncé son intention de rentrer à Lagos. On ignore tout des projets de l'ancien chef de l'Etat. Le gouvernement britannique a déclaré mardi qu'il était prêt à examiner favorablement toute demande d'installation.

Selon les rapports parvenus à Londres, les commandants et les colonels des garnisons du nord et du centre du pays seraient à l'origine du coup d'Etat. Mais ces officiers semblent davantage motivés par des ambitions personnelles que par des affinités tribales. On fait aussi remarquer dans la capitale britannique que le coup d'Etat va remettre en question la visite officielle que la reine Elizabeth devait faire au Nigéria en octobre prochain.

A Kampala, l'annonce de la destitution du général Gowon a jeté une ombre sur la conférence « au sommet » de l'Organisation de l'unité africaine. Plusieurs chefs d'Etat quittent ce mercredi la capitale ougandaise.

Les événements de Lagos sont suivis de près à Washington comme à Moscou et dans les autres grandes capitales. Depuis le printemps dernier, le Nigéria est le premier fournisseur de pétrole brut des Etats-Unis et les compagnies pétrolières américaines y ont investi 1 milliard de dollars. Quant à l'Union soviétique, elle avait réservé, en mai 1974, un accueil exceptionnel au général Gowon qu'elle avait d'ailleurs soutenu largement au moment où il s'employait à réduire la sécession biafraise. A Paris, on s'interroge également sur les décisions que pourrait prendre le nouveau chef de l'Etat en matière économique. La France a des intérêts importants au Nigéria à qui elle achète douze millions de tonnes de pétrole par an. Outre le secteur du pétrole où elle est implantée par le biais de la société Elf-Erap, la France est présente dans le secteur commercial, la construction automobile et la banque.

Le malaise social et l'agitation politique ont précédé le coup de force

Aux heures sombres de la guerre civile, certains des visiteurs du général Gowon étaient priés, faute d'une autre pièce libre à Dodan-Barracks, de faire antichambre dans sa chapelle privée, au milieu des Bibles et des prie-Dieu. L'étonnement grandissait encore lors de l'entrevue, parsemée de références à Dieu, à la miséricorde divine, à l'amour du Christ pour ses enfants du Nigeria. Une fois la capitulation du Biafra acquise, le général adopte une attitude conforme à son éthique religieuse. Au lieu des massacres prévus, voire espérés, il n'hésita pas à jeter son prestige dans la balance et, en dépit des pressions de quelques-uns de ses pairs, s'opposa résolument aux règlements de comptes, réagissant même contre certains *actes, considérés comme des* « bavures » inévitables aux lendemains des guerres.

Ce militaire affable et modéré, dont l'honnêteté et l'intégrité n'ont jamais été mis en doute, inspirait confiance. Il semblait seul capable de mener à bien la consolidation de l'unité du Nigeria, trempée, semble-t-il, par trente mois de combats, toutes ethnies confondues, contre la sécession. Mais le Nigeria, surtout à l'échelle de l'Afrique, est un pays immense, avec ses quatre-vingt millions d'habitants, son traditionnel antagonisme Nord-Sud, ses hommes politiques agressifs, sa bourgeoisie structurée, ses syndicats turbulents, ses étudiants hautements politisés.

Comme dans la plupart des Etats africains sans infrastructure nationale réelle, le problème régional reste le paramètre fondamental, même si l'apparition de classes sociales différenciées dans les centres urbains en atténue quelque peu la portée. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que le recensement de novembre 1973, mesurant ces divisions, ait joué un rôle dans l'instabilité, comme ç'avait été déjà le cas dix ans auparavant.

Une fois de plus, le Sud, généralement christianisé ou animiste, développé, avec une bourgeoisie d'affaires dynamique, se rebiffe devant les chiffres. Il refuse, à nouveau, de se courber devant la réalité mise en relief par le recensement, à savoir que plus de la moitié de la population du Nigeria se trouve groupée dans quatre des six Etats à prédominance musulmane et à structures de type archaïque du *Nord. Et pourtant, dès le départ,* l'importance de l'enjeu n'échappe pas au général Gowon. Pour éviter toute contestation, du moins il le croit, il entoure l'ensemble des opérations de recensement d'un luxe de précautions sans précédent : les 120 000 agents sont accompagnés partout de policiers et de soldats, et même de femmes, seules autorisées à *pénétrer dans les logements des* populations musulmanes du Nord ; chaque personne recensée doit tremper son pouce dans une encre indélébile ; pour limiter une éventuelle fraude, des opérations de dénombrement sont limitées à une semaine, etc.

Mais au Nigeria — le général Gowon ne pouvait l'ignorer — le problème démographique a un contenu politique, et non technique. Toutes les précautions prises s'avérèrent inutiles. Dès la publication des chiffres officieux, les accusations de truquage fusent de partout dans le Sud. Le Conseil militaire suprême doit faire face à une levée générale de boucliers contre « la domination du Nord ».

Il ne peut être question par exemple, pour MM. Awolowo et Enahoro, chefs de file traditionnels du Sud en général et des Yoroubas en particulier, de plus militants résolus du retour à un pouvoir civil, d'accepter de tels chiffres, susceptibles de leur laisser de simples strapontins dans le futur gouvernement démocratique. Autre conséquence fâcheuse, accepter les résultats du recensement signifierait acecpter une part restreinte du gâteau pétrolier, du moins de la fraction des revenus brut versée par le pouvoir central aux Etats fédérés. Car, à moins de nier la véracité de ces résultats, le gouvernement fédéral devrait tenir compte à l'avenir du nombre des habitants de chaque Etat fédéré dans la distribution des subsides. Ainsi, il ne serait plus possible à Lagos d'accorder 150 millions de nairas (1 naira = 0,65 livre sterling) environ aux quatre Etats du Nord, et trois fois plus aux huit autres groupant un nombre moindre d'habitants. Le général Gowon n'est pas homme à perpétuer une injustice aussi flagrante.

Dans l'immédiat, plusieurs des douze journaux publiés au Nigéria se lancent à l'attaque du régime en *vue de l'affaiblir. La corruption* omniprésente qui ronge sans conteste tous les rouages de l'Etat constitue le thème central. Sa principale victime sera M. Tarka, ministre appartenant au groupe ethnique du général Gowon et qui se voit contraint à la démission.

A partir de mai 1974, la campagne de presse tendra à forcer la main au général Gowon qui, visiblement, hésite à entreprendre le processus de retour à la vie parlementaire. Un quotidien propose un nouveau projet de Constitution. Un second préconise le retour aux normes démocratiques d'avant le coup d'Etat de janvier 1966. Un troisième engage une polémique sur les future organes et le rôle du législatif.

Le très long discours prononcé par le général Gowon le 1er octobre 1974 se place dans ce contexte et constitue un point tournant dans la politique intérieure du Nigéria A l'occasion de ce quatorzième anniversaire de l'accession du Nigéria à l'indépendance, le chef du Conseil militaire suprême annonce, en effet, sa décision de ne pas honorer la promesse, faite quatre ans auparavant, d'instaurer un régime civil démocratique en 1976.

Des syndicats combatifs

Pourquoi ce revirement qui enchante naturellement les militaires, devenus allergiques aux casernes *après avoir goûté aux délices du* pouvoir, et aussi la plupart des milieux d'affaires reconnaissants envers un gouvernement qui leur fait la part belle, tout en préservant l'ordre et la stabilité ? Parce que, selon le général Gowon, les réactions suscitées par les résultats du recensement laissent prévoir une résurgence du fait tribal. N'avait-il pas mis, en 1970, comme préalable à un retour au pouvoir civil, la formation de partis politiques à vocation nationale et non de caractère essentiellement tribal comme c'était le cas en 1965 ? S'en tenir à une date rigoureuse pour la fin du régime militaire, conclut-il, constituerait une *« trahison »*.

Contrairement à ce qui se passe en Afrique francophone, la bourgeoisie nigériane, en particulier dans le Sud, dispose de moyens financiers relativement importants. Ainsi, elle a su profiter de la loi d'avril 1974 sur la *« nigérianisation »* des entreprises, et réussi à en contourner le texte pour acquérir, au prix de 80 millions de nairas, et par des transactions de gré à gré, plus de huit cents entreprises.

Face à elle, les syndicats nigérians, eux aussi, sont autrement puissants que ceux d'Afrique francophone. Engagés dans un processus d'unification, et encouragés par les hommes politiques, ils profitent d'une erreur de taille des dirigeants militaires pour lancer, en février dernier, une vague de grèves embrassant tout le pays.

En 1973, le Conseil militaire suprême, désireux d'augmenter l'efficacité de l'administration, avait créé une commission présidée par M. Udoji et chargée de mettre au point la refonte de la fonction publique. Au bout de deux années d'enquête, la commission Udoji dépose, en décembre 1974, les cinq volumes de son rapport. Dans ses conclusions, elle préconise — avec effet rétroactif au 1er avril 1974 — une revalorisation des soldes allant de 130 % pour les fonctionnaires les moins favorisés à 75 % pour le « chief justice » fédéral.

Bien entendu, M. Udoji, n'ayant pas été chargé de l'étude du problème salarial dans le secteur privé, reste muet à ce sujet. Le gouvernement, pour sa part, donne à ce moment l'impression de croire naïvement que les travailleurs laissés pour compte s'abstiendront de défendre leurs droits. Il ne réagit toujours pas quand le service du contrôle des prix, déjà réputé pour son impéritie, se trouve balayé par une hausse sauvage des prix atteignant, en deux semaines, 15 % sur certaines denrées alimentaires.

En dépit du caractère illégal des grèves — la loi prévoit cinq ans de prison pour les meneurs — *chauffeurs, employés de banque, cheminots*, ouvriers, etc., cessent spontanément le travail. De toute évidence, le gouvernement, débordé, réagit mollement, montrant ainsi sa faiblesse, et donnant par là même un contenu politique aux grèves.

La convergence des oppositions

Durant ce même mois de février, le malaise latent prend soudain une ampleur tout aussi imprévue. Les étudiants demandent au général Gowon d'abroger la loi d'urgence qui permet les internements sans jugement, et d'amorcer dans les meilleurs délais le processus de retour à un régime civil par la mise en place d'une assemblée populaire démocratiquement élue et composée de représentants de paysans, d'ouvriers, d'étudiants et de groupements professionnels. Sur le plan corporatif, ils exigent aussi bien l'indépendance des universités que la suppression du service national des jeunes, créé *en 1973 et auquel sont astreints les* diplômés d'université.

Cette convergence des oppositions amène le chef de bataillon Alfred Spiff, membre du Conseil militaire suprême, à accuser les hommes politiques — déçus, dit-il, par la modification du programme initial qui prévoyait le retour à un gouvernement civil en 1976 — de vouloir renverser *le gouvernement militaire par un « coup d'Etat civil »*. Il les promet aux pelotons d'exécution.

Au lendemain de la *« victoire »*, les officiers supérieurs nigérians paraissaient marqués par l'horreur de la guerre civile. Ils plaçaient volontiers la genèse du sanglant affrontement au « coup d'Etat Ibo » de janvier 1966. Ils affirmaient leur hostilité à tout coup de force militaire, voué, disaient-ils, à un échec certain dans un pays comme le Nigéria.

L'armée semblait avoir renforcé son homogénéité au cours de la guerre civile et l'avoir préservée une fois la paix revenue. Ainsi, la mise à la retraite d'office, en septembre dernir, du général de brigade Adekunle — le fameux « Scorpion Noir » de la guerre du Biafra — et du général Sotomi, tous deux compromis dans une affaire de trafic de chanvre indien à destination de la Grande-Bretagne, n'avait provoqué aucun remous. oPurtant déjà, sans doute, le sort du chef de l'Etat était scellé.

JACQUES BAULIN.

— PORTRAIT —

Un représentant du Nord

Au sein de l'équipe militaire qui soutenait sans défaillance le général Gowon depuis l'été 1966, le général Muritala Ranat Mohammed, membre de l'ethnie haoussa, représentait la région du Nord. (L'ethnie haoussa, la plus nombreuse numériquement, peuple les régions septentrinales, où l'Islam est profondément enraciné. Spécialiste des transmissions, il s'est longtemps tenu à l'écart de la gestion du pays. Il avait cependant accepté d'entrer dans le gouvernement … du dernier remaniement …istériel, le 25 janvier dernier. … y détenait le portefeuille des …mmunications.

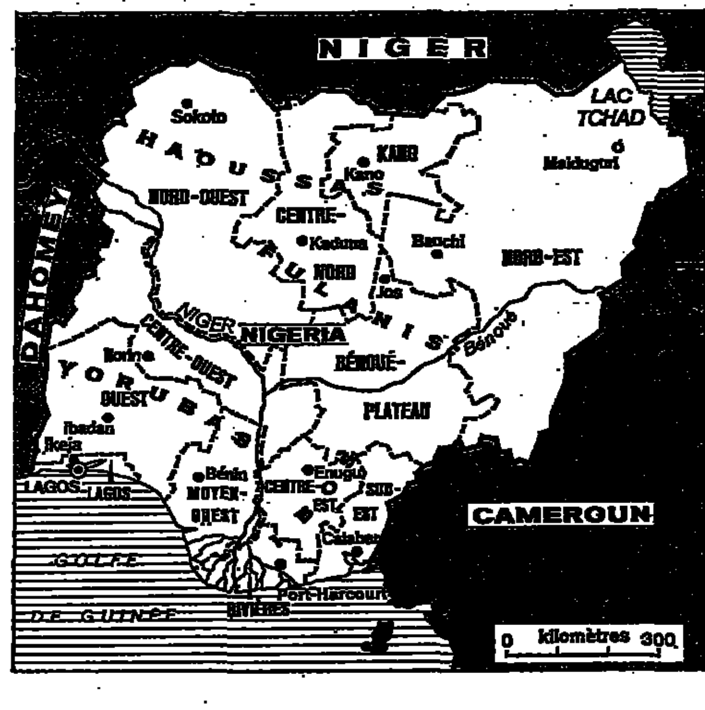
Le général Mohammed a joué … essentiel lors des évène… 1966. Au lendemain de … des officiers Ibos, … l'assassinat de … origi… elles … idé… ent … ue. … ral … de … ue … es … ss …

Ibo. En août 1967, alors que les troupes biafraises ne sont plus qu'à 110 kilomètres de Lagos, le gouvernement fédéral le nomme à la tête de la deuxième division et lui confie la tâche difficile de contenir puis de repousser les séparatistes. Il s'en acquittera avec une grande efficacité, reprenant Benin-City, le 20 septembre. Il participe aux combats jusqu'en avril 1968, date à laquelle il retourne à Lagos, où il est nommé inspecteur général des transmissions, avant d'être promu au grade de général.

Le général Mohammed, né en 1937, a été formé à Sandhurst et a suivi les cours de l'école royale britannique des transmissions. Il a ensuite servi sous le casque bleu au sein de la force des Nations unies au Congo de 1960 à 1962. Entré cette même année dans l'armée nigériane, il devenait commandant des transmissions en 1965.

Son accession à la tête de l'Etat reflète la suprématie politique de l'ethnie haoussa qui, en raison notamment de sa rapide croissance démographique, semble difficilement pouvoir être remise en question. Le coup d'Etat ne semble, en effet, pas inspiré par des motifs idéologiques. Le nouveau titulaire du pouvoir professe les mêmes idées que celui qu'il remplace, et il est peu probable …'il soit à l'origine de boule…ments importants dans les …ations économiques et so… C'est ce qui explique …oute que cette « explica…ntre militaires se soit … dans le calme le plus

…NIEL JUNQUA.



Neuf années de pouvoir militaire

1960

1er OCTOBRE. — Le Nigéria devient indépendant, la reine d'Angleterre restant sa souveraine.

1983

1er OCTOBRE. — Proclamation de la République du Nigéria.

1966

15 JANVIER. — Coup d'Etat des officiers Ibos. *Constitution d'un gouvernement militaire présidé par le général Iro. si, qui est ensuite assassiné par des officiers musulmans.*

26 JUILLET. — Le colonel Gowon, un chrétien du centre du pays, devient chef de l'Etat. Massacres d'Ibos dans le nord.

1967

28 MAI. — Le Nigéria est découpé en douze régions.

30 MAI. — Le colonel Ibo Ojukwu proclame l'indépendance de la région orientale, qui devient la République du Biafra. Début de la guerre du Biafra.

1970

15 JANVIER. — La guerre du Biafra se termine par la victoire des troupes de Lagos.

2 OCTOBRE. — *Le général Gowon* annonce que les militaires resteront au pouvoir jusqu'en 1976.

1971

FEVRIER. — Lagos reconnaît la République populaire de Chine.

MARS. — Heurts entre policiers et grévistes à Lagos ; le Nigéria quitte la commission des ventes d'armes du Commonwealth, Londres ayant décidé de livrer des armes à Prétoria ; visite du général Gowon à Dakar.

AVRIL. — En visite au Cameroun, le général Gowon s'oppose à tout dialogue avec l'Afrique du Sud ; reprise des activités des firmes pétrolières françaises au Nigéria ; elles avaient été interrompues pendant la guerre du Biafra.

MAI. — Le général Gowon en visite à Nairobi et à Addis-Abeba.

NOVEMBRE. — *Le général Gowon* en visite en Israël.

1972

MARS. — Le général Gowon en visite en Guinée.

1973

FEVRIER. — Violents affrontements entre la police et les étudiants.

AOUT. — Le général Gowon participe à Ottawa à la conférence des pays membres du Commonwealth.

OCTOBRE. — Le chef de l'Etat menace de rompre avec Israël.

1974

FEVRIER. — Agitation étudiante.

MAI. — Voyage du général Gowon en U.R.S.S.

SEPTEMBRE. — Voyage du général Gowon en Chine.

1er OCTOBRE : le général Gowon déclare que, contrairement aux promesses faites ultérieurement, l'armée ne rendra pas le pouvoir aux civils après 1976. « Ceux qui aspirent à diriger le pays dès le retour d'une administration civile n'ont pas compris les leçons de nos expériences passées », dit-il.

1975

11 JANVIER : l'association des avocats demande la levée de l'état d'urgence.

14 JANVIER : le général Gowon déclare que l'état d'urgence ne pourra pas être levé avant que cesse l'agitation d'« éléments perturbateurs ».

24 JANVIER : remaniement du gouvernement, qui est dominé par des officiers de la police et de l'armée.
— Vagues de grèves dans la fonction publique et les usines.
— Les étudiants boycottent les cours.

6 FEVRIER : réunion du gouvernement, qui fait le point de la crise sociale (les syndicats menacent d'organiser une grève générale le 17 février) et politique (les étudiants demandent le départ du pouvoir des militaires et la libération d'un professeur arrêté pour avoir dénoncé la corruption).

19 FEVRIER : le commandant Alfred Diete-Spiff, membre du gouvernement, déclare que des civils préparent un coup d'Etat utilisant les étudiants comme « instruments de subversion ».

29 MARS : le général Gowon présente le troisième plan quinquennal.

MAI : arrestations de commerçants accusés d'organiser la pénurie de produits alimentaires.

29 JUILLET : coup d'Etat contre le général Gowon, qui participe à la conférence de l'O.U.A. à Kampala.

Une puissance pétrolière

Membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (le secrétaire général de l'OPEP actuel est nigérian), le Nigéria est une véritable puissance pétrolière. Sa capacité installée de production de brut est actuellement de 2,5 millions de barils par jour, correspondant à une production de 125 millions de tonnes en rythme annuel. L'augmentation a été spectaculaire au cours des dernières années.

Comme les autres pays de l'OPEP, le Nigéria a quadruplé les prix de son pétrole et par conséquent les revenus qu'il tirait de la vente de l'or noir. Ses réserves de change, qui étaient presque nulles en 1968 (125 millions de dollars) sont passées brutalement à 5,6 milliards de dollars à la fin de 1974. En même temps, le Nigéria finissait de rembourser se dettes extérieures.

Au cours des derniers mois, le Nigéria avait subi les contre-coups de la basse conjoncture du marché pétrolier international : sa production quotidienne était passée d'une moyenne de 2,3 millions de barils en 1974 à 2 millions en janvier 1975, à 1,8 million en février, 1,7 en mars, 1,6 en avril...

Aussi, en avril, le Nigéria décidait de diminuer très légèrement ses prix qui, comparés à ceux des autres membres de l'OPEP, étaient en effet un peu trop élevés. Il s'agissait d'un simple ajustement, comparable à celui qu'avait opéré Abou-Dhabi en janvier 1975. Début juillet, nouvel « ajustement », mais cette fois dénoncé publiquement par l'Algérie.

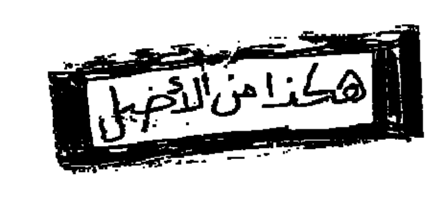
UNE ARMÉE DE 210 000 HOMMES

Selon l'Institut international d'études stratégiques de Londres, l'ensemble des forces armées nigérianes compte 210 000 hommes. Le budget de la défense pour 1974-1975 représente 548 millions de dollars.

200 000 hommes dans l'armée de terre (10 000 hommes de réserve) équipée notamment de Saladin et de 20 AML-60/90.

5 000 hommes dans la marine (2 000 dans la réserve) équipée notamment d'une frégate et de deux corvettes.

5 000 hommes dans l'armée de l'air, qui compte 42 unités de combat et dispose de 6 Illiouchine 28 et de 11 Mig 15-17.



AFRIQUE

Jetant une ombre sur la conférence de Kampala

Les événements de Lagos rappellent aux membres de l'O.U.A. la fragilité des régimes africains

Suspendu à la suite de l'annonce du coup d'Etat de Lagos, le douzième « sommet » de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) a repris ses travaux mardi 29 juillet en début d'après-midi. M. Yasser Arafat, premier orateur à prendre la parole, a demandé aux pays africains d'exclure Israël des Nations unies. Il y a peu de chances, estime-t-on à Kampala, que l'Organisation adopte une telle position.

Evoquant la campagne menée par les pays arabes pour exclure son pays de l'ONU, M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré que, si les Nations unies prenaient une telle décision, « toutes les activités de l'organisation internationale qui fonctionnent avec la coopération d'Israël » *seraient également suspendues.*

De notre envoyé spécial

Kampala. — Le général Gowon occupait, lundi soir, la tribune à la conférence de l'O.U.A. Une réunion de « bon augure », devait-il même dire, au moment où son expulsion du pouvoir se réalisait à Lagos. L'embarras de l'Afrique noire pouvait se lire le lendemain à la mine affichée par les délégués amers ou blasés. Dénoncé par le président Nyerere, de Tanzanie, et dominé par les membres arabes de l'Organisation, le douzième « sommet » de l'O.U.A. vient de perdre encore un peu de son importance.

Demeuré en contact suivi avec le général Gowon, le maréchal Amin s'est contenté de déclarer mardi que l'homme d'Etat nigérian lui avait dit ce qu'il comptait faire mais qu'il estimait inopportun de le révéler. Le « sommet » doit toujours se poursuivre jusqu'à vendredi, mais, mercredi matin, M. Ahmadou Ahidjo, président du Cameroun, devait donner le signal des premiers départs.

Même si le coup d'Etat nigérian est le produit de tensions internes croissantes, personne ne peut oublier ici que ce vaste pays abrite la moitié ou presque de la population de l'Afrique noire. Le général Gowon passait pour un leader modéré, et c'est sans doute à ce titre qu'il avait été chargé de répondre lundi, au nom de ses collègues, à l'allocution de bienvenue prononcée par le maréchal Idi Amin Dada.

En Afrique noire, le rythme des coups d'Etat militaires s'accélère maintenant au point que des officiers se font renverser par leurs propres compagnons d'armes. Fait symptomatique, sur les vingt chefs d'Etat qui ont fait le voyage de Kampala, quinze sont des officiers qui ont accédé à la magistrature suprême à l'occasion ou à la suite d'un coup de force. Même si le maréchal Amin, président en exercice de l'Organisation panafricaine, souhaite que la fête continue, les débats « au sommet » ont un peu perdu de leur sens. Le syndrome du coup d'Etat militaire, oublié pour un moment, a fait sa réapparition dans les coulisses d'une conférence où le Nigéria pouvait jouer un rôle important.

C'est en effet la délégation de Lagos qui, en séance du conseil des ministres, s'est opposée avec le plus de fermeté à l'intégration de la Palestine au continent africain, un thème que le président Sadate a repris dans son intervention mardi. Dans la confusion actuelle des informations en provenance de Lagos, les délégations arabes sont perplexes. Elles ignorent, en effet, quelle sera l'attitude du nouveau régime sur ce point, sur lequel les ministres n'étaient pas parvenus à s'entendre la semaine passée.

Le problème de la reconnaissance du nouveau régime de Lagos par l'O.U.A. ne semble pas se poser, l'Organisation ne reconnaissant que des Etats et ne voulant pas se mêler des affaires intérieures de ses membres. Il reste que les difficultés connues par le géant de l'Afrique noire risquent de paralyser la conférence et que, sur cette partie du continent, l'éviction du général Gowon le jour du neuvième anniversaire de son accession au pouvoir et de l'ouverture du « sommet » de Kampala rappelle trop opportunément les difficultés africaines. Mardi soir, l'ancien chef de l'Etat nigérian n'avait plus sa place au banquet offert par le maréchal Amin aux chefs d'Etat *présents et tout le monde* s'interrogeait déjà sur le lieu d'exil que choisirait l'homme qui, la veille encore, remerciait, au nom de l'O.U.A., le président ougandais de son hospitalité.

J.-CLAUDE POMONTI.

Angola

LA VILLE DE MALANJE SERAIT TOMBÉE AUX MAINS DES COMBATTANTS DU F.N.L.A.

Le chef du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.), M. Agostinho Neto, a adressé, mardi 29 juillet, un message à Kempla pour informer l'Organisation de l'unité africaine qu'il ne pourrait pas participer à la conférence de l'O.U.A. « *en raison de la gravité de la situation dans le pays* ». Pour sa part, le président congolais, M. Marien Ngouabi, a préconisé, mardi, l'envoi d'une force « tampon » de l'O.U.A. en Angola pour séparer les troupes rivales du M.P.L.A. et du F.N.L.A. Le président congolais a estimé que l'intervention de l'O.U.A. devait s'accompagner de la conclusion d'un cessez-le-feu entre les mouvements rivaux. Attendu ce mercredi dans la capitale ougandaise, le commandant Victor Alves, ambassadeur itinérant du Portugal, représentera le gouvernement de Lisbonne aux entretiens qui porteront, en marge de la conférence, sur les « *problèmes de la décolonisation portugaise* ».

Sur le terrain, les forces du F.N.L.A., après avoir pris Caxito, à 53 kilomètres au nord de la capitale, procèdent actuellement à une pause et à un regroupement avant de tenter de s'emparer de Luanda. A Malanje, localité située à 350 kilomètres à l'est de la capitale, où de violents combats avaient été signalés récemment, la situation paraissait calme mardi, en fin de soirée. Selon des informations captées à Luanda par un radio-amateur, la ville serait tombée aux mains des combattants du F.N.L.A. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

République Centrafricaine

LE PRÉSIDENT BOKASSA DEMANDE UNE AIDE FINANCIÈRE A LA FRANCE

M. Giscard d'Estaing a reçu lundi 28 juillet à l'Elysée le maréchal Bokassa, président à vie de la République Centrafricaine. Le maréchal a indiqué que la conversation avait porté sur « *les difficultés que traverse la République Centrafricaine* ». « *Le monde entier connaît une crise économique sérieuse*, a-t-il ajouté. *Au début, cette crise n'a pas pesé sur les Etats africains, mais actuellement je peux certifier que des pays tels que la R.C.A., qui est entièrement enclavée, connaissent une très mauvaise situation.* » Il a fait observer que, contrairement à celui du pétrole, le prix des autres matières premières avait baissé, citant en exemples le coton et le bois.

[La République Centrafricaine serait au bord de la faillite. Le pouvoir central risque de ne même plus pouvoir payer ses fonctionnaires si une aide substantielle n'est pas rapidement accordée. La crise économique mondiale et la mévente de certaines matières premières ne sont pas seules à l'origine de cette situation. La politique de prestige poursuivie par le président Bokassa, le train de vie qu'il mène et la corruption ont contribué fortement à augmenter le déficit budgétaire. Récemment encore, la tenue du « sommet » francophone de Bangui, auquel a assisté M. Giscard d'Estaing, a entraîné des dépenses considérables. — D.J.]

ASIE

Vietnam du Sud

L'ancienne opposition au régime Thieu est associée à la direction du F.N.L.

(Suite de la première page.)

Le treizième siège de vice-président du présidium a été dévolu à un représentant des petits commerçants. Le secrétaire général du comité est un étudiant, M. Duong Van Day.

Il aura fallu trois mois au F.N.L. pour désigner un nouveau comité pour Saigon. Les problèmes essentiels qui se posent aujourd'hui aux révolutionnaires concernent la situation économique, l'approvisionnement, l'élimination des réfractaires à toute « réforme » et la réinsertion des dizaines de milliers de réfugiés laissés sur place par le reflux de la guerre.

De nombreuses arrestations

Une grande chasse aux « *éléments réactionnaires* » est en cours. Radio-Saigon parle, chaque jour ou presque, de la découverte d'organisations clandestines, de saisies d'armes, d'arrestations de personnes pour « trahison » ou d'emprisonnement de soldats et de policiers de l'ancien régime qui ne se sont pas fait enregistrer pour suivre les cours de « rééducation ». Aucun chiffre global d'arrestations n'a été publié, mais l'abondance des cas cités par la radio laisse penser qu'il est important. Dans le district de Cai-Lay, au sud-ouest de Saigon, une seule opération des forces de sécurité a permis l'arrestation de quatre-vingt-huit personnes.

Le retour à l'ordre, — qui s'est aussi accompagné de l'arrestation et quelquefois de l'exécution de voleurs — a déjà eu des résultats concrets. A Da-Nang, la seconde ville du Sud, l'administration est passée des mains des militaires à celles des civils. Plusieurs autres municipalités et quartiers — notamment à Saigon — ont élu leurs comités civils, et les autorités ont promis que d'autres élections seraient organisées. Les étudiants passent des « *vacances révolutionnaires* ». Des milliers d'entre eux remettent des terres en exploitation, reboisent, construisent des routes.

L'économie a partiellement été remise en marche avec la réouverture de nombreuses usines textiles notamment. Les plantations de caoutchouc ont repris leurs activités ainsi que les pêcheries. Le réseau ferroviaire est réparé.

Dans la capitale, deux cent quarante-huit entreprises ont rouvert leurs portes, accueillant un demi-million de personnes. Pourtant, le chômage sévit et la pauvreté est encore répandue. Radio-Saigon indique que, dans la banlieue de la capitale, 30 000 tonnes de riz ont été distribuées aux pauvres depuis le 30 avril et que cent cinquante-trois magasins gouvernementaux sont chargés de vendre le riz au prix officiel pour stabiliser le marché. Le prix du sucre est contrôlé de la même façon.

De nouvelles zones de développement ont été créées dans des régions qui étaient autrefois des champs de bataille. Des milliers de personnes transférées des cités engorgées vers ces zones, y trouvent un emploi. Elles s'installent peu à peu, après destruction des bombes et des mines laissées par la guerre.

Le gouvernement compte, pour mener à bien son œuvre de reconstruction, sur l'aide internationale. Selon les économistes, l'une des faiblesses du pays est le manque de devises et de pétrole. Mme Nguyen Thi Binh a obtenu de l'Irak une allocation gratuite en pétrole. Et un appel indirect a été lancé en faveur de prêts étrangers : la Banque nationale a fait savoir qu'elle était prête à restaurer et à développer ses liens avec les banques du monde entier, sans distinction de systèmes politiques ou économiques. — *(A.F.P.)*

L'AVENIR DES FRANÇAIS RÉSIDANT AU SUD

M. Gilbert Senes, député socialiste de l'Hérault, appelle dans une question écrite « *l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des douze mille Français résidant au Vietnam du Sud et dont les familles n'ont aucune nouvelle. Il lui demande de lui faire connaître les démarches qui ont été faites par le gouvernement français auprès des autorités de ce pays afin d'assurer la subsistance de ces populations et le résultat éventuel de ces conversations. Il lui demande quelles mesures il envisage prendre afin de permettre le rapatriement de ces ressortissants* ».

De fait, depuis que le pouvoir révolutionnaire s'est installé à Saigon, fin avril, rien n'a été entrepris pour faciliter le départ des Français du Sud. De nombreux lecteurs nous écrivent ou nous téléphonent pour nous demander des informations sur les projets des gouvernements français et sud-vietnamien. Nous ne pouvons malheureusement que les renvoyer auprès des autorités concernées, en espérant qu'elles daigneront s'intéresser à ce problème. Laisser l'opinion dans l'incertitude, ne l'informer en rien, touche au mépris.

Corée du Nord

PYONGYANG SOUHAITERAIT SIGNER UN TRAITÉ DE PAIX AVEC LES ÉTATS-UNIS

Tokyo *(A.F.P.)*. — M. Kim Il Sung, président de la République démocratique de Corée, aurait déclaré à un député japonais, M. Utsunomiya, en visite à Pyongyang qu'il souhaiterait transformer en traité de paix l'accord d'armistice signé entre son pays et les Etats-Unis. M. Utsunomiya, membre influent du parti libéral démocrate (majoritaire), s'est refusé à tout commentaire. Son entourage n'en affirme pas moins qu'il aurait été chargé par M. Miki, premier ministre japonais, d'obtenir des éclaircissements du maréchal Kim Il Sung sur sa position à l'égard des Etats-Unis à la veille de la rencontre nippo-américaine qui doit avoir lieu le 2 août à Washington.



PROCHE-ORIENT

Syrie

CINQ MEMBRES DE L'ORGANISATION COMMUNISTE ARABE SONT CONDAMNÉS A MORT

Damas *(A.F.P.)*. — La Cour de sécurité de l'Etat syrien a condamné à mort, mardi 29 juillet, cinq des quatorze membres du réseau de l'Organisation communiste arabe (OCA) démantelé le 6 juillet à Damas. Les cinq condamnés à mort sont quatre Palestiniens et un Syrien. Deux autres Syriens, également condamnés à mort, ont vu leur peine commuée en travaux forcés à vie « *en raison de leur âge* ». Le tribunal a condamné trois autres membres du réseau, dont une femme, aux travaux forcés à perpétuité. Enfin, deux Palestiniens et deux Syriens se sont vu infliger quinze ans de travaux forcés.

Les quatorze accusés ont été reconnus coupables par le tribunal d'avoir commis une série d'attentats à l'explosif à Damas et à Alep, dans le nord de la Syrie.

[L'Organisation communiste arabe — qu'il ne faut pas confondre avec le parti communiste syrien — s'était manifestée pour la première fois, il y a près d'un an, en revendiquant l'attentat contre le pavillon américain de la Foire internationale de Damas.]

La vente de missiles à la Jordanie

LE SÉNAT AMÉRICAIN NE VOTERA PAS AVANT SEPTEMBRE

Washington *(A.F.P.)* — Le vote du Sénat américain sur le projet gouvernemental de vente à la Jordanie de quatorze batteries de missiles sol-air de type Hawk, qui devait avoir lieu lundi 28 juillet, a été renvoyé au mois de septembre, à la demande de l'exécutif. M. Clifford Case, sénateur (républicain) du New-Jersey, a expliqué que l'administration souhaitait laisser le temps au Congrès d'examiner à loisir le projet de vente d'armes à la Jordanie.

Il apparaît, en fait, que la Maison Blanche a préféré faire machine en arrière plutôt que d'essuyer un échec — le second en quelques jours. Jeudi, en effet, la Chambre des représentants avait refusé de lever l'embargo sur les armes à destination de la Turquie.

Le projet de vente de quatorze batteries de Hawk à la Jordanie a été vivement critiqué par le Congrès. Il redoute une modification dangereuse du rapport des forces au Proche-Orient.

AMÉRIQUES

Pérou

LES COOPÉRATIVES AGRICOLES DEVRONT ÊTRE AUTOGÉRÉES

Lima *(A.F.P.)*. — Le président Juan Velasco Alvarado a annoncé mardi 29 juillet l'instauration d'un système d'autogestion pour les coopératives de production, afin de promouvoir la solidarité entre les travailleurs des divers secteurs d'activité.

Cette décision modifiera totalement l'organisation rurale qui avait fait suite à la loi sur la réforme agraire de 1969 et mettra fin à un puissant mouvement corporatif.

Dans un message à la nation, le chef de l'Etat péruvien a indiqué que les coopératives seront désormais la propriété collective de tous les travailleurs qui contribuent à leur développement. « *Afin de renforcer la propriété sociale*, a déclaré le président, *toutes les coopératives agraires, les sociétés agraires d'intérêt national et les communautés paysannes appartiendront désormais au secteur de la propriété sociale, proprement dit.* »

Il existe au Pérou douze grandes coopératives qui produisent la totalité du sucre péruvien, soit une production annuelle d'un million de tonnes.

États-Unis

● *A Washington*, le Sénat et la Chambre des représentants se sont prononcés, le lundi 28 juillet, en faveur de l'extension de la station américaine de communications navales de Diego-Garcia, dans l'océan Indien. Par 53 voix contre 43, le Sénat a approuvé un budget de 18,1 millions de dollars destiné aux travaux d'extension de la station. Un peu plus tôt, la Chambre des représentants avait ajouté 13,8 millions de dollars au budget de la construction militaire pour l'année en cours, destinés au financement de ces travaux. — *(A.F.P.)*

LA CONFÉRENCE

M. Kekkonen : le renforcement de la sécurité européenne n'est dirigé contre aucun État ni aucun continent

(Suite de la première page.)

La première journée devait se terminer par un dîner de cent quarante couverts offert par le président finlandais aux chefs d'Etat et de gouvernement et à leurs ambassadeurs. Il était prévu que M. Kekkonen aurait à sa droite M. Waldheim, et à sa gauche le président Tito, doyen d'âge. En même temps que se déroule ce « *dîner du siècle* », le premier ministre finlandais, M. Liinamaa, offre un banquet en l'honneur des autres participants.

Le maréchal Tito a ouvert la série des entretiens particuliers en recevant, mardi, le chancelier Schmidt, le premier secrétaire du parti communiste de la R.D.A., M. Honecker, puis Mgr Makarios. Chacun s'attend ici que, jeudi matin, lorsqu'il s'adressera au « sommet », l'ethnarque demande solennellement l'application des principes de l'acte final à son pays, et que, l'après-midi du même jour, M. Demirel récuse la représentativité du prélat chypriote, en affirmant qu'il ne parle qu'au nom de la communauté grecque de l'île.

L'affaire chypriote a été évoquée mercredi par M. Gerald Ford qui a déjeuné après la séance d'ouverture avec M. Caramanlis, premier ministre de Grèce. Le président des Etats-Unis en parlera certainement aussi lors du petit déjeuner qu'il offrira jeudi matin à M. Demirel ; mais il doit surtout parler avec le chef du gouvernement d'Ankara du sort des bases américaines en Turquie. « *Les Etats-Unis*, a déclaré un membre de leur délégation, *attachent la plus grande importance au maintien d'une alliance étroite avec la Turquie.* »

Avant de se rendre à la séance d'ouverture, M. Ford a pris mercredi son petit déjeuner avec M. Wilson, puis il a rencontré pendant près de deux heures M. Brejnev, qu'il doit revoir samedi matin avant son départ. Un porte-parole américain avait déclaré mardi que cette première rencontre devait porter sur les négociations sur la limitation des armements stratégiques (actuellement dans l'impasse). Il avait ajouté qu'il ne fallait pas s'attendre à une « *percée* » dans ce domaine. Ces paroles étaient sans doute destinées à M. Brejnev, qui souhaite que son voyage aux Etats-Unis ait lieu avant la fin de l'année et avant la réunion des partis communistes. Les dirigeants américains préféreraient quant à eux ne recevoir le secrétaire général du P.C. soviétique que l'année prochaine lorsqu'un accord sur les SALT se sera précisé.

M. FORD : Traduire les clauses en actes.

Les entretiens américano-soviétiques de samedi prochain porteront sur le Proche-Orient et les négociations sur la réduction des forces en Europe centrale (M.B.F.R.). Visiblement, le président Ford entend, à l'intention de son opinion publique, montrer que la détente ne joue pas unilatéralement en faveur des Soviétiques et se traduit par des mesures concrètes pour l'Ouest. Ainsi, a-t-il dit à son arrivée, que le « *sommet* » *donnerait une nouvelle impulsion au processus de la détente, mais que les clauses du document final devaient se traduire en actes si nous voulons réaliser les promesses d'une sécurité et d'une coopération plus grandes en Europe* ».

M. Giscard d'Estaing, l'un des derniers chefs d'État que M. Kekkonen, incroyablement alerte pour ses soixante-quinze ans, a accueillis mardi à 23 h. 30 à l'aéroport, a tenu un langage analogue : « *Le « sommet » de la C.S.C.E.*, a dit le président de la République, *est un acte positif. Reste à savoir si les réalisations seront à la hauteur des intentions et des déclarations.* »

M. Giscard d'Estaing devait rencontrer ce mercredi après-midi M. Brejnev qui, lui-même, verra les jours suivants MM. Wilson et Schmidt. *Le* chancelier d'Allemagne fédérale conférera vendredi à deux reprises avec son collègue de la R.D.A., M. Honecker. Ce sera la première rencontre entre les dirigeants des deux Allemagnes depuis que M. Schmidt est au pouvoir.

Les dirigeants de l'Europe des Neuf *se* sont réunis eux aussi à déjeuner ce mercredi. C'est à déjeuner également que se rencontreront, jeudi, à l'ambassade britannique, les Quatre Grands occidentaux (MM. Ford, Giscard d'Estaing, Schmidt, Wilson). A cette occasion, ils ne procéderont *pas seulement* à un *examen* des problèmes délicats qui ne sont pas résolus par la C.S.C.E. : Chypre, Proche-Orient, Portugal. Ils évoqueront aussi et surtout, comme il a été prévu au « sommet » franco-allemand de Bonn, les possibilités d'une action concertée des pays industrialisés pour stabiliser le système monétaire international et lutter contre la récession.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD et JEAN SCHWOEBEL.

● *Une dizaine de femmes* ont manifesté durant cinq minutes, mercredi 30 juillet, devant l'ambassade des Etats-Unis à Helsinki, au moment de l'arrivée de M. Brejnev, pour réclamer la liberté d'émigration des juifs soviétiques. La veille, la police finlandaise avait intercepté à l'aéroport trois membres de la Fédération mondiale des Baltes en exil. *Ils ont été relâchés* après interrogatoire, mais restent sous surveillance constante de la police. — *(A.F.P.)*

Les déclarations du président finlandais

Souhaitant la bienvenue aux participants de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, le président de la République finlandaise, M. Kekkonen, a déclaré :

« *On a dit que la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe n'a pas de précédent dans l'histoire de l'Europe. Je partage cette opinion ; cependant, je voudrais ajouter que même si c'est un événement unique, il n'est pas dissocié des autres tentatives de l'activité internationale orientées dans la même direction. Au contraire, la conférence est une part, et une part importante, du présent développement de la détente (...). Quand j'ai eu l'honneur d'accueillir les ministres des affaires étrangères qui assistaient à sa première phase (1), ici à Helsinki, j'ai exprimé ma conviction profonde que la conférence ne serait un succès véritable que si une attention sérieuse était accordée aux facteurs fondamentaux qui, en Europe, caractérisent cette politique. J'ai dit alors que c'était précisément dans la richesse de la vie politique de l'Europe que la santé de notre continent devait être trouvée. On doit accepter comme un fait que tous nos pays ont leurs propres intérêts vitaux, qu'il faut conserver à l'esprit. C'est seulement naturel, la conférence n'étant ni une réunion de vainqueurs de la guerre ni une rencontre des grandes puissances. C'est une conférence d'Etats souverains, indépendants et égaux (...)*

» *C'est un jour de joie et d'espoir pour l'Europe. Nous avons toutes les raisons de croire qu'une ère nouvelle dans nos relations mutuelles se lève et que nous avons fait un voyage à travers la détente, vers la stabilité et une paix durable. C'est le moment de dire que le passé a été enterré et qu'une période malheureuse dans nos relations est définitivement révolue. (...)*

» *Ceci ne devrait pas, cependant, nous faire oublier le reste du monde où ont lieu encore de sérieux conflits et où règne encore largement la misère. Nous devrions dominer les sentiments d'autosatisfaction. Nous devons nous souvenir de nos propres paroles, que le renforcement de la sécurité en Europe n'est dirigé contre aucun Etat ou continent, et qu'il devrait constituer une importante contribution à la paix et à la sécurité du monde.* »

(1) En 1973.

Les sarcasmes de l'Albanie et de la Chine

TIRANA : la conférence de l'insécurité

De notre correspondant

Vienne. — Seul Etat européen à s'être tenu à l'écart des travaux de la conférence sur la sécurité et la coopération, l'Albanie n'a pas laissé passer sans réagir la tenue du rassemblement d'Helsinki. Dans un long éditorial publié le 29 juillet sous le titre frondeur « La conférence de l'insécurité », *Zeri I Popullit*, organe du Parti du travail albanais, dénonce « *cette dangereuse entreprise soviéto-américaine* » qui ne saurait apporter que « *des phrases ronflantes et de trompeuses illusions* ».

Maniant tour à tour les armes de l'ironie et de la hargne, le journal s'attache à démontrer que le forum d'Helsinki n'est pas une réunion entre égaux et que les principaux, sinon uniques, bénéficiaires en seront les deux superpuissances. Quant à l'absence de l'Albanie, *Zeri I Popullit* la justifie en ayant recours à une citation d'Enver Hodja, chef du parti et de l'Etat. « *Nous ne sommes pas les seuls à manquer. Les peuples aussi sont absents. Cela est important pour nous.* »

Qui menace la paix et la sécurité en Europe ? demande le journal. Seraient-ce par hasard des pays comme la Belgique ou la Suisse, la Finlande ou l'Autriche ? « *La réponse n'est pas difficile. Tout le monde la connaît : ce sont l'impérialisme américain et le social-impérialisme soviétique, leur politique agressive et expansionniste, leurs blocs militaires, leurs armées et les bases qu'ils maintiennent dans les autres pays, qui menacent directement* et *de façon permanente la paix et la sécurité en Europe.* » Que va-t-il se passer à Helsinki, poursuit le journal, sinon la reconnaissance et l'acceptation du *statu quo* en Europe et des zones d'influence ?

A l'appui de sa thèse, *Zeri I Popullit* relève que les deux super-puissances n'ont pas accepté de discuter des aspects militaires dans le cadre de cette conférence. Omettant d'indiquer que ces questions sont évoquées parallèlement à Vienne, à la conférence sur la limitation des armements en Europe (M.B.F.R.), le journal affirme que cette attitude de Moscou et de Washington a pour but de « *maintenir vivante à tout prix la psychose de la peur et de la guerre* », et de leur conserver « *leur rôle de gendarmes en Europe* ».

Zeri I Popullit critique aussi le fait que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. se soient opposés à ce que la sécurité européenne soit rattachée à celle de la Méditerranée, de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient. La raison en serait, selon le journal, que « *cela aurait posé la question du retrait de leur flotte en Méditerranée, aurait démasqué la politique barbare dite des canonnières qu'ils pratiquent sur les rives de ce bassin, cela aurait dévoilé encore plus l'intervention brutale dans le conflit arabo-israélien, et aurait jeté encore plus la lumière sur leur féroce rivalité dans cette région, rivalité qui met en danger la paix et la sécurité de tous les peuples* ».

Pour assurer la sécurité des frontières en Europe, le journal de Tirana dénie toute valeur de garantie à des déclarations « *solennelles* » de M. Ford ou à la parole « *d'honneur* » de M. Brejnev. « *Est-ce que les peuples d'Europe peuvent fonder leur sécurité sur des bobards de ce genre ?* », demande *Zeri I Popullit*. « *Ils ont trop souffert des agressions impérialistes et de la lâcheté des super-puissances pour se laisser duper par quelques morceaux de papier, par des accords et des traités démagogiques. Hitler avait signé des dizaines de fois qu'il ne violerait pas les frontières de la France, de la Belgique et de la Hollande, et, les larmes aux yeux, il avait juré, après l'annexion des Sudètes, qu'il ne toucherait pas à la Tchécoslovaquie. On sait ce qui s'est passé par la suite. Brejnev lui aussi avait signé à Bratislava, un mois avant d'envoyer ses chars à Prague, un long document dans lequel le non-recours à la force était porté aux nues. Les Etats-Unis, non seulement à travers la charte de l'ONU, mais encore dans un nombre infini de traités, se sont engagés à ne pas toucher aux frontières des autres Etats et à ne pas user de la force. Mais ils n'ont pas manqué d'intervenir en Grèce, d'attaquer la Corée, d'occuper le Vietnam et de débarquer au Liban, d'intervenir à Saint-Domingue et de combattre contre le peuple cambodgien.* »

MANUEL LUCBERT.

PÉKIN : l'U.R.S.S. agit comme un Dieu

Hongkong *(A.F.P.)*. — Dans un article du *Quotidien du peuple* diffusé mercredi 30 juillet par Radio-Pékin, l'Union soviétique est accusée de tenter d'agir comme « *un Dieu* » qui dirigerait le destin de l'Europe. « *La presse soviétique s'est targuée des dix principes qui seront inclus dans la charte de la C.S.C.E. en les appelant les dix commandements de la coexistence pacifique,* écrit *le* Quotidien du peuple. *Ceci implique qu'il existe un dieu contrôlant le destin de l'Europe,* ajoute le journal. *Qui est ce dieu ? C'est la personne qui édicte des règles pour contrôler les autres sans être elle-même contrôlée par eux* », estime le journal. Evoquant l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie en 1968, il affirme que l'U.R.S.S., « *habituée à violer les lois internationales et la souveraineté des autres pays, modifiera la charte pour l'adapter à ses objectifs chaque fois qu'elle le voudra* ».

NAVIGUER ENTRE LES GRANDS

II. — UNE BOUSSOLE POUR L'EUROPE

par ALBIN CHALANDON

Dans le monde nouveau qui naît, la solidarité des blocs se brise, les pays ont tendance à se replier à l'intérieur de certaines zones qui tentent d'organiser elles-mêmes leur coexistence (« le Monde » du 30 juillet).

Tandis que l'on assiste à l'effort de nombreux pays pour constituer des zones puissantes, équilibrées à l'intérieur d'elles-mêmes, indépendantes à l'égard des autres, l'Europe de l'Ouest reste, par sa passivité et sa mollesse, une zone instable, exposée aux rivalités et aux pressions des Grands.

Le Portugal, en ouvrant la porte du pouvoir aux communistes, met en cause le *statu quo*, base de la coexistence pacifique entre l'Est et l'Ouest. Le précédent créé peut avoir des conséquences graves : l'Espagne, avec ses problèmes de succession, et l'Italie peuvent suivre son exemple.

L'Europe des Neuf se trouve bloquée dans ses efforts pour s'organiser. La Grande-Bretagne continue de manifester ses hésitations à jouer [illegible] jeu européen ; les petits pays [illegible]rent la domination lointaine des [Eta]ts-Unis à celle de leurs grands [voisi]ns. Quant à ceux qui pourraient [être] un pilier d'une Europe unie — [Fra]nce et l'Allemagne — leurs [...]spectives (géographique, [...]taire) sont trop diffé[...] puissent avoir la [...] si s'explique que [...] Neuf aient été [...]n économique [...]e la tâche [...] : la réali[...]e, la consti[...]munes.

[...] qui flotte [...], l'Europe [...]e à toutes [...] destin lui [...] elle n'a [...]u'en se [...] com[...] liens [...] et [...]lus [...]le [...]

[illegible] tration éclatante de la façon dont l'Europe doit se laisser entraîner dans une politique qui n'est pas la meilleure pour elle. Elle démontre, outre l'ambiguïté de l'attitude américaine, la divergence des points de vue et l'alignement forcé de l'Europe. Les Etats-Unis, premiers producteurs du monde de pétrole, veulent en regrouper les consommateurs sur une volonté de confrontation, alors que ceux-ci ont avantage à la concertation pour définir les modalités d'une coopération à terme — ce que le président de la République a appelé un nouvel ordre économique international.

Dans une perspective qui aboutit à l'expression de la force plus que du compromis, les Etats-Unis sont les plus forts parce que seuls ils sont crédibles pour utiliser la menace. L'Europe, selon cette logique, se couvre du bouclier américain et laisse aux Etats-Unis la solution d'un problème qui est pourtant le sien : définition et organisation des nouvelles sources d'énergie par l'Agence internationale de l'énergie où les Etats-Unis sont tout puissants, recyclage des pétrodollars — principalement aux U.S.A., — maintien d'un système monétaire qui, fonctionnant au profit de ces derniers, leur permet d'exporter leur inflation. Ainsi, se laisse-t-elle prendre dans l'engrenage d'une intégration économique (énergie, investissements, monnaie) et d'une dépendance diplomatique plus grandes à l'égard des Etats-Unis.

Mais, que l'Europe des Neuf se révolte contre un assujettissement qui la défavorise — ou simplement que l'isolationnisme américain se réveille ! — la voici alors glisser malgré elle à la finlandisation, sous le couvert d'un neutralisme accepté de part et d'autre ! En effet, l'U.R.S.S. na pas besoin de faire avancer son énorme armée accumulée à l'Ouest ; il est des moyens plus subtils d'imposer ses volontés lorsque l'on a en face de soi des peuples qui n'ont ni assez d'armes..., ni assez de volonté pour s'en servir. La subversion peut en être un ; l'influence qui, insensiblement, s'étend et se précise, pourrait avoir les mêmes effets.

Une zone de stabilisation

Pourtant, le monde a besoin de l'Europe pour définir un nouvel équilibre. La Chine reconnaît la C.E.E. et espère que la France pourra montrer la voie d'une construction politique européenne véritablement indépendante. Les nations de l'Asie du Sud-Est découvrent qu'une ouverture vers l'Europe est partie intégrante de leur neutralisme. L'Amérique latine découvre, dans son passé européen, un contrepoids à l'omniprésence américaine. L'Afrique sait que les opérations triangulaires avec les capitaux arabes et la technologie européenne peuvent accélérer son développement. Elle sait aussi que le retrait américain du Sud-Est asiatique risque de raviver les convoitises des chercheurs de matières premières et de redonner une importance aux richesses oubliées d'un continent vide et encore mal armé politiquement. L'affirmation de sa complémentarité européenne et de sa solidarité avec ses voisins arabes est peut-être pour elle le seul moyen d'échapper aux influences des super-puissances. Les pays arabes, [en]fin, constatent que l'Europe, rive[rai]ne aussi de la Méditerranée, a [av]ec eux des intérêts communs étroitement imbriqués, des complémentarités évidentes, le même besoin de paix pour la région. Autour de tous ces liens, on peut espérer fonder une zone indépendante de stabilisation.

La politique européenne de la France est marquée, depuis quinze ans, quel qu'en soit le vocabulaire, par la volonté de maintenir le *statu quo* établi progressivement depuis la fin de la guerre mondiale. Celui-ci se traduit par une série d'équilibres à différents niveaux, s'emboîtant les uns dans les autres. La puissance américaine contient la poussée de l'U.R.S.S. vers l'Ouest ; la puissance soviétique maintient la coupure de l'Allemagne en deux. La force nucléaire de la France efface la supériorité de l'Allemagne de l'Ouest.

Toute intégration de l'Europe risque de rompre cet échafaudage d'équilibres au détriment de la France. Son maintien lui donne au contraire une certaine autonomie d'action. Il lui permet notamment d'échapper à l'atlantisation tout en appartenant à l'alliance atlantique, comme à la finlandisation, tout en donnant à l'U.R.S.S. des gages qui vont au-delà de la détente et témoignent d'une alliance tacite. Il explique les contradictions apparentes de notre diplomatie, qui réclame la présence des troupes américaines en Europe, tout en combattant l'ingérence des Etats-Unis ; qui proclame la nécessité d'une défense européenne, tout en affirmant le caractère strictement national de la défense.

Comment maintenir cet état d'équilibre, auquel il est difficile de toucher sans prendre le risque d'un conflit, tout en ouvrant la voie à la construction d'une Europe indépendante ? La solution à imaginer doit partir des deux constatations suivantes :

— Il n'est pas d'Europe indépendante sans défense européenne. L'union politique est peut-être le préalable nécessaire à une défense commune crédible, mais elle ne saurait engendrer l'indépendance qu'une fois cette défense commune assurée. La raison en est simple : aussi longtemps que la protection de l'Europe dépendra des Etats-Unis, aucun de nos partenaires n'osera prendre d'initiative en quelque domaine que ce soit — politique, économique, monétaire — sans avoir, *auparavant, obtenu l'accord des* Etats-Unis ;

— Il n'est pas, d'autre part, de *défense européenne sans remise en* cause de l'intégration atlantique ni sans instauration d'une intégration européenne.

L'intégration atlantique fait que l'Europe un enjeu tactique entre les deux Grands. Celle-ci peut être tantôt l'instrument d'une escalade : ainsi l'U.R.S.S. peut se servir de Berlin pour répondre à un durcissement des Etats-Unis dans une autre partie du monde ; tantôt l'instrument d'un marchandage : les Etats-Unis peuvent faire des concessions sur le dos de l'Europe pour obtenir des avantages ailleurs : par exemple, un retrait partiel des troupes américaines en Allemagne occidentale. Le résultat en serait un commencement de finlandisation.

Tant que cette situation durera, l'Europe des Neuf court le risque d'être le théâtre d'un conflit qui ne la concernerait pas. Aussi, la France, attachée à rester maîtresse de ses décisions, ne peut-elle mettre ses forces à la disposition automatique de l'Europe. Certes, limiter l'emploi des Pluton à la défense du sol national, reviendrait à affaiblir nos alliés et à renforcer l'agresseur en lui permettant d'utiliser la tactique des Horaces contre les Curiaces, c'est-à-dire attaquer les forces adverses les unes après les autres, au lieu d'avoir à les affronter toutes ensemble. Et quelle indépendance resterait-il à notre pays si ses frontières étaient bordées par l'armée soviétiques ? Pourtant, les armes nucléaires tactiques françaises ne peuvent être intégrées dans la défense européenne tant que l'Europe risque d'être *entraînée* dans une guerre qui ne serait pas la sienne — *une guerre, par exemple, déclenchée* par une initiative américaine au Moyen-Orient, que l'Europe réprouve. Dans une telle hypothèse, la France, avec son armement nucléaire, serait en première ligne et supporterait tout le poids des représailles.

Quatre initiatives

Respecter l'équilibre établi — garant de la paix — mais débloquer la situation et la faire évoluer est une œuvre de longue haleine, faite d'infléchissements successifs. Dès maintenant, quatre initiatives pourraient être prises :

— L'affirmation d'une conscience européenne, engendrant une volonté politique dont, avec le Conseil européen, l'Assemblée élue au suffrage universel peut être le catalyseur ;

— L'engagement de chaque pays d'accroître son effort militaire et d'y consacrer un pourcentage minimum de son P.N.B. Cela renforcerait la position de l'Europe devant les Etats-Unis — comme devant l'Union soviétique — et permettrait sans doute à l'organisation militaire atlantique d'évoluer de l'intégration à l'association, de la subordination au partnership.

— La coopération mieux assurée des forces. A partir du moment où la France dispose d'armes nucléaires tactiques, elle a les moyens de déclencher l'escalade nucléaire. Les Etats-Unis sont obligés dorénavant de compter sur elle pour l'élaboration de la stratégie en Europe. La sujétion n'est déjà plus totale : avec son apport nucléaire, la France donne à l'Europe les possibilités de négocier, et non plus de subir passivement les décisions américaines en matière de défense. Il faut résolument exploiter cette possibilité et non la refuser, comme certains le voudraient dans notre pays.

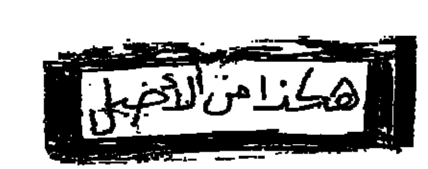
— *L'engagement des pays disposant de forces nucléaires stratégiques — France et Grande-Bretagne — de les mettre à la disposition de la Communauté européenne en la couvrant de son bouclier nucléaire.* Cette décision créerait des conditions psychologiques nouvelles et modifierait sensiblement les données de la stratégie.

L'ensemble de ces démarches rencontrerait assurément l'hostilité de principe des Deux Grands, qui ne veulent, ni l'un ni l'autre, d'une Europe échappant à leur contrôle. Toutefois, les Etats-Unis ne pourraient que respecter un effort militaire plus grand de leur allié européen ; de son côté, l'U.R.S.S. ne saurait prendre dangereusement ombrage d'une Europe affirmant son *indépendance, à la condition* que l'Allemagne n'accède pas directement à la possession de l'arme nucléaire.

A l'intérieur de la Communauté, faudrait-il compter sur l'accord des petits pays, qui semblent vouloir s'en remettre aux autres du sort de leur défense ? L'expérience doit être tentée. Que feraient nos deux plus grands partenaires ? La Grande-Bretagne suivrait, si le mouvement était vigoureusement lancé ; l'Allemagne devrait y consentir, dès lors que, de plus en plus, dans la stratégie moderne, les armes atomiques et les armes conventionnelles sont complémentaires, au point que les premières sont sans utilité si l'on ne dispose pas d'une panoplie complète et puissante des secondes. Une répartition des efforts entre l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne permettrait de mettre en commun les ressources financières, tout en spécialisant les armements de chacun.

Faut-il attendre que le Conseil européen devienne une institution confirmée pour engager la seule action réellement significative à l'égard de l'indépendance européenne ? La création de cette *défense commune*, par la motivation qu'elle lui apporterait, traduirait immédiatement l'importance de l'institution. L'Europe occidentale saisira-t-elle les chances qui lui sont encore offertes, ou se distinguera-t-elle sans appel d'un monde qui tend de plus en plus à affirmer son autonomie à l'égard des Grands ?

FIN



LA CONFÉ…

de l'Albanie et

D'HELSINKI

EUROPE

Quand les diplomates mettent les points sur les « i »...

L'opinion a pu prendre connaissance, distraitement en général, des conclusions auxquelles sont parvenus les négociateurs de Genève, du moins dans les pays où l'acte final a été publié jusqu'à présent (le texte prévoit lui-même qu'il sera publié dans chaque Etat participant, « qui le diffusera et le fera connaître le plus largement possible »)*. Ce que l'on sait moins, c'est ce que cet acte final aurait pu être si les trente-cinq participants s'étaient alignés sur les projets déposés par tel ou tel d'entre eux. Une étude des documents de travail proposés au début de la conférence, en 1973, permet de répondre partiellement à cette question.*

L'Union soviétique avait pris les devants en déposant, dès le 4 juillet 1973, pendant la première phase de la C.S.C.E. réunie au niveau des ministres à Helsinki, un projet complet de « déclaration générale sur les bases de la sécurité européenne et les principes devant régir les relations entre Etats en Europe ». *De ce document, les négociateurs ont retenu au moins l'ossature : les dix principes de l'acte final sont les mêmes que ceux du document russe, énumérés dans le même ordre. Ce qui y a été ajouté, ce sont surtout les points sur les « i » : sur l'égalité entre Etats, la non-ingérence, l'intégrité territoriale, etc., chaque Etat a tenu à multiplier les garanties et à fermer toute échappatoire, de sorte que l'ensemble occupe près de vingt pages dans le document final contre cinq dans ce premier projet.*

A propos des droits de l'homme, par exemple, le projet russe se bornait à deux lignes mettant en avant, curieusement, le seul principe de « la liberté de religion ». *Cet article occupe une page et demie dans le document final qui, sur la religion précisément, insiste sur* « la liberté de l'individu de professer et pratiquer, seul ou en commun, une religion ou une conviction en agissant selon les impératifs de sa propre conscience ».

Non moins curieusement, une bonne idée avancée par Moscou, à savoir le désir de « surmonter progressivement la division du continent en groupements politiques et militaires », *a été éliminée au cours des travaux. Il en va de même des préoccupations contenues dans un projet français, déposé en octobre 1973 à Genève. Les diplomates du Quai d'Orsay n'avaient pas craint alors d'affirmer que les* « valeurs humaines » et « traditions historiques communes » « relient *(les Etats européens)* plus étroitement que les différences de régime ne les distinguent ». *Ils estimaient aussi que* « la notion de solidarité entre les peuples et les nations doit l'emporter progressivement sur l'idée d'opposition entre systèmes politiques, économiques et sociaux différents ». *Rien de tout cela ne se retrouve dans l'acte final, sinon une vague allusion à* « l'existence *(entre les Etats européens)* d'éléments communs dans leurs traditions et leurs valeurs », *ce qui* « peut les aider à développer leurs relations ». *La France demandait l'inscription du droit d'* « appartenir à une alliance ou de ne relever d'aucune », *ce sur quoi le texte russe faisait silence. L'acte final proclame, lui, le* « droit à la neutralité », *ce qui est encore plus explicite.*

Les « points sur les i » se sont multipliés dans le domaine des échanges d'hommes et d'idées. La doctrine des pays communistes en la matière a trouvé sa meilleure expression dans un projet déposé par les délégations de la Bulgarie et de la Pologne le 5 juillet 1973, avec l'évidente bénédiction de Moscou. Sans doute y trouve-t-on à peu près les mêmes têtes de chapitre que dans le document final. Mais un problème comme celui de la réunion des familles ou des mariages mixtes, qui occupe près de deux pages dans le texte que signent ce vendredi les Trente-Cinq, y était traité en trois lignes: les participants devaient simplement s'engager à examiner cette question « dans un esprit de bonne volonté et de considérations humanitaires, sur une base bilatérale, ainsi qu'à des conditions mutuellement agréées » *(on peut se demander entre quelles parties prenantes). Il y est aussi question, sans autre précision, d'une* « diffusion plus libre et plus large de toutes les formes d'information », *mais aussi, un peu plus loin, d'une information* « adéquate » (?).

Le projet polono-bulgare faisait, d'autre part, référence par deux fois, dans son préambule, aux principes généraux régissant les relations entre Etats (il s'agissait de protéger la souveraineté des Etats en matière d'échanges culturels et humains). Il proclamait aussi que « les contacts ainsi que les échanges d'informations sont appelés à favoriser le maintien de la paix en Europe », *à promouvoir* « l'enrichissement spirituel mutuel des peuples, ainsi que le perfectionnement des individus ».

Derrière ces honorables préoccupations se profilaient sans doute d'autres objectifs : toute information ou œuvre culturelle jugée non conforme à ces idéaux par les appareils communistes n'aurait pas sa place dans les échanges. Sans doute en ira-t-il bien ainsi dans la pratique, mais les censeurs disposeront d'un peu moins de références pour légitimer leur action : les Etats participant à l'acte final se disent seulement « désireux » *de contribuer au renforcement de la paix et à l'enrichissement de l'homme et* « conscients » *de ce que les échanges culturels* « contribueront à atteindre ces objectifs ». *Mais ils ont inclus* dans ce chapitre, *sur l'insistance des Soviétiques, une référence au fait que la coopération en cette matière doit se faire* « dans le plein respect des principes gouvernant les relations entre les Etats ».

Enfin, la petite histoire retiendra que si l'on avait suivi les représentants de Saint-Marin, les Européens se seraient vu doter d'une « interlangue ». *Aux termes d'une proposition déposée le 5 juillet 1973 par la République, il se serait agi d'* « un produit spontané commun..., qui, à partir de la langue déjà employée dans divers secteurs d'activité des pays d'Europe (...), puisse constituer, sans être imposée, mais en qualité d'expression vivante de la pensée, une base sûre et immédiate de compréhension rapide qui ne pourra qu'engendrer l'amitié, la coopération et la paix »... *Les mêmes diplomates de Saint-Marin voyaient l'un des principes de la sécurité en Europe dans l'* « élimination rapide et complète, par des voies pacifiques, de toutes les causes de conflit existantes ». *Cette formule simple et radicale aurait avantageusement remplacé, à elle seule, les cent dix pages du document d'Helsinki* — M. T.

S GRAN

POINT DE VUE

Les funérailles européennes de la guerre froide

par
VLADIMIR LOMEIKO (*)

TOUS sommes satisfaits du déroulement de la conférence européenne sur la sécurité et coopération. Mais ceux qui consi-…ront que nous sommes satisfaits …e que nous avons obtenu ce que …s désirions se tromperont. Non, …e satisfaction provient du fait que …s avons obtenu l'accord de tous … participants sur l'ensemble des …stions en discussion.

…out comme en Occident, en Union …étique les gens se posent cette …stion : que leur apportera la …férence ? Nous autres, Soviéti…s, sommes profondément intéres… par l'issue de la conférence …opéenne pour deux raisons. …bord, nous partons de l'idée qu'à …sinki auront lieu les funérailles …opéennes de la « guerre froide » …a empoisonné le climat sur notre …tinent. Ensuite, nous espérons … seront jetées les bases pour la …struction de la nouvelle Europe, …rope de la paix et de la coopé…on de bon voisinage.

…ous ne nous berçons pas de …sion que tous les problèmes …nt résolus. Mais nous ne saurions …rouver ceux qui tentent de escu…ner voire de rayer d'un trait de …ne ce qui a été déjà obtenu. Nous …s réjouissons que règne aujour…'i en Europe une situations réelle…t différente de celle qui prévalait …a dix ou même cinq ans. Sur notre …tinent, les hommes politiques ont …s'entendre plus facilement, et il …s a été plus facile de respirer …s une atmosphère de confiance et …tente accrues.

…ans les conditions de notre …de contradictoire, il n'est pas …ours simple de s'entendre, même …e deux parties, en particulier …nd il s'agit de système sociaux …osés. A plus forte raison, un …ord multilatéral nécessaire d'au… plus d'efforts et de bonne …nté. Genève et Helsinki marquent … étape qualitativement nouvelle …s le domaine des relations entre …s : le système des accords bila…ux est complété par un système …tilatéral. Pour les Soviétiques, qui … vécu les horreurs de la deuxième …rre mondiale et qui ont perdu …t millions de leurs compatriotes, …tente européenne sur l'inviolabi… des frontières et sur la volonté …résoudre les litiges pacifiquement, en excluant la force ou la menace de son emploi, est particulièrement importante. Pour la première fois dans l'histoire de l'Europe, grâce à l'atmosphère politique ainsi réalisée, les déclarations bellicistes à l'adresse d'un autre pays cesseront d'être une affaire privée et équivaudront à un défi, non seulement à l'opinion publique, mais aussi à la volonté des participants de la conférence.

L'expérience de Genève constitue un exemple exaltant pour la coopération européenne dans tous les domaines. La conférence a, en effet, appris à ses participants à mieux comprendre leurs problèmes mutuels et à en tenir compte. Le principe généralement admis selon lequel la paix est indivisible a pris un sens concret pendant deux années de débats à Genève. La sagesse politique s'est enrichie d'habitudes de discrétion.

Nous espérons qu'à Helsinki ce n'est pas seulement la détente politique qui sera consacrée, mais aussi que de meilleures conditions seront créées pour la coopération économique et pour une coopération dans le domaine de la culture, de l'enseignement, de l'information et des contacts. Ce n'est pas sans raison que beaucoup d'entre nous parlent ces jours-ci de la coïncidence symbolique de la poignée de mains des deux puissances dans l'espace et de la rencontre autour de la table européenne. Le vol commun Soyouz-Apollo aurait été inconcevable sans la détente. Cette expérience contribuera à son tour à la consolidation de la confiance et de la coopération internationale.

La diplomatie, l'économie, les contacts humains se fondent et se conditionnent réciproquement, ils sont le facteur des nouvelles relations internationales. La force de l'exemple de la coopération fructueuse de deux, et, à plus forte raison, de plusieurs pays, revêt un caractère international. Le vol commun des cosmonautes soviétiques et des astronautes américains a brisé les nombreuses barrières qui s'élevaient sur la voie de futures expériences auxquelles participeront également d'autres pays. Je suis pareillement convaincu de la même façon que les Russes et les Français ont déjà, bien avant cela, apporté leur contribution aux vols internationaux dans l'espace. Sur les Lunokhods et les stations interplanétaires soviétiques Mars étaient, en effet, installés des appareils français.

La détente comporte de multiples aspects qui se conditionnent réciproquement. Les hommes apprendront à assurer la sécurité mutuelle dans l'espace. Ils doivent être capables de la garantir aussi sur la Terre.

Genève et Helsinki vont faire jaillir nos espoirs hors du cadre de l'Europe. Et pas seulement parce que les Etats-Unis et le Canada participent à la conférence et que l'accord d'Helsinki incorpore l'Amérique du Nord dans son orbite. Nous espérons que le modèle de la conférence européenne servira aussi d'exemple aux autres continents.

On peut dire sans exagérer que la plupart des gens dans le monde saluent l'achèvement heureux de la conférence. Mais la voix des sceptiques et des malveillants fait retentir des dissonances dans le chœur des approbations. L'une de ces voix répète avec obstination que la conférence a changé bien peu de chose. D'autres tentent déjà d'inspirer des soupçons : voyons donc comment les accords européens vont être observés par l'Est. On se réserve alors par avance le droit d'être mécontent, bien plus, de lancer des accusations à l'une des parties seulement. Le procédé n'est pas nouveau et fait manifestement partie de l'arsenal de la « guerre froide ». Nous sommes persuadés que ceux qui jouent les Cassandre resteront isolés. Au cours des années qui viennent de s'écouler, l'opinion publique pacifique a appris à mieux discerner ceux qui poussent à une confrontation de ceux qui militent en faveur de la coopération.

Nous pensons avec satisfaction à Genève et avec espoir à Helsinki. Peut-être sera-t-il écrit dans les manuels d'histoire des enfants de nos enfants que la conférence d'Helsinki a défini les normes de comportement mutuel dans les conditions de la coexistence pacifique en Europe.

(*) Directeur du département de l'Europe occidentale de l'agence de presse soviétique Novosti.

Portugal

Le général de Carvalho : je souhaite que l'on suive l'exemple révolutionnaire de Cuba

Le commandant Melo Antunes, ministre des affaires étrangères, ne ferait pas partie du nouveau gouvernement portugais dont la composition serait annoncée le jeudi 31 juillet, dès le retour à Lisbonne du général de Carvalho, qui vient de séjourner une semaine à Cuba. Le chef du Copcon a déclaré à La Havane que le triumvirat militaire serait « efficace » et que « certains membres du Conseil de la révolution ont parfois perdu du temps en considérations politiques ». Le général a ajouté qu'il pensait avoir « la confiance de l'extrême gauche portugaise ».

« Je crois, a poursuivi le général de Carvalho, que le premier ministre Vasco Gonçalves a, de son côté, la confiance entière du parti communiste portugais et du M.D.P. Je pense qu'ensemble nous pouvons obtenir la confiance totale de tous les Portugais politisés. » Il a également mis l'accent sur l'importance du président Costa Gomes comme « élément d'équilibre modérateur » dans le processus révolutionnaire.

En conclusion, le général de Carvalho a estimé « très possible » sa nomination à un poste de vice-premier ministre aux côtés d'un civil dont il a déclaré ignorer le nom.

« Je trouve, a-t-il ajouté, que Cuba est un exemple remarquable de révolution socialiste, et je souhaite que le même processus révolutionnaire se déroule au Portugal. »

Le gouvernement formé par le général Vasco Gonçalves serait pour moitié composé de civils, et deux communistes y figureraient. L'amiral Rosa Coutinho pourrait succéder au commandant Melo Antunes aux affaires étrangères. Dans les milieux informés de Lisbonne on affirme que ce dernier quittera le Conseil de la révolution s'il est écarté du gouvernement.

DANS UNE DÉCLARATION AU « MONDE »

L'ex-général Spinola ne nie pas avoir rencontré des socialistes portugais en Europe

De notre correspondant

Rio de Janeiro. — L'animation règne au quartier général, à Rio, de l'ex-général Spinola. Elle contraste avec le calme qui s'était installé peu à peu à l'étage de l'hôtel de Copacabana que l'ancien président de la République portugaise occupe depuis son arrivée au Brésil, en mars dernier. Plusieurs des seize officiers qui l'ont suivi dans son exil se succèdent désormais sans relâche auprès de lui. Les dossiers et les fiches s'accumulent. Les coups de téléphone n'arrêtent pas. Les séjours en Europe de l'ancien chef d'Etat justifient-ils à eux seuls une telle activité. Ou bien est-ce autre chose qui se prépare ?

En tout cas, c'est avec une fièvre compréhensible que les exilés suivent l'évolution de la situation à Lisbonne. Selon eux, la réaction du parti socialiste a été bien « tardive ». Même ainsi, ils estiment que les manifestations de masse organisées par M. Mario Soares peuvent aboutir à un renversement de perspectives. Telle est l'opinion, en tout cas, du général dans les déclarations qu'il fait aujourd'hui au *Monde* et qui sont les premières à la presse depuis le coup avorté du 11 mars, déclarations qu'il faut lire, dit-il, « *entre les lignes* » : son statut de réfugié politique ne lui permet pas, pour l'instant, d'être plus précis.

Ainsi ne nie-t-il pas les informations concernant des entretiens qu'il aurait eus avec des membres du parti socialiste. Mais il dit :

« *Je ne suis lié à aucun parti politique, encore que mes idées sur la façon de reconstruire le pays concordent sur plusieurs points avec l'idéologie socialiste. Ce qui veut dire que je ne critique pas la position prise actuellement par le parti socialiste et le P.P.D. en faveur de la démocratie et de la liberté du peuple portugais.* »

L'ancien chef de l'Etat pense-t-il que les manifestations de rue peuvent créer un mouvement d'opinion tel que le régime militaire doive changer son orientation ? Et quel peut être son rôle dans les événements actuels ? Là encore, la réponse ne peut être très détaillée. Le général laisse le soin aux lecteurs de l'interpréter :

« *Ce qui se passe actuellement, ce n'est rien de plus que le déroulement naturel et systématique du processus révolutionnaire communiste. Quant à la façon d'en sortir, mon opinion est la même qu'il y a deux mois, quand on me demandait qui sortirait vainqueur de la lutte pour le pouvoir, Soares, Cunhal ou le M.F.A., je répondis alors : « le peuple portugais ». Les derniers événements me confirment dans cette position. Le dernier mot appartiendra au peuple portugais, qui commence à comprendre combien a été trahie sa confiance dans la pureté démocratique du Mouvement du 25 avril.* »

Alors que le général se montrait pessimiste ces derniers mois sur l'évolution du pays, cette fois, il pense que la « *démocratie peut être rétablie* ».

« *Mais pour y parvenir*, dit-il, *il faudra avant tout établir une autorité légitime, et que celle-ci serve à implanter un régime authentiquement démocratique, aligné sur le monde occidental auquel nous appartenons.* »

Et les forces armées ? Que vont-elles faire, à son avis ? « *Elles ne peuvent pas ne pas se conformer à la volonté démocratique exprimée par la plus grande partie du pays.* » D'ailleurs, il « *a ouvertement confiance dans le patriotisme des vrais officiers de carrière* ».

Interrogée sur ses projets, le général répond qu'il n'a pas l'intention de s'installer à l'étranger. Pense-t-il créer un mouvement ? Il est déjà créé : « *Il a surgi spontanément de la grande masse du peuple portugais.* »

En privé, l'ancien chef de l'Etat dit que créer un gouvernement en exil, ce serait admettre que la partie est perdue au Portugal. Peut-être était-ce son sentiment il y a trois mois mais, apparemment, ce ne l'est plus.

A plusieurs reprises, dans la conversation, il insiste sur ses idées socialistes et recommande, pour que son interlocuteur en soit convaincu, de lire une interview accordée en janvier au journal portugais *Expresso*. Il se prononçait alors pour une économie mixte, dans laquelle seuls les secteurs prioritaires seraient étatisés et un système de cogestion serait établi dans les entreprises.

CHARLES VANHECKE.

Espagne

UN COMMANDANT ET SIX CAPITAINES SONT ARRÊTÉS A MADRID

Madrid *(A.F.P., Reuter)*. — Un commandant et six capitaines de l'armée espagnole ont été arrêtés, afin que l'on puisse éclaircir des faits qui pourraient les rendre coupables au regard du code de justice militaire, a annoncé, mardi 29 juillet, dans un communiqué, la capitainerie générale de la région militaire de Madrid.

La capitainerie précise qu'un juge militaire spécial a été désigné pour suivre cette affaire, mais que « *les exigences du secret de l'instruction judiciaire interdisent pour le moment de fournir une information plus détaillée* ». On ignorait à Madrid, lors de la publication de ce communiqué, la nature des faits reprochés à ces officiers.

Dans les milieux de l'opposition, on pense que ces officiers pourraient être accusés d'être membres clandestins d'un parti politique. Les dirigeants de l'armée espagnole ont récemment et à plusieurs reprises mis en garde les troupes contre toute tentation de se livrer à des activités politiques. L'existence dans l'armée de groupes de réflexion politique animés par de jeunes officiers est cependant de notoriété publique.

L'ancien directeur de « Republica » lance un nouveau quotidien

M. Raul Rego, qui a dû quitter la direction de *Republica*, va fonder un nouveau quotidien, qui sera imprimé par les presses du *Jornal do Comercio* et qui aura un tirage initial de soixante mille exemplaires. Le nouveau journal s'appellera *A Luta (la Lutte)*, le nom d'un quotidien républicain du début du siècle. — *(Reuter.)*

● *Le parti communiste italien* critique violemment, mardi 29 juillet, le parti communiste portugais, qui approuve les suggestions du M.F.A. selon lesquelles le rôle des partis devrait être réduit. Le rédacteur en chef du quotidien du P.C. *l'Unita*, M. Luca Pavolini, membre du comité central, écrit que les partis sont essentiels pour assurer une participation démocratique des masses à la vie politique. Il ajoute : « *Nous pensons que les libertés politiques fondamentales, la liberté de réunion et d'association, la liberté de la presse, de l'information et de la culture ne devraient pas être simplement « tolérées », mais soutenues et défendues en tant que véritable étendard du mouvement des travailleurs socialistes.* » — *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UN DEPUTE, M. Ricardo Natale, a demandé, le lundi 28 juillet, qu'une enquête officielle soit ouverte sur des envois d'armes destinées au ministère du bien-être social que dirigeait M. Lopez Rega, ex-conseiller privé de la présidente Isabel Peron. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● M. STANLEY HATHAWAY, secrétaire à l'intérieur chargé des ressources naturelles a démissionné le vendredi 25 juillet, a annoncé la Maison Blanche. M. Hathaway, nommé à ce poste au mois de mai par le président Ford, a été hospitalisé il y a quelques jours à la suite d'une dépression nerveuse. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● CENT SIX PERSONNES ont été tuées en Ulster au cours des six premiers mois de cette année, a révélé mardi 29 juillet lord Donaldson, sous-secrétaire britannique à l'Irlande du Nord. — *(A.F.P.)*

Italie

● LES DIRIGEANTS DES SIX PRINCIPAUX PARTIS POLITIQUES ont adressé un télégramme au secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, pour lui demander d'intercéder auprès du gouvernement chilien pour qu'il épargne Luis Corvalan, secrétaire général du parti communiste chilien. — *(Reuter.)*

● M. GIUSEPPE SARAGAT, ancien président de la République et sénateur à vie, a été élu, mardi 29 juillet, président du parti social-démocrate italien par le comité central du parti. — *(A.F.P.)*

Vietnam du Sud

● L'INDONESIE a décidé d'établir des relations diplomatiques avec le Vietnam du Sud, a annoncé, mardi 29 juillet, à Djakarta, le ministre indonésien de l'information. D'autre part, la Malaisie a signé un accord avec Saigon, en vue de l'établissement de relations diplomatiques à partir du 4 août. — *(A.F.P.)*

ÉDUCATION

Le conseil des ministres a nommé cinq recteurs d'académie

Le conseil des ministres a nommé, sur proposition du ministre de l'éducation, cinq recteurs d'académie.

M. Pierre Albarède, qui était en poste à Rennes, devient recteur de l'académie de Versailles, en remplacement de M. Jean Imbert, récemment nommé directeur des personnels enseignants des lycées au ministère de l'éducation ; M. Yves Martin, jusqu'alors recteur de l'académie de Caen, lui succède à Rennes. M. Jean Garagnon, recteur de l'université d'Abidjan, est nommé recteur de l'académie de Caen. M. Jacques Farran à Rouen et M. Raymond Prieur (directeur des enseignements élémentaire et secondaire de Paris) à Amiens.

M. Michel Chevalier, qui était recteur de l'académie de Rouen, et M. Marcel Bonvalet, de celle d'Amiens, sont tous deux nommés chargés de mission auprès du ministre de l'éducation.

● M. Pierre ALBAREDE à Versailles.

[M. Pierre Albarède est né le 28 décembre 1930 à Saint-Mandé (Val-de-Marne). Titulaire d'un doctorat en médecine en 1960 et d'une agrégation de médecine (biophysique) en 1962, il est nommé maître de conférences agrégé (physique-biologie) à l'université de Limoges en mars 1963 puis à Paris, au centre hospitalier universitaire Broussais-Hôtel-Dieu, en janvier 1968. Il devient professeur sans chaire dans ce même établissement en janvier 1970, puis en janvier 1971 au centre hospitalier et universitaire Necker-Enfants malades. En juillet de la même année, il est nommé recteur de l'académie de Limoges et en octobre 1973 recteur de l'académie de Rennes. Il a publié plusieurs études sur les mémoires artificielles, l'électronique et les isotopes.]

● M. Jacques FARRAN à Rouen.

M. Jacques Farran est né le 17 avril 1921 à Prades (Pyrénées-Orientales). Ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures, docteur ès sciences physiques, il est entré à la faculté des sciences de Toulouse en 1952, après avoir été stagiaire de recherches au C.N.R.S. et professeur à l'Institut de génie chimique de Toulouse. Spécialiste de minéralogie et de géotechnique, il devient en 1960 professeur titulaire à titre personnel à la faculté des sciences de Toulouse. Il est aussi directeur, depuis 1963, de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de cette ville.

● M. Jean-Joseph GARAGNON à Caen.

M. Jean-Joseph Garagnon est né le 11 juin 1929 à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon, agrégé de droit public en 1958, il a effectué à Lyon une carrière universitaire interrompue à deux reprises : de 1958 à 1962, il a été affecté à l'université de Rabat ; il a occupé de 1969 à 6974 le poste de recteur de l'université d'Abidjan.

● M. Yves MARTIN à Rennes.

[M. Yves Martin est né le 11 mars 1922 au Pré-Saint-Gervais (Seine). Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de mathématiques, il entre à la faculté des sciences de Rennes en 1947, après avoir été pendant deux ans professeur au lycée de cette ville. Il accomplira là toute sa carrière d'enseignant. Titulaire d'un doctorat ès sciences en 1949, il est nommé professeur en 1953 et occupe à partir de 1958 la chaire de calcul différentiel et intégral. Il devient doyen de la faculté de Rennes en 1961. Nommé membre de la division des sciences du Comité consultatif des universités en 1963, il est appelé, la même année, aux fonctions de recteur de l'académie de Caen.]

● M. Raymond PRIEUR à Amiens.

[M. Raymond Prieur est né le 21 janvier 1921 à Lyon (Rhône). Il est licencié d'histoire et géographie, titulaire du certificat d'aptitude à l'inspection primaire, agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement à Florac (Lozère), Belley (Ain) et Périgueux (Dordogne). En mars 1963, il devient inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles (Yvelines). En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation nationale, M. Olivier Guichard. M. Prieur est inspecteur général de l'instruction publique depuis octobre 1971 et il dirigeait les enseignements élémentaire et secondaire de Paris depuis janvier 1972.]

Deux chargés de mission auprès du ministre

● M. Marcel BONVALET.

M. Marcel Bonvalet est né le 14 juin 1928 à Bizerte (Tunisie). Docteur ès sciences physiques, il est successivement assistant à la faculté des sciences de Paris (1953), maître de conférences à l'Institut des hautes études de Tunis (1956), puis à la faculté des sciences de Nancy (1958), où il devient professeur en 1960. La même année, il fonde dans cette ville l'Institut des sciences de l'ingénieur. En 1967, il devient directeur général de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon. Il est nommé recteur en 1969 à Tananarive (poste qu'il occupe jusqu'en 1971) et en 1972 à Amiens.

● M. Michel CHEVALIER.

M. Michel Chevalier est né le 13 septembre 1921 à Bar-le-Duc (Meuse). Agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres, il a fait ses études au lycée du Mans, puis à la faculté des lettres de Toulouse. Successivement professeur aux lycées de Montauban, de Rodez et de Rennes (1943 à 1946), il a été assistant à la faculté des lettres et de sciences humaines de Toulouse, puis attaché et chargé de recherches au C.N.R.S. (1950-1933). Nommé maître de conférences à la faculté des lettres et de sciences humaines de Besançon (1954), puis professeur titulaire de la chaire de géographie de cette faculté (1955), il en devient doyen en 1960. M. Chevalier était recteur de l'académie de Rouen depuis 1964. On lui doit des ouvrages de géographie physique et humaine sur le Bassin aquitain et les Pyrénées.

EN RÉPONSE A DEUX SÉNATEURS

Le ministre de l'éducation justifie les tests psychologiques expérimentés à Toulouse pour les futurs professeurs

M. René Haby, ministre de l'éducation, vient de répondre à deux sénateurs, MM. Georges Cogniot (communiste, Paris) et Jean-Marie Bouloux (Union centriste, Vienne), qui lui demandaient, dans des questions écrites, des précisions concernant les tests psychologiques auxquels ont été soumis les élèves-professeurs du centre pédagogique régional et de l'Ecole normale nationale d'apprentissage de Toulouse (*le Monde* daté 19-20 janvier).

Aux deux sénateurs, qui s'inquiétaient de la teneur — cinq cent cinquante questions d'ordre moral, politique, religieux et sexuel — et des finalités de ce test, destiné à établir une « *courbe de personnalité* » des élèves-professeurs, le ministre de l'éducation répond notamment : « *Ce test permet de remédier à l'insuffisance de données psychologiques qui résulte de l'emploi d'autres méthodes... Il complète l'examen du médecin généraliste et évite de nombreuses expertises psychiatriques ou, au contraire, facilite la détection de certaines tendances pathogènes qui, si elles n'étaient décelées et soignées suffisamment tôt, risqueraient de provoquer des troubles plus graves, néfastes tant pour l'individu que pour la collectivité.* » Contre l'avis de M. Georges Cogniot, le ministre estime que « *la liberté individuelle des candidats et la laïcité de l'enseignement ne sont, en aucun cas, remises en cause par cette méthode, dont il faut, en outre, souligner le caractère expérimental* ».

On se propose, au rectorat de Toulouse, si ce test est maintenu à l'avenir, d'en limiter l'usage aux seuls élèves-professeurs volontaires. Ces derniers seraient alors invités à suivre toutes les phases du dépouillement et du traitement du document les concernant. Dans cette hypothèse, le but poursuivi serait de parvenir, en deux ou trois ans, à un « étalonnage » du test, éventuellement modifié en fonction des « habitudes de pensée » françaises (le test de personnalité du « Minnesota » a été mis au point et d'abord utilisé aux Etats-Unis).

[Les explications de M. Haby apaiseront-elles les inquiétudes des deux sénateurs, et celles des intéressés ? Elles appellent deux remarques :

— La circulaire du 14 décembre 1972, à laquelle se réfère M. Haby au début de sa réponse pour justifier l'usage de ce test à Toulouse, indique, en effet, que « les investigations du médecin généraliste seront essentiellement orientées, en plus du dépistage des affections cancéreuses, vers la recherche éventuelle des troubles neuro-psychiatriques, des déficiences visuelles, auditives ou de la phonation ». Cette disposition permet donc, en droit, les pratiques qui ont cours actuellement à Toulouse, même si elle semble en contradiction avec le strict objet de la circulaire qui est le « contrôle de l'aptitude physique des personnels enseignants ».

— M. Jean-Marie Bouloux demandait à M. Haby « de lui indiquer les raisons qui ont prévalu à l'instauration de ce test susceptible d'aboutir à la définition, à l'égard des personnes concernées, d'une courbe pathologique et la suite que son administration envisage de réserver aux résultats de tels tests, notamment à l'égard des dossiers des élèves-professeurs ». Aucune réponse n'est apportée à cette question importante, puisqu'elle engage la légalité même du procédé. L'article 13 de l'ordonance du 4 février 1959 « relative au statut général des fonctionnaires » précise, en effet : « Ne pourra figurer au dossier aucune mention faisant état des opinions politiques, philosophiques ou religieuses de l'intéressé. » On peut invoquer la séparation qui existe entre le dossier administratif et le dossier médical des fonctionnaires. Est-ce suffisant, dès lors qu'il s'agit de « santé mentale » ?]

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● Anglais (hommes) :

MM. Christian Abel (40e), Agostini (26e ex.), Ancele (82e ex.), Didier Arnaud (58e ex.), Audry (16e), Aymeric (39e), Badonnel (43e ex.), André Baptiste (48e ex.), Bellet (30e ex.), Patrick Bernard (9e ex.), Billington (26e ex.), Bobin (58e ex.), Jack Boucher (80e), Jean-Robert Bourgeois (19e ex.), Daniel Bouvard (56e ex.), Pierre Boyer (43e ex.), Brenders (71e ex.), Briant (41e ex.), Caudron (81e), Charrin (30e ex.), Constantin (7e), Couavoux (65e ex.), Couchoud (11e ex.), Jean Coudert (58e ex.), Coulardeau (17e ex.), Darras (54e ex.), Delahaye (46e ex.), Delangue (58e ex.), Delmas (75e ex.), Denni (41e ex.), Michel Dubois (71e ex.), Pierre Dubois (30e ex.) ;

MM. Duchet (14e), Ducray (75e), Michel Dufour (8e), Serge Dupuis (24e ex.), Gilles Duval (26e ex.), Eckenschwiller (65e ex.), Fazi (71e ex), Ferney (43e ex.), Friderich (56e ex.), Frizot (54e ex.), Gacon (23e), Garcia (2e), Germano (4e ex.), Gilliers (38e), Goulipian (26e ex.), Guary (75e ex.), Guerlain (30e ex.), Gusdorf (69e ex.), Jouvin (58e ex.), Khalifa (13e), Kozimor (48e ex.), Lafosse (51e ex.), Lamoine (34e ex.), Lancey (71e ex.), Michel Lefranc (24e ex.), Leprêtre (3e), Lewis (58e ex.), M'Bengue El Hadj (11e ex., à titre étranger), Madrières (9e ex.), Marcet (4e ex.), Gérard Marie (34e ex.), Jean Martin (75e ex.), André Ménager (48e ex.), Merle (15e), Michalski (21e) ;

MM. Pastor (22e), Ratie (51e ex.), Biaume (11e ex.), Riegl (1er), Jean Rodrigues (34e ex.), Sene (51e ex.), Sompa (65e ex.), Strauch (65e ex.), Tomasella (34e ex.), Torres (46e ex.), Tual (19e ex.), Vandenbroucke (17e ex.), Verniquet (8e), Vinet (73e ex.), Wisdom (69e ex.), Zimmerlin (38e ex.).

FAITS DIVERS

Le « Times » s'interroge sur une éventuelle influence soviétique dans l'affaire « Carlos »

Sous le titre « Le Chacal est-il un terroriste formé par Moscou et qui aurait échappé au contrôle soviétique ? », le « Times » de Londres a consacré, mardi 29 juillet, un important article à Ilitch Ramirez Sanchez, aussi dénommé « Carlos ».

Le quotidien rappelle que les trois premiers noms sur la liste des personnalités à assassiner par les terroristes étaient le chef du gouvernement du Territoire des Afars et des Issas, M. Ali Aref, le cheikh Ahmed Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, et Mme Gihane Sadate, femme du chef de l'Etat égyptien. Si l'on ajoute que les terroristes voulaient aussi placer une bombe sur un bateau traversant le canal de Suez, mais qu'ils avaient également l'intention de tuer quelques personnalités juives, « *il n'est pas facile*, écrit le quotidien, *de faire entrer ces objectifs dans un modèle cohérent qui permettrait de répondre à la question-clé : à qui cela profite-t-il ?* ».

Pourtant, pour le *Times*, les nombreux fils de l'enquête mènent à Moscou : Ilitch Ramirez Sanchez aurait été étudiant à l'université Patrice-Lumumba jusqu'en 1969 ; il aurait participé, à Marseille, à des manifestations antifascistes d'inspiration communiste ; la mise en cause même, par la France, de diplomates cubains, officiers des services secrets (D.G.I.), peut mener à Moscou puisque, « *pendant quelques années, la D.G.I. a été entièrement contrôlée par le K.G.B.* » ; enfin, la présence dans ce réseau terroriste de membres du parti communiste prosoviétique de Colombie (l'un de ceux-ci a été arrêté à Londres) est un signe supplémentaire de ces liens.

Le quotidien précise que M. Giscard d'Estaing aurait demandé, pour des raisons diplomatiques, qu'il ne soit pas fait état d'un rôle éventuel du K.G.B. dans cette affaire.

Recherchant l'intérêt de l'Union soviétique dans de tels actes, le *Times* écrit : « *S'il est relativement facile de former des terroristes, il est infiniment plus difficile de les garder sous contrôle.* »

Mais, conclut le quotidien londonien, « *le terrorisme en général contribue à ébranler et à affaiblir les sociétés extérieures au bloc soviétique et donc à ce que les idéologues dominants du Kremlin, MM. Souslov et Ponomarev, appellent le processus révolutionnaire mondial* ».

[Au ministère de l'intérieur, on dit n'avoir pas à commenter un article de quotidien étranger. On reconnaît pourtant que certaines indications de cet article « recoupent » des éléments de l'enquête en cours.]

● *Six employés du poste de péage de Chanas (Isère)*, sur l'autoroute A-7, « confondaient » assez volontiers voitures de tourisme et poids lourds. Différence de la somme perçue : 40 à 50 F. L'escroquerie vient d'être découverte. Il semble qu'elle durait depuis plusieurs années. Le montant des détournements n'est pas connu. Les six employés ont été, dans un premier temps, licenciés.

ARMÉE

PUBLIÉ AU « JOURNAL OFFICIEL »

Le nouveau règlement de discipline entrera en vigueur le 1er septembre

Le « Journal officiel » du 30 juillet publie le nouveau règlement de discipline générale dans les armées, dont les grandes lignes ont été approuvées par le conseil des ministres du 16 juillet (« le Monde » du 18 juillet). Le texte garde un caractère général, et un grand nombre de ses dispositions seront précisées ultérieurement par des instructions ministérielles. Par rapport au précédent règlement, qui datait du 1er octobre 1966, le nouveau est beaucoup plus court puisqu'il ne comporte que quarante-deux articles contre cent six. Il doit entrer en vigueur le 1er septembre 1975, et d'ici à cette date les textes d'application particuliers aux trois armées devront être publiés. La discipline prendra une forme différente dans le service et en dehors du service, tel est l'un des principes essentiels du nouveau règlement.

Dans son article premier, le texte publié au *Journal officiel* précise que la discipline « *repose sur l'adhésion consciente du citoyen servant sous les drapeaux et le respect de sa dignité et de ses droits* ». Cette discipline s'exerce, d'autre part, « *dans un cadre de stricte neutralité dans les domaines philosophique, religieux, politique ou syndical* ». Il est précisé qu'il est interdit « *d'organiser et de participer à des manifestations ou des actions de propagande* » dans les enceintes et établissements militaires.

Après avoir traité de la hiérarchie et du commandement, des devoirs et des responsabilités du militaire, de ses droits, le décret fixe les règles de service et précise, notamment, que des militaires de divers grades sont désignés pour participer, au sein de commissions, à l'établissement des mesures « *intéressant les divers aspects de la vie de la collectivité* ».

En ce qui concerne le port de l'uniforme, il est prévu que tout militaire peut, en dehors du service et hors des installations militaires, s'habiller en civil, sauf circonstances particulières.

D'autre part, « *la coupe de cheveux et le port de la barbe sont soumis aux exigences de l'hygiène, de la sécurité et du port des effets et équipements spéciaux* ».

En service, tout militaire doit le salut aux gradés, ce qui signifie implicitement que hors du service, et notamment en dehors des enceintes militaires, le salut n'est pas exigé.

Le décret précise ensuite les modalités d'attribution des récompenses et des punitions. Sur ce dernier point, il est indiqué qu'en aucun cas il ne peut être infligé de punition collective.

POLICE

APRÈS LA FUSILLADE DE CHARENTON

La C.F.D.T. souligne « l'inadaptation des polices aux formes nouvelles de criminalité »

Après la fusillade du 23 juillet, rue de Valmy, à Charenton, au cours de laquelle l'un de ses adhérents, l'inspecteur Jacques Pottier, a trouvé la mort, le syndicat C.F.D.T. de la police nationale organisait, mardi 29 juillet, 26, rue de Montholon, à Paris (9e), une conférence de presse « pour faire connaître sa position après ce drame ».

Les délégués syndicaux, soucieux de conserver l'anonymat, ont d'abord précisé qu'ils n'entendaient pas revenir sur des faits « *largement évoqués par la presse* », si ce n'est pour souligner que « *le commissaire Leclerc, chef de la brigade antigang s'est abondamment exprimé à la radio et à la télévision sur l'interprétation officielle, s'affranchissant de l'obligation de réserve imposée aux fonctionnaires* ». Selon les délégués, « *le chef de la brigade antigang a menti, sa version des faits a évolué au fil des révélations faites par les participants au drame. Il a tenté de dégager sa responsabilité (...) et a soigneusement évité de dire qu'il s'était rendu sur les lieux de l'action* ».

Cependant, ne voulant pas « *insister davantage sur la faute professionnelle commise* » et se refusant, par « *tradition syndicale à jouer à la guerre des polices, car la police est une, et la responsabilité est hiérarchiquement définie* », les délégués de la C.F.D.T. ont insisté davantage sur ce qu'ils considèrent comme « *les véritables problèmes posés par ce drame* ». Problème d'un « *mauvais recrutement* » des policiers, « *sans tests d'aptitude ou de personnalité et sans véritable sélection* ». Problème d'une « *mauvaise formation* » ; problème d'une « *mauvaise orientation en fin de stage, selon le classement et non selon les aptitudes et les goûts* ».

« Le mythe du G-Man »

Le résultat de cette politique est « *l'inadaptation de la police à répondre aux formes nouvelles de criminalité... Ainsi, la brigade régionale d'intervention avait été créée, en 1964, pour répondre au défi du grand banditisme organisé. Il s'agissait alors d'une neutralisation du milieu par l'observation et la connaissance...* ». « *Cette méthode policière a été payante*, ont affirmé les délégués, *et ce type d'action méthodique et opiniâtre a notre préférence.* » Mais, depuis la création, en 1972, de la brigade anticommando (BAC), « *répondant à un objectif totalement différent (...), la situation s'est dégradée par une confusion entre les deux types d'action policière menés par les mêmes hommes, d'où confusion progressive dans les méthodes de neutralisation, au bénéfice d'actions violentes et très intimidantes* ».

« *D'autre part*, ont ajouté les délégués C.F.D.T., *les brigades dites d'élite ont perdu leur caractère d'origine. La publicité qui entoure leurs interventions, le mythe du « G. Man » que l'on développe autour de leurs méthodes, leurs critères de recrutement privilégié, font de ces brigades les dépositaires de l'efficacité policière, culte d'un élitisme d'autant plus injuste qu'il projette une ombre pudique sur la grande misère des commissariats de quartier, sur la vétusté des moyens, sur la pauvreté des effectifs...* »

Aussi pour « *éviter de voir s'ériger en justiciers des policiers volontairement conditionnés* », ou comme le dira M. Michel Roland, secrétaire confédéral de la C.F.D.T. « *pour que les Français puissent compter sur leur police, non avec* » les policiers C.F.D.T. ont rappelé un certain nombre de revendications « *déjà anciennes* » : amélioration des conditions de travail pour les policiers « *soumis à des horaires et à des cadences infernales* », bénéfice accordé à toute la police du statut général des fonctionnaires (et donc « *abrogation du statut spécial* »), amélioration des conditions de recrutement et des moyens de formation des policiers, amélioration également des conditions de logement « *en évitant de parquer des policiers dans de véritables « flics-villes »*, *enfin la titularisation des personnels contractuels* ».

TÉMOIGNAGE

Un étudiant affirme avoir été brutalisé

M. Jean-Pierre Gaillat, étudiants, vingt-deux ans, domicilié à Charenton, qui se trouvait rue de Valmy le jour de la fusillade, nous a adressé le témoignage suivant :

Le mercredi 23 juillet, vers 19 h. 15, j'effectue quelques courses après ma journée de travail. Passant à bord de mon véhicule à l'angle de la rue de Valmy et du quai de Saint-Maurice à Charenton, je vois plusieurs hommes, tous vêtus de jean et de blouson, et brandissant des armes surgir précipitamment de un ou deux véhicules. J'entends alors les premiers coups de feu. Pensant qu'il s'agit d'un règlement de comptes, je cherche à m'éloigner de la rue de Valmy lorsqu'une Renault me barre la route. A nouveau plusieurs hommes armés surgissent de ce véhicule et commence à faire feu.

Afin de ne pas être une cible des balles, je m'allonge sur le plancher de mon véhicule ; je pense qu'en tout une bonne quinzaine de coups de feu sont échangés. La fusillade terminée, j'attends 20 à 30 secondes pour sortir le plus calmement possible de mon véhicule. C'est alors que trois ou quatre personnes, toutes vêtues de jeans me plantent leurs armes à feu dans différentes parties du corps et me ménacent : « P'tit c..., on va te buter », « Si tu bouges, on te descend », etc.

Ces hommes me poussent à terre tout en m'ordonnant de m'allonger face contre terre. Une autre personne, arrivée en courant, m'assène alors un coup de crosse de pistolet sur le sommet du crâne tandis que les autres me passent les menottes dans le dos.

C'est alors seulement que je commence à comprendre qu'il s'agit du personnel de la police, tous ces messieurs en jean ayant omis de m'en faire part ! Cela m'est confirmé quelques instants plus tard lorsque je réussis à convaincre l'un d'entre eux de vérifier mes papiers d'identité. Se rendant compte de leur méprise, les policiers me délivrent tout en conservant une pièce d'identité.

LE COMITÉ PRESSE-POLICE-JUSTICE REFUSE DE SE SATISFAIRE DES EXPLICATIONS OFFICIELLES

Le Comité de liaison presse-police-justice, réuni mardi 29 juillet à Paris, « *refuse de se satisfaire des explications officielles fondées sur une prétendue fatalité ou sur la recherche de fautes personnelles* » dans l'affaire de la fusillade de Charenton.

Cette affaire, indique le comité dans un communiqué (1), illustre une nouvelle fois « *l'escalade de la violence dont la responsabilité doit être imputée à l'évidence à d'autres niveaux* ». Le comité dénonce, d'autre part, « *la disproportion entre le mal que le ministère de l'intérieur prétend soigner (le grand banditisme) et les remèdes qu'il emploie* ».

Le comité considère enfin « *que cette affaire pose également le problème de la prolifération des armes et de leur utilisation ainsi que celui de la formation professionnelle des policiers* ».

De son côté, M. André Mousset, porte-parole de M. Michel Poniatowski, fait savoir, dans l'après-midi de mardi, « *que le ministre de l'intérieur attendait un rapport de tous les services de police concernés par la fusillade de la rue de Valmy à Charenton, afin d'en tirer des conclusions* ».

(1) Ce communiqué a été signé par les syndicats de journalistes S.N.J. et C.F.D.T., les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des syndicats de la police nationale et le syndicat de la magistrature.

M. BAILLOT (P.C.) DÉNONCE L'AGGRAVATION DU CLIMAT DE VIOLENCE ET D'INSÉCURITÉ

M. Louis Baillot, député communiste de Paris, demande à M. Jacques Chirac, dans une question écrite, « *quelles mesures il entend prendre face à la situation actuelle d'insécurité pour les Français et de dégradation des libertés publiques, ainsi qu'à la responsabilité particulière qui, sur ce plan, incombe au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur* ».

« *En effet*, estime M. Baillot, *la criminalité sous toutes ses formes s'accroît. Un climat de violence, d'insécurité pour les citoyens se développe, notamment dans les grands centres urbains. Les désordres dans la police se multiplient, comme le révèlent des événements récents. Ce climat d'insécurité vient encore de s'aggraver par la suite de l'activité de la « brigade antigang.* »

Après avoir souligné que, « *contrairement aux promesses faites, la vie privée des citoyens et leurs libertés ne sont pas respectées, comme en témoignent l'usage des écoutes téléphoniques, l'emploi par le patronat de milices privées agissant au grand jour contre les travailleurs et l'intervention des forces de police dans les conflits du travail* », le député de Paris relève que « *le recours, dans la ténébreuse affaire Carlos, à des procédés relevant de l'hystérie anticommuniste menace d'entraîner la détérioration des rapports de coopération entre les pays socialistes et la France* ».

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

A Villeneuve-lès-Avignon

Les animateurs au couvent

IL suffit de traverser le pont pour se trouver loin d'Avignon. A Villeneuve, la Chartreuse forme un monde à part. L'harmonie austère des murs décolorés et des jardins paisibles impose une ambiance sereine, presque nonchalante, et pourtant il n'est plus question ici de méditation ni de prière. Dans chaque cellule ouverte, quelqu'un fait quelque chose. Pour la deuxième année consécutive, Bernard Tournois, directeur du Centre international de recherches, de création et d'animation (CIRCA) et Dominique Houdart mettent en commun leurs activités.

Il y a quatre ans, Dominique Houdart a fondé, avec Marcel Violette, le carrefour du théâtre d'animation à Villeneuve. Chaque été il présente ses spectacles, où les acteurs jouent avec des poupées de différentes tailles. Il fait venir des troupes de marionnettes, expose de précieuses figurines orientales, organise des ateliers où viennent les enfants de Villeneuve qui s'amusent pendant des après-midi entiers à apprendre comment on découpe, on peint, on articule ; qui réinventent l'art oublié du guignol.

C'est par l'intermédiaire de l'animation au sens d'action directe sur le public que Dominique Houdart et Bernard Tournois se sont rencontrés. Ils possèdent chacun son autonomie, mais leurs activités et leurs buts sont si proches qu'ils ne pouvaient pas ne pas collaborer.

Avec une subvention de 500 000 F Bernard Tournois fait vivre la Chartreuse. Dans ce couvent-forteresse protégé du bruit et de l'agitation, des privilégiés ont encore leur maison. L'État en a racheté quelques-unes. On espère faire disparaître quelques hideux murs de béton, remettre en marche les puits séculaires. Petit à petit des cellules sont remises en état : elles sont plus grandes que bien des appartements où aujourd'hui on vit en famille. La nef de l'église, dont un pan de mur brisé s'ouvre sur des arbres, est transformée en salle de concerts. Le jardin du cloître est devenu théâtre. Dans les grandes caves fraîches se tient l'exposition de la vigne et du vin, sources de la culture méditerranéenne. Les pressoirs, les fûts, conservent la grâce rude des mains d'artisans qui les ont façonnés. On voit aussi des affiches du passé, des coupures de journaux qui racontent la misère d'aujourd'hui.

Dehors, il y a l'école du cirque. Sur la place, des enfants se couvrent de couleurs, des adultes se maquillent, se coiffent de grosses têtes malgré la chaleur. Ils vont s'exercer à faire des parades. Il y a des cours de claquettes, d'acrobatie. On apprend à faire les clowns. Le matin, Avron et Evrard ont dirigé un stage de travail sur le masque pour des comédiens. Dix jours, c'est court, mais le stage est organisé par la formation permanente et obéit à ses lois. Dans une salle obscure, des enfants font des travaux pratiques de cinéma. Ailleurs, des marionnettistes jouent pour eux.

Le soir est le temps des adultes. Il y a eu des rencontres, plus des spectacles, trois ou quatre à la fois : la Compagnie Dominique Houdart, les poupées fétiches et les acteurs japonais du Taiyo-No-Té, de la poésie comique avec Avron et Evrard, de la poésie grave avec Catherine Sellers, Emmanuelle Riva, *les Lettres de la religieuse portugaise* avec Micheline Uzan, des concerts, du cirque, du burlesque avec Jean-Paul Farré, les images hautement sophistiquées composées par Michel Lonsdale, apparues le temps d'un mirage, venues de l'appel sonore fabriqué par Michel Puig, évoquées par l'incantation de voix irréelles qui psalmodient, qui disent et distordent le texte de Pierre Bourgeade *Fragments pour Guevara*. Le « Che », séparé de son histoire, mythe intemporel, rejoint les fantômes des moines bénédictins.

Le spectacle est coproduit par la Comédie de Saint-Étienne. Tous les autres, sauf ceux de la Compagnie Dominique Houdart et de ses invités, sont produits par le CIRCA : « *Cela s'est fait rapidement, avec des amis* », dit Bernard Tournois. Il rêve, et on rêve avec lui, de miraculeux théâtres qui pourraient surgir sur les jardins en terrasse, sous les arbres apaisants, devant les murs épais qui gardent la chaleur et la douceur de la sagesse. L'an prochain, peut-être, à Villeneuve-lès-Avignon...

COLETTE GODARD.

Expositions à travers la France

ITINÉRAIRE ESTIVAL DE SAINT-TROPEZ A CALAIS

NOUS évoquions l'an dernier, à la même saison, l'exposition organisée par le musée Bargoin à Clermont-Ferrand à l'occasion du colloque sur les fêtes révolutionnaires qui se tint en cette même ville. Cette année, c'est Jules Laurens. Jules Laurens n'était pas clermontois ; né en 1825 à Carpentras, mort en 1901 dans un village du Vaucluse, cet élève de Corot est surtout connu comme peintre orientaliste. Mais, paysagiste infatigable, il fit de nombreux séjours en Auvergne de 1856 à 1877, et il légua au musée de Clermont quelques tableaux et un ensemble très complet d'aquarelles, de dessins, de lithographies et d'eaux-fortes que lui avaient inspirés ses voyages : feuilles souvent charmantes de fraîcheur, de naïve admiration romantique devant des sites alors peu connus, mais surtout remarquables documents ethnographiques. C'est ce que l'on nous montre aujourd'hui, avec le secours d'un catalogue très précis et pourvu d'excellentes illustrations.

Disons tout de suite que Jules Laurens n'est pas un peintre du premier rayon, et ses aquarelles elles-mêmes sont assez décevantes : l'œil est consciencieux, mais sans finesse, et la main bien lente. Les dessins valent mieux qui nous montrent, en même temps que d'intéressantes études d'arbres, les cascades, les rochers, les chaumières des environs de Tauves ou du Mont-Dore. Et le graveur est excellent : certaines planches représentant des marais, des canards sauvages, l'une d'entre elles surtout où l'on voit trois aigles tournoyer au-dessus du Sancy, sont dignes du meilleur Bracquemond.

Mais c'est comme observateur des types et des usages paysans que Jules Laurens méritait d'être tiré de l'oubli. Il y a un problème de la représentation du monde rural au siècle dernier. Pour les écrivains, les paysans sont presque toujours l'élément d'une démonstration politique : George Sand en fait des anges, Balzac des monstres, la première, parce qu'elle était socialiste et même populiste, Balzac parce qu'il voit dans l'avidité et l'indiscipline sournoise du monde paysan les principaux obstacles à l'établissement d'un régime fort et durable où le pouvoir appartiendrait à la grande propriété. Les peintres souvent voient mieux, parce que c'est leur métier de regarder et parce qu'en général les idées ne les encombrent pas. Rien n'est plus émouvant que la rusticité à la fois tendre et farouche de Millet. Hugo seul, sur ce plan, peut lui être comparé. Mais sans aller, comme Baudelaire, jusqu'à « haïr » ces « petits parias » pour leur « abrutissement sombre et fatal », leur « prétention philosophique, mélancolique et raphaëlesque », il faut avouer que les intentions bibliques et virgiliennes de Millet alourdissent parfois un peu l'authenticité du témoignage.

Des mamelons herbus

Le bon Laurens, au contraire, ne dit que ce qu'il a vu. Loin de nous l'idée de le comparer au magnifique artiste que fut Millet. Mais je ne pense pas qu'il y ait eu beaucoup de peintres, ou d'écrivains, capables d'observer avec autant de sympathie et d'intelligente compréhension d'un milieu les lavandières du Puy-de-Dôme, les bergers, les vieux paysans, les mendiants, l'étable, la cuisine, les apprêts du repas, le buron où se préparent les fromages, tout ce qui touche au vêtement, à l'enfance, au sommeil. *La Batteuse de beurre, l'Intérieur auvergnat, la Cuisson des gaudes* (des sortes de crêpes de sarrasin), l'étonnant *Coin de cuisine*, sont des documents qui font de Jules Laurens un des pères de l'ethnographie française.

Voilà pour Jules Laurens. Et si, le hasard des vacances vous amenant dans la région, l'exposition ne vous enthousiasme pas, allez tout de même faire un tour dans les salles du musée. Vous verrez là, entre une scène de martyre de Hallé et un Devéria sonore comme une page de Dumas, un Chassériau, *la Défense de la Gaule*, qui n'est peut-être par le meilleur Chassériau que l'on connaisse mais où l'on trouve de beaux accents d'histoire romantique. Une *Mort de Desaix* par Regnault. Un ensemble très complet de Prosper Marilhat (qui était auvergnat), avec son portrait par Riesener et un *Paysage d'Egypte*, achat récent qui nous confirme dans l'excellente opinion que nous avions conçue de ce peintre à l'exposition de Marseille.

Le trou des Halles

Les pompiers vous intéressent ? *Le Retour de l'enfant prodigue* de Friant est là pour vous plaire. Si vous préférez les paysagistes, Bargoin vous en présente un choix exceptionnel, aussi bien par son caractère inattendu que par sa qualité (Fiers, Français, Benouville, Pelouse, etc.), et vous découvrirez ici et là quelques chefs-d'œuvre : un superbe Hanoteau *(le Lac)*, un portrait de femme par Carrier-Belleuse et un buste de Camille Claudel (le grand homme de la famille, de l'aveu même de son frère).

Quelle bonne collection, constituée sans doute à peu de frais et en dehors des sentiers battus !

De toute manière, Bargoin ou pas, il vaut toujours la peine de s'arrêter quelques jours en Auvergne. Certes l'environnement n'y est pas mieux traité qu'ailleurs, et le spectacle de la Limagne entre Clermont et Riom est proprement désolant. Mais quelles belles solitudes encore, quels délicieux ruissellements de sources, de cascades, de mamelons herbus ! Et l'Auvergne est si riche qu'à chaque voyage on y fait une découverte. Cette année, ce fut pour nous l'église de Châtel-Montagne, une merveille de force, de simplicité héroïque, d'accord entre le matériau, du granit fauve, et le parti architectural.

Petit programme : vous couchez à Clermont, où il y a de bons hôtels. Vous dînez où vous pouvez, la situation étant sur ce point préoccupante et les restaurants du lieu semblant incapables de tirer parti des ressources de la cuisine régionale. Levés de bon matin, vous lancez votre division motorisée vers le nord et, après un arrêt à Vichy pour y revoir le sublime parc thermal, dont devraient bien s'inspirer ces messieurs du trou des Halles, vous voilà à Châtel-Montagne : 11 h. 45. Halte, méditation, pique-nique, mouvements tournants autour d'une nationale un peu encombrée, décrochement vers l'est : Charlieu, où vous attend dans l'abbaye une exposition La Fresnaye organisée par la société des Amis des arts de cette excellente petite ville, paisible à remettre les plus opiniâtres insomniaques dans le droit chemin, dodue et de bon accueil.

Exposition d'intention modeste mais réalisée avec beaucoup de soin et de piété : La Fresnaye est mort il y a cinquante ans, et il a passé presque tous les printemps et les étés de sa trop courte vie dans une propriété qui appartenait à sa mère, tout près de Charlieu. Des tableaux de jeunesse voisinent avec des œuvres de plus forte empreinte, *la Roumaine, le Bouvier*, une *Scène militaire* de 1917 dont le cubisme humoristique fait penser aux *Trois musiciens* peints quelques années plus tard par Picasso, et l'exposition nous présente aussi quelques précieux documents : des carnets de dessin, le journal que La Fresnaye tint de sa maladie avec une précision et un détachement comparables à ceux d'Antoine dans l'*Epilogue* des Thibault.

15 h. 30. Il est bien tôt pour rentrer et l'autoroute que nous rejoindrons par le joli chemin de Chauffailles et Beaujeu, résolvant tout problème, pourquoi ne pas pousser une pointe vers le Sud ? Nous verrons ou reverrons Bonnard à Saint-Paul, Rembrandt à Nice, Marilhat à Marseille, et, prenant notre courage à deux mains, nous armant de toute notre résolution morale, forts d'une relecture rapide des pères de l'Eglise, nous pousserons même jusqu'à Saint-Tropez.

Le musée de l'Annonciade y commémore, sans raison chronologique particulière, mais avec beaucoup de charme, l'arrivée de Signac dans le port de Saint-Tropez à bord de son voilier *l'Olympia*, le 16 mai 1892. On nous montre, à côté de très beaux dessins et aquarelles de l'ami de Seurat, des œuvres de Cross, Luce, Bonnard, Valtat, Vuillard, une très curieuse *Fin de moisson*, de Charles Angrand, et le plus amusant des portraits de Fénéon. Il est dû, bien sûr, à Van Dongen, dont la présence illumine ces lieux en même temps que quelques Marquet admirables, qui nous réconcilient avec ce peintre aujourd'hui presque inconnu.

La banlieue de Tokyo

Mais, sitôt sorti du musée, quel spectacle ! Agrippa d'Aubigné seul pourrait le décrire. Et quelle foule ! Et l'on parle de construire une ville entière sur l'emplacement du parking du port ! Saint-Tropez se japonise, non que l'on y voie de Japonais (c'est même le seul endroit du monde où l'on n'en voit pas), mais parce que la densité humaine au kilomètre carré y est en passe d'atteindre celle de la banlieue de Tokyo. Quittons ces lieux sataniques où la vertu pleure sur les décombres de l'esprit. Nous avons assez parlé du Sud. Songeons au Nord, à ce beau Nord si frais et verdoyant auquel nul ne pense en cette saison.

Quelques tours de roue et nous voici à Calais. Ce n'est pas joli joli, Calais, mais une exposition y mérite notre visite. Organisée par les conservateurs de la région et l'inspection des musées de province en la personne de M. Jean Lacambre, elle regroupe les « Trésors des musées du Nord » pour la peinture française entre 1770 et 1830. Elle prolonge aussi la mémorable exposition « De David à Delacroix » et indique aux musées de province une solution qui les sortirait peut-être de leur embarras : le regroupement régional.

Les noms sont ici un peu moins glorieux qu'à Paris, bien que l'on nous montre un Géricault, l'étude pour la *Course des chevaux libres à Rome*, où l'artiste transforme en cauchemar épique une scène de vie urbaine, un de ces David aimables, presque galants *(Apelle et Campaspe)*, dont on s'est trop souvent moqué, et une *Hélène* de Gros qui, si l'attribution est discutée, n'en est pas moins une image de la féminité aussi troublante et donnant à penser que *l'Odalisque* d'Ingres (n°s 33 et 36). Mais la qualité du choix et de l'accrochage éclaire fort bien l'évolution de la peinture française depuis le style fleuri et mouvementé de Suvée dans le *Combat de Minerve et de Mars* et du *Sacrifice d'Abraham* de Taraval jusqu'aux partis les plus sévères de l'époque néo-classique (n°s 32 et 77), l'influence de Poussin demeurant fort vivace, en particulier chez Guillon-Lethière.

Les divers genres de l'époque sont bien représentés : compositions historiques, paysages, portraits surtout, avec un remarquable exemplaire du talent de Nicaise Perrin. Mais c'est, bien sûr, la scène de genre qui domine, qu'il s'agisse de Louis Watteau, chroniqueur alerte du siège de Lille en 1792, ou des compositions édifiantes de Wille et de Constant Laborde, la première toute proche encore de Greuze, la seconde *(Une scène de vaccine)* annonçant l'euphorie scientifique du dix-neuvième siècle.

Ne quittons pas Calais sans évoquer celui qui fut le grand homme de la période et de la région : Louis Boilly, dont les neuf petites toiles qui nous sont présentées sont autant de chefs-d'œuvre, avec une irrésistible scène de comédie *(le Vieillard jaloux)*, de délicieuses têtes d'enfants *(les Petits Soldats)* et un portrait de Robespierre qui nous montre que celui-ci n'était pas le super-agité, le « chat trempé dans du vinaigre » que ses adversaires ont dit. Mais que vois-je ? Une affiche annonce une exposition au musée de Dieppe, qui s'intitule : « la Jambe ». Ça alors ! La jambe dans l'art.

Précipitons-nous. Mais il se fait tard, il faut rentrer et, sans passer par-dessus la jambe, nous pouvons remettre cette « jambe » au prochain numéro.

ANDRÉ FERMIGIER.

(★) *Jules Laurens en Auvergne*. Musée Bargoin, Clermont-Ferrand. Jusqu'en octobre.
(★) *Roger de La Fresnaye*. Abbaye de Charlieu. Jusqu'au 28 septembre.
(★) *Paul Signac et ses amis de Saint-Tropez de 1892 à 1914*. Musée de l'Annonciade, Saint-Tropez. Dates non précisées.
(★) *Peinture française dans les musées du Nord. 1770-1830*. Musée des Beaux-Arts, Calais. Jusqu'au 25 août. L'exposition ira ensuite à Arras, Douai et Lille.



« Sommets d'Auvergne », de Jules Laurens

Le centenaire de Jacques Villon à Rouen

ISSU d'une famille normande de bonne bourgeoisie — le père était avocat à Rouen — Jacques Villon, pseudonyme de Gaston Duchamp, fut plus lent que ses frères, Raymond, le sculpteur, mort en 1918 à la guerre, et Marcel, le joueur d'échecs, à réagir aux idées dans l'air. Il avait fait son droit, puis s'était lancé dans la caricature. Il lui fallut la mort de Jules Roques, directeur du *Courrier français*, pour rompre les liens avec plus de dix ans d'illustrations humoristiques, qui lui valaient un très honnête succès, pour le *Courrier français* donc, pour *l'Assiette au beurre, Cocorico, le Gil Blas, le Rire, Frou-Frou*... dessins scabreux et épicés d'observateur mondain, plus indulgent d'ailleurs que moraliste à charge. Déjà il avait l'élégance du trait.

Quand il tourne cette page, en 1910, il a trente-cinq ans. Il est de nature réservée, prudente et méthodique, n'aime pas le hasard ni les effusions. Si le cubisme lui paraît la seule voie possible, il ne se sent en plein accord avec rien de ce qui tourne autour de lui. Quels furent son rôle et sa place dans ces soirées de Puteaux qui réunissaient les trois frères, et d'autres artistes tels que Gleizes, Metzinger, La Fresnaye, Picabia, Kupka (en voisin), mais aussi des critiques, Maurice Raynal notamment ? On discutait beaucoup — de la nouvelle peinture constructive, bien sûr, que l'on cherchait à sortir de son empirisme romantique, à discipliner, tout en lui donnant du mouvement et de la couleur. L'analyse de ce moment mal connu de l'histoire de l'art que fait Dora Vallier dans l'introduction au catalogue autorise à penser que Villon y joua un rôle capital.

Après le cubisme

C'est en tout cas dans un climat de ferveur scientifique, de calcul et de spéculations à partir des trouvailles de Picasso et de Braque que, sous les couleurs de la « *section d'or* », et non plus du cubisme — ou alors du « cubisme » entre guillemets, — vont s'organiser les recherches de Villon. Recherches qu'il saura porter bien au-delà des contraintes tant formelles que chromatiques qu'il s'impose à travers un continuel mouvement de va-et-vient dans la gamme des possibles de la figuration à l'abstrait, par la géométrisation des formes, le calcul des lignes de forces, et la mise au pas de la couleur-lumière.

Un bon exemple des premiers résultats de sa démarche picturale nous est fourni par l'ensemble d'études et plusieurs versions de *la Table servie* (1912). Villon, encore tributaire des tons sourds, des terres et des ocres des premiers cubistes, passe d'une représentation fidèle des objets dans un espace tridimensionnel à peine contesté (dessin) à la mise en place des volumes décomposés par facettes, en les accrochant à la grille apparente des « tracés régulateurs », doublée d'un dispositif pyramidal qui commande la répartition des zones de lumière.

La Table servie est un des rares exemples de nature morte que l'on trouve dans son œuvre, vouée à des sujets plus dynamiques. Témoin, à l'époque du *Nu descendant l'escalier*, de Picabia, fracassants, des futuristes, connus au moins par ouï-dire du groupe de Puteaux, les fameux *Soldats en marche* (1913) où Villon veut exprimer « la synthèse du mouvement par la continuité », ou encore ce merveilleux tableau, *Fillette au piano*, de la même année, où perce déjà son goût de la couleur et des modulations chromatiques, ici des verts, où toutes les lignes de composition reprennent le format ovale du tableau et fragmentent les formes en entraînant un effet cinétique.

Les pyramides de Vinci

C'est à partir de 1920 que l'on peut suivre exactement les étapes de la métamorphose de l'objet jusqu'à l'ultime phase abstraite, avec la série des *Bustes*, dont le premier est une gravure d'après la sculpture du buste de Baudelaire par son frère, là, selon un principe de décomposition par plans superposés, semblable à celui retenu pour *la Table d'échecs* (1919). Ou encore avec la suite du *Jockey*, qui donne toute la dimension personnelle des recherches de Villon.

Le cas du *Jockey* est particulièrement explicite. Une série de dessins numérotés par l'artiste montrent étape par étape l'analyse du thème sous différents angles : cheval vu de profil, cheval vu par en dessus, cavalier idem, puis superposition avec mise au carreau et réorganisation des éléments par éliminations successives jusqu'à la composition pure — imbrication de plans triangulaires strictement parallèles à la surface du tableau.

Abstrait, Villon l'était au sens étymologique du mot. Rares sont les exemples de sa peinture qui ne trouvent leur point de départ dans la nature. Il aime la vie, le mouvement. Il s'intéresse à la figure humaine, qu'il hésite à déformer. Il ne pouvait être un cubiste orthodoxe. Il aime le dessin, le construit, la couleur, la lumière. Son propos, son problème — il aime les problèmes, — concilier les contraires, ne rien sacrifier de ces éléments hétérogènes à l'unité et à l'autonomie du tableau. Voie difficile dans laquelle il s'est engagé lucidement, intellectuellement, réfléchissant, crayon en main, sur le motif, s'appuyant sur des agents extérieurs qui vont lui fournir la « juste mesure ». Il emprunte à Vinci le système des pyramides, et, plus tard, après 1930, à Rood, le cercle chromatique. Mais finalement cela explique mieux l'homme que l'œuvre, irréductible heureusement à la seule mathématique.

La couleur, pas plus que la forme, ne suit chez Villon la réalité. Elle aussi participe de la re-création de la chose vue, à partir d'un accord premier, tiré du ton local. Elle aussi est soumise à des lois objectives, dispensée par nécessité d'équilibre selon le cercle chromatique. Pourtant elle pèse lourd dans la balance des émotions suscitées par l'œuvre du peintre — elle est la source lumineuse de son lyrisme, de sa poésie. Ni Rood, ni aucune théorie scientifique ne peut suffire à rendre compte de cette qualité de la couleur chez Villon — des bleus, des mauves, des verts de peinture à fresque, des gradations et passages qui font de son espace — après 1940 surtout, avec les paysages de la Brunié, *les Grands Fonds*, ou encore son autoportrait de 1942 — un lieu de lumière.

Rien non plus n'explique ce ni trop ni trop peu de pâte, ce plutôt moins que plus — qui pourtant donne à la couleur une présence charnelle — ce travail de la brosse qui, lui, n'obéit à aucune grammaire. Ni longs traits, ni simples touches étriquées, mais une sorte de pétrissement de la couleur comme modelée du bout des doigts, approche sensuelle de la toile.

Il faut rendre justice à l'exposition rouennaise, l'éclairage zénithal de la salle des peintures, en cette saison, nous restitue cette lumière propre à l'œuvre de Villon.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée des beaux-arts de Rouen, jusqu'au 21 septembre. Exposition réalisée en commun par la Ville de Rouen et par la Réunion des musées nationaux, avec la collaboration du Fogg Art Museum, Cambridge (États-Unis).

Culture canadienne ou culture québécoise

De la forteresse du Centre national des arts...

C'EST la reine Victoria qui décida, en 1857, de faire d'Ottawa la capitale du dominion canadien, comme contrepoids à Montréal et Toronto, les deux rivales. A l'Angleterre des cottages sont venus s'ajouter les gratte-ciel de l'Amérique. Mais, avec ses ambassades, ses jardins, son fleuve large, ses lointains de forêts, sa très gothique colline du Parlement, Ottawa offre bien l'image idéale de la capitale modérée qu'exige un vaste pays travaillé par sous-entendu du bilinguisme. Le symbole de la ville n'est-il pas en son centre une cuve de bronze où une vraie flamme colore un vrai jet d'eau ?

C'est ici que l'État définit avec prudence les objectifs et la portée des cultures nationales : la direction culturelle des affaires extérieures se soucie, au-delà des alliances européennes traditionnelles, de travailler avec l'Afrique francophone, avec les pays de l'Est et l'Amérique latine ; le secrétariat d'État veille à la coordination des activités culturelles au niveau fédéral « dans le sens de la démocratisation et de la décentralisation de la culture » ; enfin, le Conseil des arts, original organisme de mécénat paragouvernemental, subventionne aussi bien les arts de la scène que les arts plastiques et que l'édition. On s'inquiète ici de voir le cinéma et le théâtre québécois s'enfermer dans un ghetto : « Comment peut-on vouloir être soi-même et rester exportable ? » On préfère aussi compter sur la fameuse banque d'œuvres d'art qui permet à tout instant de « voir » l'investissement public : 5 milliards de dollars par an consacrés à l'achat d'œuvres canadiennes contemporaines, louées par la suite à des établissements privés, dans l'espoir d'un effet d'entraînement sur ce secteur.

Vingt-neuf entreprises de spectacle — dont les principaux théâtres québécois — ne pourraient exister sans le Conseil des arts ; seule la Nouvelle Compagnie théâtrale, à Montréal, est directement subventionnée par le gouvernement provincial du Québec.

A vrai dire, l'industrie de la scène se porte plutôt bien au Canada, où la plupart des théâtres connaissent en moyenne 80 à 85 % de fréquentation, dont plus d'un tiers de nouveaux abonnés depuis 1970 : l'État n'a rien à perdre à se montrer généreux, et l'on devine l'incidence du succès de certaines compagnies sur l'économie canadienne.

Selon un rapport sollicité par le Conseil des arts, les impôts et autres revenus de tous les paliers du gouvernement sont égaux, sinon supérieurs, aux subventions accordées : en 1972-1973, les recettes fiscales ont rapporté l'équivalent de 96 % des subventions du Théâtre du Nouveau-Monde et de 185 % des sommes versées à la Symphonie de Toronto.

Le Conseil des arts souhaite freiner son aide aux grandes institutions de prestige au profit de compagnies plus jeunes et plus novatrices. Pourtant à Ottawa, au bord du canal Rideau, face à la Galerie nationale, à mi-chemin du ministère de la défense et de l'hollywoodien hôtel Château-Laurier, l'élégante forteresse du Centre national des arts (due à l'architecte Lebensold) propose une culture de prestige : des jardins, des restaurants, des terrasses ; le décor de tapisseries de Manessier et de sculptures de Zadkine ; un opéra presque aussi grand que le « Met » de New-York ; une salle de théâtre et un studio à acoustique modifiable ; un festival d'opéras en juillet — cette année « la Flûte enchantée », « la Traviata », « la Belle Hélène » — et une saison de théâtre français éclectique au point de présenter une pièce québécoise, qui vise surtout le public francophone de la ville de Hull, de l'autre côté de la rivière.

...à la frontière de la rue de Bleury

A la paix d'Ottawa, qui est celle des bureaux confortables à l'épaisse moquette et à la climatisation discrète, à cette paix où argent rime avec plan, et plan avec ordre, répond l'effervescence du Montréal de juillet 1975, gigantesque chantier livré aux entrepreneurs et à la spéculation dans la perspective des futurs Jeux olympiques. De la place Cartier à la rue Sainte-Catherine en passant par les anciens docks, la ville chinoise, les ruelles de sex shops et les couvents, il faut franchir bien des pays et même des terrains vagues. Il suffit de traverser la ville d'ouest en est pour sentir, à travers la poussière des chantiers de l'été, que Montréal est la vraie frontière entre Québec et Canada et que, au-delà de la place des Arts, somptueux ensemble de théâtres-garages, la rue de Bleury marque comme une frontière interne. *Au-delà se situent la demi-douzaine* de théâtres que compte encore Montréal.

Jamais le besoin de théâtres ne s'est manifesté pourtant avec plus d'intensité *ni de force.* Un centre d'essais dramatiques a été créé pour promouvoir et guider l'écriture théâtrale ; il donnera en octobre à Chaillot des exemples de la récente production québécoise. Mais il serait léger de croire que le théâtre est ici un simple processus d'invention.

Le nom de Michel Tremblay auquel semble se réduire en France le théâtre québécois symbolise la période d'affirmation qui a suivi l'Expo 67 à Montréal : en ce temps-là, le théâtre québécois était exotique chez lui-même.

Michel Tremblay, après avoir porté longtemps sur ses épaules le poids *de la dramaturgie nationale*, lui sert toujours de paratonnerre contre les critiques officielles.

Toutefois, si le gouvernement fédéral a refusé naguère de subventionner le voyage des *Belles Sœurs* à Paris, on se dispute partout aujourd'hui la création de ses pièces. Les deux dernières, *Hosanna* et *Bonjour la bonjour* racontent, la première, les amours d'un travesti et d'un « blouson noir », *et l'autre décrit* la manière dont on peut par l'inceste échapper à l'enfer familial, allégorie sur la façon dont le théâtre québécois doit arracher ses masques et oser enfin exister, après l'étape indispensable de l'auto-affirmation.

Tremblay a déjà décidé que *Sainte Carmen de la main* (street) sera cet hiver sa dernière pièce écrite en joual, le débat sur la langue lui apparaissant désormais « *chaud, dépassé, vain, ennuyant et niaiseux* ». Mais Tremblay n'est ni seul ni le premier.

On peut rappeler d'anciens auteurs *populaires comme Félix Pontré ou* Fred Bary et plus récemment Gratien Gelinas et Marcel Dubé. Lorsque le père Legault et ses compagnons du Saint-Laurent, vers 1945, se sont installés sous l'église du Jésus, ils ont joué *la Vie de saint François d'Assise* de Ghéon, puis, sous l'influence de Ludmilla Pitoëff, ils sont passés du chrétien au classique avec *l'Echange*, de Claudel. Ce pionnier du grand et beau théâtre, ce vrai Copeau luttant contre un Antoine imaginaire, a laissé des disciples dont le principal, Jean-Louis Roux, dirige aujourd'hui le Théâtre du Nouveau Monde, premier théâtre du *Canada.*

Un peu Jean-Louis Barrault, un peu Laurence Olivier, Jean-Louis Roux cite Vilar et Mao, Brecht et Molière, dans un français plus parfait que *nature. Le répertoire de son théâtre* proposera cette année pour les fêtes une parodie de music-hall, œuvre québécoise de Claude Roussin, *Marche Laura Secord.* Mais Roux répugne visiblement au joual : « *C'est une langue de colonisés qui compromet l'universalité du message théâtral,* dit-il. *Doit-on s'amputer soi-même et amputer les autres par un choix qui risque de devenir répétition et ne signifie que lamentation sur soi ?* » Jean-Louis Roux voyagera à la rentrée à travers les maisons des jeunes de la région parisienne.

Mais ce qui sépare Michel Tremblay et Jean-Louis Roux est moins *lié à la question linguistique qu'à la* situation du théâtre en Amérique du Nord, plus riche encore de contradictions que le Québec de 1968.

S'il faut savoir naviguer, c'est désormais sur des vagues qui ne sont pas seulement psychologiques ; on sent que la poussée vient d'ailleurs : des spectacles comme ceux que promène le Grand Cirque ordinaire, ou des théâtres étudiants *comme la Rallonge, dont la Grande Envolée*, très new-yorkaise, est présentée au Théâtre de Quatre Sous, ou encore les *Monologueries cosmiques et tendres*, de Raoul Duguay, à l'hôtel Nelson, affirment un refus *commun de l'histoire. Les jeunes, ici,* se sentent de plus en plus liés à une réalité américaine, et oublient les nostalgies européennes.

On parle trop peu de l'extraordi*naire essor du théâtre anglais cana*dien : les Anglais n'ont-ils pas de *plus grandes difficultés que les Qué*bécois à faire reconnaître leur identité ? Le Passe-Muraille et le Taragone de Toronto, le Théâtre d'été de Vancouver, le Festival de Strafford, des hommes de théâtre comme Robin Phillips, Bob Thomson ou David French expriment cette préoccupation. Alors, sous le coup de l'émulation, le théâtre québécois investit la province par la voie du Théâtre d'été : c'est ce que font la Marjolaine, la Joliette, le Beaupont-Saint-Michel : le bateau-théâtre de l'Escale parcourt les différents ports du Québec.

A Montréal même, c'est dans le minuscule Théâtre d'aujourd'hui (non subventionné) que le Québec s'incarne le plus vigoureusement par la personne généreuse, tonitruante et fine de Jean-Claude Germain. Ses *derniers spectacles mériteraient bien* d'être connus ailleurs qu'au Canada : *Beau, bon, pas cher, où une troupe* d'acteurs vit son propre jeu, comme si le théâtre n'avait plus pour être le théâtre qu'à être à l'image du théâtre, et surtout *les Hauts et les Bas de la vie d'une diva*, événement de l'année, *court-circuit* surprenant entre l'opéra, le rock, la musique tzigane, la ville, la campagne, le sexe et l'Europe. Pour Jean-Claude Germain, « folklore » ne sonne pas péjoratif : « *Pourquoi refuser le joual ? C'est une langue industrielle et c'est une langue qui, ses anglicismes compris, porte la marque de l'histoire : le français universel, c'est comme l'espéranto.* » Evidemment, le « folklore » occupe beaucoup de place dans le théâtre québécois. « *Au moment où une culture est menacée de mort,* dit Jean-Claude Germain, *elle a tendance à se fixer en œuvres formelles : ainsi pour l'Irlande à la fin du dix-neuvième siècle, ainsi pour les Celtes dans les romans de la Table ronde.* » La force effective de ce folklore est comme le souvenir, celle des choses qui ne sont déjà plus. Si canadien veut dire universel, québécois signifie politique et le théâtre de Germain avoue *plus clairement encore ses visées* que celui de Tremblay. Le prolétariat auquel il donne la parole peut être de partout, et donc partout reconnu.

Si Germain effarouche, c'est qu'il s'exprime sans rechercher le chef-d'œuvre. Ottawa finira peut-être par le subventionner aussi. Mais ce n'est pas ainsi que le gouvernement fédéral trouvera une véritable définition *à la culture canadienne,* la *culture* d'un pays dessiné par le trajet d'un train, celui qu'il fallut bien inventer pour transporter le plus commodément un colis d'Halifax à Vancouver.

BERNARD RAFFALI.

RENCONTRE AVEC LE CINÉASTE JEAN-PIERRE LEFEBVRE

« A Avignon, nous avons montré nos plaies »

AUX Rencontres cinématographiques d'Avignon, on a pu voir, pendant trois jours (du 23 au 26 juillet), une dizaine de films du Québec (rétrospective 1947-1975) qui ne correspondaient pas, malgré quelques signatures célèbres, à ce que la France connaît du cinéma québécois. Jean-Pierre Lefebvre (trente-quatre ans), accompagné de sa femme Marguerite Duparc et de Lucien Hamelin, directeur du Conseil culturel québécois pour la diffusion des films, y présentait *l'Amour blessé*, son dernier film inédit.

« *A Avignon,* dit-il, *nous avons montré nos plaies. Ces œuvres représentaient le cinéma privé et indépendant, elles ont été faites pour révéler un aspect social du Québec. Ces trois jours ont permis, avec les films et les débats, une approche très simple du cinéma québécois, une approche plus généralisée qu'on ne le fait d'habitude en France. Nous voulions renvoyer les gens aux rapports sociaux, culturels et politiques. Nous voulions jouer le rôle d'« éveil au Québec ». Il devient fondamental de restituer les films québécois dans leur vrai contexte de production et de distribution, car la situation du cinéma québécois est très inquiétante.* »

L'originalité culturelle du cinéma québécois fut révélée chez nous, dans les années 60, par les films que produisait l'O.N.F. (Office national du film). A cette époque, il n'existait au Canada aucune structure fédérale ou provinciale capable d'appuyer la production de longs métrages. Il y avait les commandes de la télévision et le cinéma privé artisanal. Jean-Pierre Lefebvre, lui, a débuté en 1965, avec *le Révolutionnaire.* Marguerite Duparc, sa femme, était productrice et monteuse. Ils avaient réuni un peu d'argent, mis en chantier en même temps *Patricia et Jean-Baptiste.* Quelques apports (des ventes à la télévision, de petites sorties, puis un modeste héritage) leur ont permis d'établir leur société de production. Le succès au Festival de Montréal et au Festival d'Hyères (prix du meilleur film étranger) d'*Il ne faut pas mourir pour ça* (tourné en 1966) a valu à Jean-Pierre Lefebvre des propositions de l'O.N.F.

« *Mais je n'y ai pas fait ce qu'on s'attendait à me voir faire. Je ne voulais pas faire du cinéma vérité, tout en utilisant certaines de ses méthodes. Cela m'a mené jusqu'en 1967, jusqu'à la mise en place de la Société de développement de l'industrie cinématographique, qui a changé les perspectives du cinéma canadien. Cet organisme fédéral devait résoudre les problèmes de l'introduction des films québécois « culturels » dans les circuits de distribution possédés par les intérêts étrangers, et bloqués par le cinéma américain. Son premier geste a été de distribuer des primes à la qualité. J'en ai, d'ailleurs, profité. Ce fut la seule intervention de ce genre. Pour mettre sur pied une industrie inexistante, on a procédé à des allégements fiscaux sur les bénéfices des grandes compagnies industrielles, qui étaient détaxées à 60 % lorsqu'elles investissaient dans le cinéma. L'argent de ces « évasions d'impôts » a permis, jusqu'en 1974 (ces mesures fiscales ont été rapportées), à la SDIC de surproduire. Du même coup, la société a poussé les réalisateurs à faire des films commerciaux, qui plaisent au public, et sur le modèle américain.*

Cinquante films inédits en sept ans

» *Il n'existe au Québec aucune loi d'aide au cinéma, aucune détaxation, aucun quota réglementant l'entrée des films américains. Le gouvernement gagne beaucoup d'argent avec la taxe d'importation. Mais la taxe de divertissement (10 %), prélevée sur le prix des billets d'entrée, va... à la construction des routes. On ne trouve pas de financement en dehors de la SDIC. Elle contrôle la production. Les distributeurs ont un droit de contrôle sur les projets des réalisateurs, et ils ne sont même pas obligés de distribuer les films. Sur deux cent vingt produits, depuis 1968, il y en a au moins cinquante qui ne sont jamais sortis. Et, depuis la loi-cadre provinciale votée en juin dernier, la censure est passée directement entre les mains du ministre de la culture, qui a un droit de veto.*

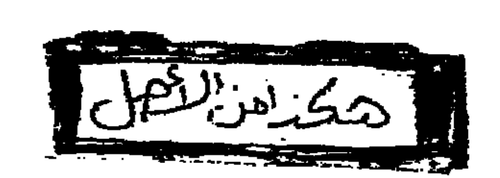
» *C'est le cinéma de type culturel — Perrault, Groult, Jutra, nous-mêmes — qui a permis l'installation des structures industrielles.*

La deuxième génération risque de disparaître

» *Or, aujourd'hui ces structures industrielles refusent notre cinéma. Moi, quand la SDIC me refuse un projet, je me débrouille tout de même avec Marguerite. Ça été le cas pour* les Dernières Fiançailles. *Mais comment un jeune qui débute est-il accueilli ? Ceux qui veulent faire des films tournés vers les problèmes sociaux n'y arrivent pas. Notre aventure personnelle n'est pas forcément un exemple. Les jeunes cinéastes qui sont entrés dans le système de la SDIC pendant sa période de vaches grasses y ont trouvé un appareil d'Etat qui réglait tous les problèmes. Ils travaillaient avec de l'argent comme si la situation allait de soi.*

» *Mais, depuis la crise de 1974, la nécessité de la rentabilité est devenue féroce. Les jeunes deviennent les scories du système — un seul film qui ne marche pas, qui n'est pas rentable, et ils ne peuvent pas continuer — ou doivent se compromettre. Ils forment une deuxième génération sans racines et sans conscience des difficultés, qui risque de disparaître sans que personne s'en soucie. Il est plus facile, aujourd'hui, de balayer douze jeunes gens débutants qu'un seul cinéaste qui a débuté de façon artisanale et qui tourne depuis douze ans. Vu de France, avec la notoriété que vous lui avez donné, le cinéma québécois est un cinéma d'auteurs en bonne santé. Cela est un mythe. L'exemple québécois prouve qu'on ne peut pas révolutionner le cinéma si on ne révolutionne pas les méthodes de production.* »

J. S.



Les vedettes de deux « films-catastrophes »

« Jaws » met le requin à la mode sur les plages américaines

LES Américains passent cette année des vacances contrariées. Frappés par l'inflation et la récession, ils restent en plus grand nombre dans leur jardin ou se déplacent à faible distance de leur domicile. Tout a augmenté pour les vacanciers, qui paient 15 % de plus que l'an dernier leur chambre de motel, 10 % de plus pour leurs repas sans parler d'autres hausses pénibles : chemins de fer (18 %), autobus (10 %), avions (9 %). Mais plus encore que l'augmentation du l'essence (15 à 18 cents par gallon), c'est la limite de vitesse portée à 90 kilomètres-heure qui, parce qu'elle allonge les délais de route, décourage les touristes.

La mer attire toujours les foules et pourtant l'accès aux plages est difficile dans ce continent, baigné par deux océans. D'où affluence exceptionnelle, démentielle même, sur les quelques plages ouvertes en permanence au public, comme Jones-Beach à Long-Island, qui chaque année reçoit *treize* millions de baigneurs.

Le grand frisson

Seront-ils aussi nombreux cette année ? Le film *Jaws* (mâchoires), adaptation du roman à succès de Peter Benchley sur les méfaits d'un grand requin blanc, que l'on voit, à l'écran, attaquer, dévorer et même digérer ses victimes, a créé une sorte de « grande peur » du requin, qui a pris les dimensions d'une psychose collective. Pas de panique encore sur les plages, mais un délicieux frisson d'inquiétude, assez fort cependant pour décourager les vacanciers, intimider les baigneurs. Quelques stations balnéaires n'ont pas fait leur plein de touristes, décontenancés par les alertes au requin, réelles ou fictives. Ici des canards sauvages pris à tort pour des squales ont provoqué une panique générale, mais ailleurs la police a chassé à coups de carabine un requin égaré. Du coup, les baigneurs prudents ne se laissent plus flotter sur leur matelas pneumatique et s'éloignent peu du bord tandis que les nageurs émérites et les pêcheurs sous-marins cessent d'être téméraires, attentifs à déceler les ailerons de l'animal prédateur. Beaucoup, avant de s'aventurer, interrogent les maîtres nageurs qui ont pour consigne de les rassurer. Mais certains d'entre eux, saisis par la « jaws fever » (la fièvre des mâchoires) ou possédés par la « jaws mania » (la manie des mâchoires) n'arrivent pas à surmonter leur peur. Et cela en dépit de toutes les statistiques rassurantes établissant que les risques d'être dévoré par un requin sont encore moins grands que ceux d'être frappé par la foudre.

A dire vrai, les producteurs qui ont cherché à créer cette psychose, en retardant délibérément la sortie du film au début de la saison estivale, ont réussi à provoquer chez leurs compatriotes une peur extrêmement rentable pour eux puisque *Jaws* a, en un mois, rapporté soixante millions de dollars, et, selon les prévisions, après les ventes à l'étranger, il battra le record de recettes détenu par *le Parrain* avec cent cinquante millions de dollars.

Des mâchoires qui rapportent

Mais la « jaws mania » a fait d'autres heureux. Parmi les profiteurs de la grande peur, il faut compter ceux qui vendent des tee-shirts, maillots, chemises au signe du requin terrifiant, la gueule ouverte sur des dents acérées... D'autres font de la réclame pour des colliers et pendentifs de dents de requin, « *authentiques, tirées des mâchoires mêmes du tueur* » : « *Pendant des milliers d'années, les hommes véritables et les belles femmes ont chéri les dents de ces tueurs du fond des mers, considérées comme des bijoux de la nature, et leur ont attribué des pouvoirs mystiques assurant le succès au combat ainsi que dans l'amour* », affirment les prospectus. Dans un magasin de farces et attrapes, un plaisantin peut s'acheter des ailerons de requin grandeur nature ; de quoi semer la panique chez ses amis et connaissances.

Les caricaturistes n'ont pas perdu de temps à s'emparer de l'affiche du film représentant une nageuse insouciante du monstre surgi des profondeurs la gueule ouverte, prêt à la dévorer. Ici, c'est le requin-communiste qui menace le Portugal et l'Italie. Là, c'est le requin-inflation qui va engloutir l'oncle Sam ou encore le requin-C.I.A. prêt à dévorer la statue de la Liberté.

Bien entendu, les psychiatres se sont intéressés au phénomène et la plupart expliquent le succès de *Jaws* par le désir d'évasion qui a déjà fait le succès d'autres productions du « cinéma-catastrophe ». Au guignol, les spectateurs résistent mal à l'envie de crier « Attention, attention ! » à la proie inconsciente du danger. Dans un cinéma en plein air de Californie, toute l'assistance en voiture a appuyé sur les klaxons au moment le plus angoissant.

Pour d'autres spécialistes, le public ne s'identifie pas avec la victime mais avec le requin, dévoilant ainsi ses instincts meurtriers. D'autres encore affirment que l'animal prédateur et la mer sont « *les symboles des peurs primitives enfouies dans l'inconscient collectif de l'humanité* ».

Enfin, des savants distingués ont apporté leur contribution à la connaissance du requin. On ne compte, disent-ils, que quarante à cinquante attaques par an, et dans 65 % des cas l'homme a des chances de s'en sortir, mais peut-être avec un ou deux membres en moins. (Voilà qui réconforte !) Dans le magazine *Time*, un expert recommande aux baigneurs certaines précautions : un maillot uni, sans couleur agressive, une nage régulière de préférence en groupe. Il ne faut se battre, dit-il, que si le poisson se montre agressif « sans doute possible », et, dans ce cas, il faut lutter avec tout ce dont on dispose, y compris ses jambes et ses mains. A moins, bien entendu, que ces membres ne soient dévorés par le requin...

Bien sûr, un couteau ne serait pas tout à fait inutile. On pense malgré soi à cette vieille plaisanterie anglaise, où un lord distingué, le couteau à la main, est aux prises, avec un requin qui, l'œil narquois, lui dit « *Comment, mylord ! du poisson avec un couteau !* »

HENRI PIERRE.

Bernard Fresson est un P.-D.G. qui vend de l'imaginaire dans le « Futur aux trousses »

BERNARD FRESSON a été, l'hiver dernier, Jo Gaillard, dans le feuilleton de télévision de Christian-Jaque. On va le voir, le ' août, sur Antenne 2, dans *Naïves hirondelles*, de Roland Dubillard, une de ses meilleures créations au théâtre.

Mais, le 6 août, Bernard Fresson sera deux fois « à l'affiche » de la rentrée cinématographique, avancée comme l'an passé. Le 6 août, en effet, sortent, en même temps, le *Futur aux trousses*, de Dolores Grassian, et *French Connection II*, de John Frankenheimer. Il y tient les rôles vedettes. Il fait partie aussi de la distribution des *Galettes de Pont-Aven*, de Joël Seria, et d'*Il pleut toujours sur Santiago*, d'Helvio Soto, qui viendront un peu plus tard.

« Dans ces quatre *films*, dit Bernard Fresson, *j'incarne quatre personnages qui n'ont aucun point commun : le P.-D. G. d'un groupe industriel* (le Futur aux trousses), *un flic marseillais un peu mondain et assez brutal* (French Connection II), *un peintre parisien qui vient en Bretagne peindre des méduses* (les Galettes de Pont-Aven) *et un expert économique du gouvernement Allende* (Il pleut toujours sur Santiago). *On ne peut pas dire que j'ai un emploi typique !*

» *Lorsque Dolores Grassian m'a donné à lire son scénario, j'ai été très intéressé par l'aspect fable sociale, qui était déjà dans* Que ferait donc Faber ?, *son film précédent, pour la télévision. Mais j'ai été très étonné lorsqu'elle m'a demandé de jouer le rôle de Sermeuze, le P.-D. G. Je croyais qu'elle allait me proposer le rôle de Borel, le futurologue. Dolores voulait que je sois Sermeuze parce que, comme comédien, j'étais, selon elle, l'anti-P.-D. G. par excellence. Le plus drôle, c'est que je serais sûrement devenu un type comme cela si j'avais continué dans ma première voie. J'ai fait H.E.C...* »

Sermeuze est un P.-D. G. qui, voyant arriver une crise économique, décide, sur le conseil d'un futurologue (c'est Claude Rich qui joue le rôle), de vendre de l'imaginaire aux foules. Il va leur vendre « la double identité » à partir du slogan « *Nous, c'est qui d'autre ?* ». Manière commerciale de manipuler les gens.

« *Mais*, dit Bernard Fresson, *en essayant de manipuler la foule, on est obligé de tabler sur l'inconscient et, à partir de là, on entre dans l'inconnu, ce qui est très dangereux. Les ordinateurs ne peuvent pas tout prévoir.* Le Futur aux trousses *est un film de catastrophe — un film drôle — sur un phénomène de société.*

» *Dolores Grassian montre l'époque dans laquelle nous vivons, avec le cataclysme qui peut se déclencher dans la réalité quotidienne. Avec la part de l'imprévisible. Il me semble qu'elle est, par ses préoccupations, de la même famille que Kubrick. Elle fait apparaître l'inquiétude du présent dans le délire d'une fable d'anticipation : « Il serait une fois. » Evidemment, on ne peut pas comparer* le Futur aux trousses *et* Orange mécanique, *dont la production relève d'un système foncièrement différent.*

» *Dolores a disposé d'un budget convenable, mais certes pas hollywoodien. Ce que je veux dire, c'est qu'elle a réussi à exprimer ce qu'elle voulait exprimer sans que cela dépende de l'argent. Il y a dans* le Futur aux trousses *des décors extraordinaires, essentiels à l'atmosphère du film. Ces décors « futuristes » sont vrais : les locaux de l'agence Havas, le centre d'ordinateurs du Crédit lyonnais, les tours Fiat, à la Défense. Il aurait fallu beaucoup d'argent pour les louer, d'énormes moyens pour les reconstituer en studio. Eh bien, Dolores a obtenu d'y tourner pour rien.*

» *Son film, terminé, nous a donné à tous, techniciens, acteurs, un choc. Il est moins intellectuel, moins « cartésien » que si un homme l'avait réalisé. C'est bien plus excitant pour l'imagination.* »

Après *le Futur aux trousses*, Bernard Fresson s'est rendu à Marseille pour le tournage de *French Connection II*, par John Frankenheimer (qui lui avait donné, autrefois, un petit rôle dans *le Train*). La suite du *French Connection* de William Friedkin. On y retrouve Gene Hackman. Il enquête, cette fois, sur un trafic de drogue à Marseille, et Bernard Fresson est le policier français qui l'assiste.

« *C'est*, dit Bernard Fresson, *un autre monde, un autre cinéma. Les problèmes d'argent ne se posent pas : le budget était de 6 millions de dollars. Pourtant, cette grosse production n'a pas été réalisée selon les méthodes classiques de Hollywood. Frankenheimer a tourné cela comme un reportage. Il s'est servi des voitures spéciales de la police, avec deux, quatre, six caméras cachées. Il a utilisé les rues de Marseille, les gens de Marseille. Il a travaillé en étroite collaboration avec le S.R.P.J. de Marseille, qui était alors dirigé par le commissaire Morin. Il a filmé une vraie descente de police, sans qu'on s'y rendît compte que le cinéma était là. Aux comédiens, il indiquait la situation et il nous fallait ensuite improviser.* »

Depuis son premier rôle dans *Hiroshima mon amour*, Bernard Fresson a été l'interprète de Luciano Emmer, Alain Resnais, Robert Enrico, Charles Belmont, Clouzot, Jean Herman, Costa-Gavras, Yves Boisset, Claude Sautet, Anatole Litvak, André Cayatte, Roger Pigaut, Serge Korber ; il a pu être, à la télévision, le peintre raté de *l'Œuvre*, Dimitri Karamazov, Javert ou Jo Gaillard ; il a pu jouer, au théâtre, Dubillard, Pinter et Tennessee William... Mais le cinéma français ne semble pas avoir compris la diversité de ses dons de comédien. Il semble le regretter, même s'il ne s'en plaint pas vraiment.

« *J'aime bien*, dit-il, *faire du cinéma l'été et du théâtre l'hiver. Oui, j'aimerais faire plus de cinéma, mais des films surprenants.* »

Pour lui, *le Futur aux trousses* et *French Connection II* sont de ceux-là.

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

Une sélection

Paris

Cinéma

PARIS EN FILMS

Au Vᵉ Festival Paris en films, à l'hôtel de Sully, une séance intitulée « Paris fiction » réunit, ce mercredi, Crainquebille, *de Jacques Feyder, et* Sonate en bien majeur, *réalisé en 1973 par Francis Bebey. C'est « Autour de la nouvelle vague » que sera composée la soirée du 31 juillet. Au programme :* Toute la mémoire du monde, *d'Alain Resnais, le deuxième conte moral d'Eric Rohmer,* la Carrière de Suzanne *et, enfin,* la Jetée, *de Chris Marker.*

— ET AUSSI : *Au cœur de la nuit,* surnaturel, Grande-Bretagne et tasses de thé; *Sherlock junior,* un Keaton jamais réédité depuis 1924; *Allonsanfan,* les balbutiements de la révolution en Italie ; *l'Atalante,* Michel Simon dirigé par Jean Vigo ; *les Damnés,* le premier « Crépuscule des dieux » de Visconti ; *Lenny,* un certain visage de l'Amérique ; *Profession : reporter,* l'Antonioni formaliste d'après *Blow up ; Rosemary's Baby,* rendez-vous avec le diable ; *Senso,* passion et engagement politique ; *le Voleur,* le voyou, cet anarchiste (d'après Darien) ; *Balade sauvage,* l'Amérique de James Dean sur les routes d'*Easy Rider.*

Théâtre

FERMETURE ANNUELLE

Ceux qui n'ont pas les moyens de prendre le train pour voir un des soixante spectacles quotidiens « in » ou « off » d'Avignon trouveront, presque partout, porte close. Restent, quand même, à l'affiche, pour rire : la fantaisie de Rego et Kaminka à la Comédie des Champs-Elysées (Viens chez moi, j'habite chez une copine) ; *pour s'intéresser, au-delà des mots, à la condition féminine :* La golden est souvent farineuse, *et* Elle, elle et elle, *à la Cour des Miracles ; pour être « dans le vent » : le nouveau Théâtre Campagne-Première, de Jean Bouquin, avec le* Presse-Purée des Destaing, *de Philippe Bruneau, et Copi, dans* Loretta Strong.

Musique

L'ÉTÉ A SCEAUX

Le Festival d'été de Sceaux a renoncé à ces concerts quotidiens pour se concentrer sur les week-ends, offrant des concerts d'une agréable variété, tels un récital Claude Kahn (Chopin, Debussy, Ravel, le 1ᵉʳ août, 20 h. 45), Cora Vaucaire et ses musiciens dans des chansons de tous les temps (le 2, 17 h. 30) et l'Ensemble de musique contemporaine de l'Itinéraire, avec l'étonnant Black Angels, *de Crumb (le 3, 17 h. 30), dans le cadre exquis de l'Orangerie et du parc.*

« L'AMFIPARNASO » au Festival estival

Dans les programmes toujours riches du Festival estival, où l'on notera en particulier le cours public d'interprétation de Narcisso Yepes pour la clôture du stage de guitare (Fac de droit, le 31) et un beau programme de musique anglaise par les Scholars (Tallis, Byrd, Henri VIII, à la Sainte-Chapelle le 5 à 18 h. 30 et 20 h. 30), l'événement de la semaine sera l'Amfiparnaso *d'Orazio Vecchi, par le Camerata Nova de Prague (les 4, 8 et 9 août, au Musée des monuments français) : cette comédie musicale en style de madrigal, créée en 1594 à Modène, est une éblouissante mixture de bouffonnerie et de langueur sentimentale, un pot-pourri de langages italien, espagnol, vénitien et juif ; la commedia dell'arte recréée par une polyphonie merveilleusement libre et spontanée.*

— L'ORCHESTRE DE CHAMBRE PAUL KUENTZ joue Vivaldi, Telemann, Leclair et Barsanti (Saint-Séverin, le 30 juillet) : *La conclusion d'un beau cycle baroque de trois mois.*

Danse

JOSEPH RUSSILLO aux Tuileries

Deux ballets, déjà connus, d'inspiration onirique, Mémoires pour demain *et* Fantasmes, *et une œuvre de danse pure sur le* Concerto en sol majeur, *de Ravel, qui vient d'être créée au Festival de Carcassonne. (6-7-8-9 août.)*

Arts

TORRES-GARCIA au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Tous les peintres abstraits, d'Hélion à Seuphor, connaissent et apprécient cet Uruguayen qui avait, de 1924 à 1932, occupé à Paris l'avant-scène de l'aventure abstraite. Parmi la centaine d'œuvres exposées figurent notamment les sept décorations murales (récemment déposées et entoilées) réalisées pour l'hôpital de Montevideo, peu après le retour de l'artiste dans son pays.

— ET AUSSI : *Michel-Ange,* les Esclaves, les dessins, *les dessins italiens de la Renaissance et le Studiolo d'Isabelle d'Este* au Louvre. *Hommage à Corot* à l'Orangerie, *Delacroix et les peintres de la nature* au musée Delacroix. *Tendances actuelle de la nouvelle peinture américaine* et *Michel* Boualdès à l'ARC 2. *Jagoda Buic* au Musée municipal d'art moderne. *Merkado* au musée Bourdelle. *Matisse* au musée d'Art moderne. *Max Ernst* au Grand Palais et à la Bibliothèque nationale.

Province

Théâtre

AVIGNON « IN »...

— NOUVEAUX AUTEURS A THEATRE OUVERT : Antoine Vitez a adapté *les Cloches de Bâle,* d'Aragon, sous le titre : *Catherine* (jusqu'au 3 août), et Bernard Sobel présente une première pièce, *Pépé Gustave voit rouge* (du 3 au 6 août). On attend, du 3 au 6 août également, *Des épaules aux pieds,* de Paul Huet, le spectacle de la Cellule de création de Daniel Mesguich.

— ET AUSSI : salle Benoît-XII, *Ping-Pong,* d'Adamov, mis en scène par P.-E. Heymann (jusqu'au 4 août). *Le Cercle de craie caucasien,* par le Théâtre de Liberté (du 30 juillet au 7 août), à Champfleury. Gérard Gélas et le Chêne noir jouent la *Béfana* et *Chants pour le Delta,* (jusqu'au 10 août). Silvia Monfort et *Lucrèce Borgia,* sont au Cloître des Carmes (à partir du 4.).

... ET « OFF »

— FEUILLETON COURZY LEON, par le Point Zéro, de J.-P. Dougnac (Faculté des sciences) : *Quinze épisodes en une seule fois, l'épopée d'une réussite. Réussite signifie ici combinaison de cartes soumises à des règles précises.*

— ET AUSSI : *la Guerre picrocholine,* par la Comédie du Havre. *La Souche,* par le Théâtre Action de Grenoble. Garance, Alberto Vidal, Azerthiope, les Mirabelles et Arrabal au Cirque du Mont-de-Piété. Arrabal (*l'Architecte et l'empereur d'Assyrie*) est aussi à la Cité scolaire avignonnaise. *La Création de Fos,* par Benedetto, au Théâtre des Carmes, et *Macbeth,* par Hubert Jappelle au petit lycée représentent les Avignonnais de souche.

« L'ARLÉSIENNE » à Sarlat

Pour la vingt-quatrième fois, le vallon boisé de la Cuze va accueillir le festival des Jeux du théâtre de Sarlat, en Périgord, qui a débuté le 29 juillet, avec. l'Arlésienne, *de Daudet, mise en scène par Fernand Ledoux. Marcel Tristani présentera ensuite* le Jeu de l'amour et du hasard, *le 2 août, puis* Cyrano de Bergerac, *les 6, 7 et 8 août.*

CHAILLOT à Châteauvallon

Nietzsche fait un tour dans le Midi : après le beau spectacle élisabéthain de Michel Hermon (C'est pitié qu'elle soit une putain), *le Théâtre national de Chaillot, décentralisé pour l'été, présente un essai d'amalgame danse et théâtre :* Zarathoustra, *adapté et mis en scène par André Cazalas sur une chorégraphie d'Ethery Pagava.*

— ET AUSSI : *la Valise* (2, 4 et 5 août) et deux spectacles de la Compagnie Dominique Houdart à Vaison-la-Romaine : *la Guerre des demoiselles, création de la* Compagnie Guy Vassal (le 2 et le 6), ainsi que *Marie Tudor* (le 5, le 7 et le 9) à Aigues-Mortes. *L'Hamlet* de Denis-Llorca à Sète (le 2 août).

Musique

« OTELLO » à Orange

*Conclusion de la trop courte saison des nouvelles Chorégies d'Orange, une exceptionnelle représentation d'*Otello, *de Verdi, avec le prodigieux Jon Vickers, la voix de ténor la plus riche et la plus bouleversante d'aujourd'hui, avec Teresa Zylis-Gara comme Desdémone, les chœurs « Lyrico di Torino », et l'Orchestre national de France, sous la direction de Lorin Maazel. Un cadre à la mesure d'un chef-d'œuvre. (Le 2 août, 21 h.)*

LES SOVIÉTIQUES à la Sainte-Baume

Un travail en ateliers réunissant amateurs entraînés ou néophytes et professionnels, des rencontres avec les interprètes et les compositeurs, des concerts à la Sainte-Baume, Saint-Maximin et Manosque, des créations (l'Opéra abstrait Sonorité jaune, *de Schnittke, d'après Kandinsky), tel est le programme d'une des réalisations le plus originales de l'été, dans l'admirable site de la Sainte-Baume, avec, cette année, trois compositeurs soviétiques d'avant-garde : Schnittke, Denisov et Goubaïdoulina, ainsi qu'André Boucourechliev. (Du 2 au 17 août.)*

PRADES SE SOUVIENT

Fidèle à Pablo Casals, Prades maintient son souvenir par un festival qui reste au plus haut niveau avec C. Eschenbach (le 30), J. Demus et J. Suk (le 2 août), X. Darasse et A. Calvayrac (le 3), H. Szeryng et H. Dreyfus (le 4), les Solistes de Zagreb (les 5 et 6 août), etc. Les concerts sont donnés dans le site grandiose de l'abbaye Saint-Michel de Cuxa.

ERATO à Villevieille

Dans la cour du château de Villevieille, près de Sommières, la muse Erato convie les artistes les meilleurs de la firme du même nom pour un petit festival bien précieux dans cette région un peu déshéritée musicalement qu'est le Gard : l'Orchestre Paillard, P. Huttenlocher, M.-J. Pirès, L. Laskine, J.-P. Rampal, R. Crespin, Th. Guschlbauer, F. Lodéon, M. Corboz, etc. (Du 5 au 9 août.)

— FONDATION MAEGHT, à Saint-Paul de Vence (pop' music, Prokofiev, Webern, Berg, Schoenberg, Ravel, Crumb, Barber, etc. Du 4 au 8 août) : *De grandes œuvres modernes et des « cris » dans l'espace silencieux de Giacometti.*

— SAINT-DONAT (du 2 au 12 août) : *Le classique festival Bach, avec M.-C. Alain, l'orchestre T. Varga, l'Ensemble de Lausanne dirigé par M. Corboz, A. Isoir, E. Krapp, etc., accompagné d'un cours d'été pour organistes de M.-C. Alain.*

— ELECTROACOUSTIQUE A TIGNES (du 3 au 10 août) : *Une semaine d'initiation à la musique électroacoustique et aux recherches instrumentales modernes, sous la direction de Michel Chion.*

— ET AUSSI... : Ensemble Ch. Ravier (Villeneuve-lès-Avignon, les 1ᵉʳ et 3 août ; Senanque, le 2) ; E. Schwarzkopf (Monaco, le 2) ; les Bach Solisten (Guebwiller, le 2, et Menton, le 5) ; Y. Menuhin (Sisteron, le 2, et Monaco, le 6) ; H. Szeryng et H. Dreyfus (Gourdon, le 3) ; les Scholars (Avignon, le 4) ; G. Souzay (Chamonix, le 4).

Danse

KHAWARÉ à Avignon

Une fête africaine sous le chapiteau des Tréteaux de France : rythme, poèmes, chants, danses, pantomime, toute la tradition populaire des griots du Sénégal recomposée par Maurice Sonar Senghor (3 et 4 août).

Arts

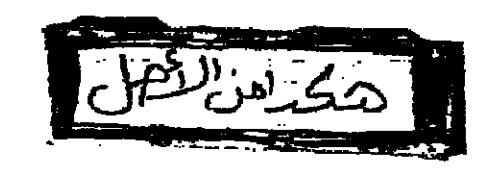
REMBRANDT ET LA BIBLE au musée de Nice-Cimiez

Chagall reçoit pour la première fois dans son musée dédié « aux œuvres d'art de haute spiritualité ». Il a choisi Rembrandt. L'exposition rassemble, grâce au concours de nombreuses collections publiques et privées européennes, l'essentiel — environ cent — des eaux-fortes illustrant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament ; vingt-sept dessins fulgurants choisis parmi plusieurs centaines consacrés à des thèmes bibliques. En contrepoint de cette présentation graphique, trois toiles évoquent Rembrandt peintre.

MARQUET à Bordeaux

Marquet, né il y a cent ans, à Bordeaux, est revenu à son port d'attache, pour le Mai, et pour tout l'été. L'exposition que l'on verra ensuite à Paris comporte plus de cent soixante toiles, aquarelles et dessins significatifs de toutes les étapes, les bonnes et les moins bonnes, du « peintre de l'eau » des ports et des fleuves, un fauve gris.

— ET AUSSI... : *Bonnard,* à Saint-Paul-de-Vence; *Monet,* à Albi; *J.F. Millet,* à Cherbourg ; *Hajdu,* à Mâcon ; *Miro,* à Angers ; *Soulages,* à Montpellier ; *Olivier Debré,* à Antibes ; *André Masson,* à Aix-en-Provence ; *Erro,* à Avignon ; *Geneviève Asse,* à Ratilly-Treigny (Yonne) ; *Jeux et jouets du XIXᵉ siècle,* à Sainte-Suzanne (Mayenne) ; *Le Fantastique intérieur, 1945-1975* (Fred Deux, Bellmer, Hundertwasser, Nevelson...) à l'abbaye de Beaulieu (Tarn-et-Garonne) ; *l'Emploi de la peinture* (Babou, Casadesus, Cueco, Fromanger, Le Boul'ch, Messac, Rabascall), à Sarlat ; *Le Festival international de la peinture,* à Cagnes-sur-Mer.



PARIS

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE, au Théâtre Marigny (742-27-31), les 30 et 31 à 20 h. 30 : Le Bourgeois gentilhomme.

Les salles municipales

NOUVEAU - CARRE (277-88-40), (D. soir., L.), 20 h., mat. mer., sam., dim., à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne (rel. except. du 4 au 8 août).

Les autres salles

CHARLES - DE - ROCHEFORT (522-08-40), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : le Troisième Témoin.
COMEDIE CAUMARTIN, (073-43-41), (J.), 21 h. 10, mat. dim à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 18 h. 30 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle, elle et elle.
DAUNOU (073-64-30) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Monsieur Masure.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h. : On purge bébé ; Bonjour M. Courteline.
GYMNASE (770-16-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Saut du lit.
HEBERTOT (387-23-23) (D.), 21 h. : l'Amour fou.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
LUCERNAIRE (326-57-23) (L.) 20 h. 30 : les Chaises ; (D., L.), 22 h. 15 ; mat. ven., sam. et dim à 18 h. 30 : Sade.
MICHEL (265-35-02) (Mer.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé.
MOUFFETARD (336-02-87), le 30 à 20 h. 30 : les Grandes Invasions barbares du cinquième siècle ; à 23 h. : les Causeries de Sherlock Holmes et du Dr Watson.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : la Libellule.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (359-36-88) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 18 h. 30 : Certains aiment le show.
TERTRE (606-11-82) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : Corruption au palais de justice.
THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (033-79-27) (L.), 19 h. : Argentine show ; 20 h. 30 : le Presse-purée des Destaing ; 22 h. : Copi dans Loretta Strong ; 23 h. : E. Wiener et V. Lagrange (folk).
TROGLODYTE (222-83-54), le 30 à 22 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire ; les 31, 1er et 2, à 22 h. : Xâhât ; les 4 et 5, à 22 h. : l'Inconfortable.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, (742-93-78) (D.), 18 h. 30 et 23 h. 30 : Poker-boy ; 21 h. : 1,80 mètre, 95 kilos et ça cause ; 22 h. : Hypoténar tombe la veste.
L'ABBAYE (033-27-77), du jeu. au sam. à 20 h. en anglais : Kennedy's children.
CAFE-THEATRE DE L'ODEON (326-13-98) (D.), 21 h. 45 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
LE FANAL (236-73-68) (D.), 21 h., les jeu., ven. et sam. à 21 h. et 22 h. 30 : M. Barnett.
LA PIZZA DU MARAIS (277-42-51) (D.) 21 h. : Jean Bois ; 22 h. 30 : Jean-Claude Monteils.
LE PETIT CASINO (747-62-75) (D., L.), 21 h. 45 : Jocelyne ça suffit ; 22 h. 30 : Spectacle Cami.
LE SELENITE (033-53-14) (D., L.), I 20 h. 30 : la Jacassière ; 23 h. 30 : J'ai aucune idée ; II 22 h. : Jean-Bruno Falguière ; 22 h. 30 : Peau d'homme.

Festivals

Estival

Hôtel de Sully, les 30 et 31, à 12 h. 30 : Animation-Guitare. Le 1er, à 18 h. 30 : S. Billier, piano (Autour de Debussy et Monet).
Bateaux-Mouches, 18 h. : P. Hardy, trompette, et E. de Villèle, orgue.
Eglise Saint-Pierre de Montmartre, le 30, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Musica Polyphonia de Bruxelles, dir. Louis Devos (Bach).
Musée de Cluny-Salle des Thermes, le 31, à 18 h. 30 : F. et R. Fontanarosa (Haendel, Kodaly).
Faculté de droit Assas, le 31, à 20 h. 30 : Yepes ; le 2, à 20 h. 30 : C. Maillols et S. Barthely (Debussy joué et dansé).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 1er, à 20 h. 30 : G. Baker et P. Hardy (Cabezon, Bach, Milhaud).
Sorbonne amphithéâtre Richelieu, le 2, à 18 h. 30 : Y. Kawamoto et Y. Nakamura (Ravel).
Notre-Dame, le 3, à 17 h. 45 : Hanse-Uwe Hielscher, orgue.
Ministère des finances, le 3, à 20 h. 30 : Ensemble de cuivres de Prague.
Musée des monuments français, le 4, à 18 h. 30 : L. Urbain, flûte, et F. Petit, clavecin ; à 20 h. 30, Amfiparnaso (commedia harmonica d'Orazio Vecchi).
Sainte-Chapelle, le 5, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : The Scholars.
Jardin d'acclimatation, à 15 h. : Musique pour les enfants.
Jardins du Palais-Royal, à 21 h. : Artisanat vivant.
Rens. et loc. : 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin (5e) (633-61-77).

Sceaux

Orangerie du château, le 1er, à 20 h. 45 : C. Kahn (Chopin, Debussy, Ravel) ; le 2, à 17 h. 30 : C. Vaucaire (chansons de tous les temps) ; le 3, à 17 h. 30 : Ensemble l'Itinéraire (Crumb, compositeurs contemporains).
Locations : 661-06-71.

Variétés

Le music-hall

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 14 h. 30 : Spectacle de Roland Petit.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam. 17 h. : Histoire d'oser !
FOLIES-BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.
OLYMPIA (742-25-49), tous les jours à 20 h. 45, mat. dim. 14 h. 30 : la Magie.
TAVERNE DE L'OLYMPIA (742-82-45) (D.) 21 h. 30 : Lève-toi et viens.

Les cabarets

L'ANGE BLEU (359-58-64) (D.) 23 h. 15 : Spectacle de Jean-Marie Rivière.
CRAZY HORSE SALOON (225-67-29) 22 h. et 0 h. 30 : Douze beautés extra !
MAYOL (770-95-08) (Mer.), 18 h. 15 et 21 h. 15 : Nu... etc... etc...
TOUR EIFFEL (551-19-59) (D.) 20 h. : les Magiciens du monde.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : l'Année de la Frime.

Le cirque

CIRQUE DE PARIS, jardin des Tuileries (L.) : 15 h. 30 et 22 h. 30, mat. sam. et dim. à 17 h.
NOUVEAU CARRE (277-88-40) : voir salles municipales.

Expositions

MAX ERNST. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; samedi : 5 F. Jusq. 8 septembre.

MAX ERNST, estampes et livres illustrés. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266 62-62). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée 3 F. Jusqu'au 30 septembre.

ARIKHA, graveur. — Bibliothèque nationale, cabinet des Estampes (voir ci-dessus).

MICHEL-ANGE AU LOUVRE : les Esclaves, les Dessins. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 septembre.

DESSINS ITALIENS DE LA RENAISSANCE. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 septembre.

LE STUDIOLO D'ISABELLE D'ESTE. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 octobre.

HOMMAGE A COROT. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F (gratuite le 24 septembre) ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 29 septembre.

DE CHIRICO : rétrospective. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (227-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 31 octobre.

HENRI MATISSE : dessins et sculptures. — Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au [illegible] septembre.

FRANÇOIS ROUAN : portes, douze peintures. — Musée national d'art moderne (voir ci-dessus). Jusqu'au [illegible] septembre.

DEWASNE : antisculptures, cerveaux mâles. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 août.

TENDANCES ACTUELLES DE LA NOUVELLE PEINTURE AMERICAINE. — Marcelin Pleynet : de la couleur à la ligne. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris A.R.C. 2 (voir ci-dessus).

MICHEL ROUALDES : Chromatogenèse, Chromatologie (1973-1975). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

TORRES-GARCIA : Construction et symboles. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 août.

JAGODA BUIC : Formes tissées. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

LARTIGUE 8 × 80. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 15 septembre.

BERNARD LAGNEAU : Lieu mécanisé n° 12. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 21 octobre.

LE ROI, LA SCULPTURE ET LA MORT. — Salle des gens d'armes de la Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (033-30-06). Sauf mardi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 13 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

ROBERT COUTURIER A LA MONNAIE. — 11, quai Conti (326-52-04). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h., Jusqu'au 30 septembre.

PIERLUCA : 1926 - 1968. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (551-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 septembre.

MERKADO. Prix Bourdelle 1973. — Musée Bourdelle, 16, rue Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusque fin septembre.

DELACROIX ET LES PEINTRES DE LA NATURE. — De Géricault à Renoir. Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Jusqu'en décembre.

LA MUSIQUE VUE PAR LES PEINTRES. — Hôtel Sully, 62, rue Saint-Antoine. Sauf Mardi de 11 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 23 septembre.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 30 JUILLET. — 15 h., *Toni*, de J. Renoir ; 18 h. 30 : *la Rue rouge*, de F. Lang ; 20 h. 30 : *la Mouette*, de S. Lumet ; 22 h. 30 : *Diary of nobody ; Match the Birdie ; A House in Bayswater*, de K. Russell.

Les films nouveaux

BRANNIGAN, film américain de D. Hickox, avec J. Wayne. — V.o. : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Abc, 2e (236-55-54), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96).

LE DEMON AUX TRIPES (CHI SEI ?), film italien, d'O. Hellman et R. Barrett, avec Juliet Mills. — V.o. : Marignan-Pathé, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont - Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16).

AU-DELA DE LA PEUR, film français d'Y. Andrei, avec M. Bouquet. — Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). (A partir du vendredi.)

L'ANGE NOIR, film allemand inédit de W. Schroter. — V.o. : Olympic-Entrepôt I, 14e (783-67-42).

L'AIGLE AVAIT DEUX TETES, film allemand de L. Becher ; Olympic-Entrepôt II, 14e (783-67-42).

Les exclusivités

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e (278-47-86).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
LA BALADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA CAGE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Trois-Haussmann, 9e (770-47-55) ; Normandie, 8e (359-41-18).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16) ; Athéna, 12e (343-07-48).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 20 h. et 22 h. 15.
ECHEC A L'ORGANISATION (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).
EXHIBITION (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Ermitage, 8e (359-15-71), Helder, 9e (770-11-24), Marotte, 2e (231-41-39) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA GRANDE CASSE (A., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (322-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
LILY, AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille 6e (633-79-38), Templiers, 3e (272-94-56).
ORDRE DE TUER (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93).
PRESAGE (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (359-19-93).
PROFESSION : REPORTER (It., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), Marignan, 8e (359-92-82).
LA SANCTION (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 6e (033-72-71) ; Elysées - Point - Show, 8e (325-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02).
TITI SUPER STAR (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) (en mat. à 14 h. et 15 h. 30).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; (Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
TRINITA, PREPARE TON CERCUEIL (It., v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Angl., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Cluny - Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59). V.F. : Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
UN FLIC HORS LA LOI (It.-Fr.) : Moulin - Rouge, 18e (606-63-26) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
VA TRAVAILLER, VAGABOND (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VILLA LES DUNES (Fr.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les rééditions

LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e 325-92-46) (à 12 h. 15, sf dim., 14 h. 45 et 17 h. 15).
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
VERA CRUZ (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (734-20-70).
LE VOLEUR (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-37-97) (jusqu'à jeu.) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Plaza, 8e (073-74-55) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), à partir de vendredi.
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la harpe, 5e (033-34-83).
FESTIVAL LAUREL ET HARDY (les Carotiers-Têtes de Pioches) : République-Cinéma, 10e (208-54-06).
L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
L'INDE FANTOME, film français de L. Malle. — Olympic-Marylin, 14e (783-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o., **) : Quartier - Latin, 5e (326 - 84 - 65) ; France - Elysées, 8e (225 - 19 - 73) ; Gaumont - Rive - Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
PARACHUTISTE MALGRE LUI (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87) : Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
SENSO (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

Les festivals

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71). Mer : le Silence.
PROGRAMMES D'ETE AU MARAIS. — Marais, 4e (278-47-86). Salle II, mer. : les Lois de l'hospitalité. Salle III, mer. : La vie et merveilleuse.
LA FETE A WOODY ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; mer. : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...
GANGSTERS ET CIE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : Un justicier dans la ville.
PROGRAMME D'ETE ET FESTIVAL DU FILM AFRO-AMERICAIN : Palais des Glaces, 19e (607-49-93) : l'Homme des hautes plaines.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; mer. : La mort n'était pas au rendez-vous.
FEDERICO FELLINI (v.o.) : Boite à films, 17e (754-51-50). 14 h. : Fellini-Roma ; 16 h. : les Feux du music-hall ; 18 h. : les Nuits de Cabiria ; 20 h. : Histoires extraordinaires ; 22 h. : Satyricon.
VISCONTI-FELLINI (v.o.) : Boite à films, 17e (754-51-50). 14 h. : le Crépuscule des dieux (vers. angl.) ; 17 h. 30 : Huit et demi ; 20 h. : Mort à Venise (vers. angl.) ; 22 h. 15 : les Damnés (vers. angl.).
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE (v.o.) : Studio-Parnasse, 6e (326-58-00) ; mer. : le Démon des femmes.
WESTERNS (v.o.) : Châtelet-Voltaire, 11e (700-19-15) ; mer. : Soldat bleu.
ALFRED HITCHCOCK (v. o.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; mer. : Lifeboat.
LES CONTES EROTIQUES DE PASOLINI (v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; (v.f.) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; mer. : les Contes de Canterbury.
PARIS EN FILMS : Hôtel de Sully, 4e ; mer. : Paris-Fictions ; Crainquebille ; Sonate en Bien Majeur.
QUARANTE CHEFS - D'ŒUVRE DU CINEMA FRANÇAIS : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15), mer. : Casque d'or.

Séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h., 24 h.
LA CHINE (Fr.-It.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. (sf dim.).
CINQ PIECES FACILES (FIVE EASY PIECES) (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.
HELLZAPOPIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.
JULES ET JIM (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
MORGAN (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.

Concerts

(Voir les Festivals)

MERCREDI 30 JUILLET

EGLISE SAINT - SEVERIN (633-61-77) 21 h. : Orchestre de chambre Paul Kuentz, avec J.-M. Labylle, M. Frasca-Colombier, D. Catalanotti, G. Michel (Vivaldi, Telemann, Leclair, Barsanti).

Les opérettes

CHATELET (231-44-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim 14 h. 30 : Valses de Vienne (à partir du 1er).
MOGADOR - HENRI VARNA (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim à 14 h. 30 : Fiesta et hommage Mariano.

Danse

HOTEL DE SULLY (278-60-56, le matin), les ven., sam., dim. à 21 h. : Les ballets historiques du Marais.
JARDIN DES TUILERIES, Théâtre de Verdure, clairière gauche, tous les jours à 17 h. : L'atelier chorégraphique Serge Keuten (spectacle « Prévert », pour les enfants) ; à 21 h. 30 : Spectacle Rimbaud-Xenakis.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

LE MONDE DES SPECTACLES

PROVINCE

Cinémas

Les exclusivités

BORDEAUX. — C'est dur pour tout le monde : Marivaux (48-43-14) ; les Deux Missionnaires : Ariel (44-31-17) ; les Sept Mercenaires : Gaumont (48-13-38) ; Vera Cruz : (44-31-17) ; Exhibition : Français (52-69-47) ; la Grande Casse : Gaumont (48-13-38) ; Love : Ariel (44-31-17) ; la Sanction : Ariel les Sept Mercenaires : Gaumont (48-13-38) ; Vera-Cruz : Ariel (44-31-17).

CANNES. — Pas de problème : Olympia (39-04-21) ; Frankenstein Junior : Club (39-27-70) ; Tommy : Vox (39-24-96) ; Vera Cruz : Majestic (39-13-39).

GRENOBLE. — Certains l'aiment chaud : Paris (44-05-27) ; Echec à l'organisation : Paris (44-05-27) ; Flossy, Justine et les autres : Eden (44-06-72) ; la Grande Casse : Royal (96-33-33) ; Il était une fois dans l'Ouest : Ariel (44-22-16) ; Parachutiste malgré lui : Ritz ; les Sept Mercenaires : Paris (44-05-17) ; Soldat bleu : Stendhal (96-34-14).

LYON. — L'Agression : Pathé (42-61-03) ; Anthologie du plaisir : Bellecour (37-09-05) ; Brannigan : Pathé (42-61-03), Comoedia (72-10-59) ; la Balade sauvage : Gémeaux ; Exhibition : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; Flossy, Justine et les autres : Paramount (42-01-53) ; la Grande Casse : Pathé (42-61-03) ; la Nuit des morts : vivants : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; O.K. Patron : U.C.G.-Scala (42-15-41) ; les Sept Mercenaires : Comoedia (72-10-59) ; Seul le vent connaît la réponse : Pathé (42-61-03) ; Spartacus : Palais des Congrès (24-15-83) ; les Valseuses : U.C.G.-Concorde (42-15-41) ; Vera Cruz : U.C.G.-Scala (42-15-41).

MARSEILLE. — Le Blanc, le Jaune et le Noir : K7 (48-42-79), Hollywood (33-74-93) ; Brannigan : Pagnol (49-34-79), le Rex (33-82-37) ; le Clan des irréductibles : Odéon (48-35-16), Drive In (54-16-00). Exhibition : Odéon (48-35-16) ; Hollywood (33-74-93) ; Frankestein Junior : Chambord (77-15-24) ; la Grande Casse : Pathé (48-14-45) ; Lenny : Chambord (77-15-24) ; Profession reporter : Le Paris (33- Grande Casse : Pathé (48-14-45) ; 27-64) ; Ariel (33-11-65) ; Senso : Le Paris (33-15-59) ; les Sept Mercenaires : Pagnol (49-34-79), Rex (33-82-37) ; Soleil vert : Hollywood (33-74-93) ; Spartacus : Rex (33-82-37) ; Pathé (48-14-45) ; Témoin à 82-37), Pathé (48-14-45) ; Une Anglaise romantique : Le Paris (33-15-59).

MONTE-CARLO. — Profession reporter : Gaumont (30-81-08).

NANCY. — Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia : Paramount (24-53-37) ; Exhibition : Gaumont (24-56-83) ; la Grande Casse : Gaumont (24-56-83) ; Brannigan : Gaumont (24-56-83) ; Trinita, prépare ton cercueil : Gaumont (24-56-83) ; le Vent de la violence : Paramount (24-53-37) ; les Zozos : Gaumont (24-56-83).

NICE. — Exhibition : Escurial (88-10-12) ; Flossy, Justine et les autres : Paramount (87-71-60) ; Pas de problème : Gaumont (88-39-88) ; Spéciale première : Concorde (88-39 88) ; le Voleur : Paramount (87-71-60).

RENNES. — La Cage : Dauphin ; les Damnés : Le Paris (30-25-55) ; Exhibition : Le Club (30-86-20) ; Far-West Story : Ariel (79-00-56) ; les Zozos : Le Bretagne (30-56-33).

TOULOUSE. — La Grande Casse : Gaumont (22-09-38) ; l'Intrépide : Ariel (68-07-14) ; Soleil vert : Trianon (62-87-84) ; Spartacus : Trianon (62-87-84).

Festivals

Aigues-Mortes

Le 2, à 21 h. 30 : la Guerre des Demoiselles ; le 5 à 21 h. 30 : Marie Tudor ; les 2 et 5 à 24 h. : Spécial Sang.
Rens. et loc. : S.I. (66) 88-31-83.

Aix-en-Provence

CONCERT

Cloître Saint-Louis, le 30, à 21 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. K. Münchinger, avec C. Cuccaro et F. Robinson (Mozart).

OPERA

Théâtre de l'Archevêché, le 31, à 21 h. : Elixir d'amour.
Rens. et loc. : (91) 27-56-35.

Albi

Collégiale Saint-Salvy, le 30, à 18 h. : Maîtrise Gabriel-Fauré, dir. T. Parré-Pizio ; le 31, à 17 h. : Musique en liberté ; le 1er, à 21 h. : J.-P. Rampal et R. Veyron-Lacroix (Sonates de Bach) ; le 2, à 21 . 30 : J.-P. Wallez et R. Veyron-Lacroix (Sonates de Bach).
Cloître Saint-Salvy, le 3 à 21 h. : S. Mildenian et M. Larrieu (flûte et harpe).
Palais de la Berbie, le 4 à 21 h. : Cimarosa : le Maître de chapelle ; la Coquette trompée, par l'Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez.
Cloître Saint-Salvy, le 5 à 17 h. : Musique en liberté ; à 21 h. : Octuor de Paris.
Rens. : (63) 56-76-78.

Antibes

Place du Château-Grimaldi, le 4, à 21 h.30 : G. Solchany, piano, et J. Mouillère, violon.
Rens. : (93) 34-55-80.

Avignon

THEATRE

Cirque du Mont de Piété, tous les jours à 18 h. : Paf ; à 21 h. : l'Apologue ; à 24 h. : Fauves, par les Mirabelles.
Théâtre des Carmes, les 30, 31, 1er et 2, à 17 h. 30 : Géronimo ; les 30, 31, 1er, 2, 4, 5, à 21 h. 30 : Aie ! les lunes de Fos.
Cloître des Carmes, le 30, à 21 h. 30 : l'Ombre ; les 4 et 5, à 21 h. 30 : Lucrèce Borgia.
Salle Benoît XII, les 30, 31, 1er, 2, 3 et 4, à 21 h. 30 : le Ping-Pong.
Chapelle des Pénitents-Blancs, les 30, 31, 1er et 2, à 21 h. 30 : Catherine ; les 3, 4, 5, à 21 h. 30 : Nizan.
Chapelle des Cordeliers, tous les jours à 17 h. 30 : le Gueuloir ; à 14 h. et 22 h. : Cellule de création.
Parc de Champfleury, les 1er et 2, à 21 h. 30 : Marcel Marceau ; les 30 et 31, à 21 h. 30 : Quatorze-Juillet ; les 3 et 4, à 21 h. 30 : Khawaré 75 ; pour les jeunes spectateurs, les 30 et 31, à 18 h. : Rosette et les quarante voleuses ; le 1er, à 16 h. : Jean de la Lune.
Théâtre du Chêne noir, les 30, 31, 1er, 2, 3, 5, à 21 h. 30 : la Befana.
Parc de Champfleury - Salle de l'Agriculture, du 30 au 5, à 21 h. 30 : la Rue.

DANSE

Cour d'honneur du Palais des Papes : Groupe de recherches théâtrales de l'Opéra de Paris-Ballets Carolyn Carlson (le 1er, à 21 h. 30 : premier programme, avec P. Bortoluzzi ; le 3, à 21 h. 30 : deuxième programme. Compagnie Félix Blaska : les 31 et 2, à 21 h. 30 (premier programme) ; le 5, à 21 h. 30 (deuxième programme).
Cloître des Célestins, les 4 et 5, à 21 h. 30 : le Ballet pour demain.

JAZZ

Cloître des Célestins, le 30, à 18 h. : Humair-Kuhn Group.

CINEMA

Cinéma Vox, à 15 h., 17 h., 21 h. 30 : Rencontres cinématographiques.

MUSIQUE

Soirées musicales Maurice Ohana, le 1er, à 21 h. 30, église Saint-Joseph : Nouveaux Mystères et Au'osacramental ; le 3, à 21 h. 30, théâtre municipal : Filiations ; le 5, à 21 h. 30, auditorium France-Culture : piano et pianistes.

Blois

Salle Gaston-d'Orléans du château, le 3, à 18 h. 30 : orchestre J.-F. Paillard (Mozart, Saint-Georges, Tchaïkowski).
Rens. et loc. : (39) 78 06 49.

Bonaguil

Chapelle des Seigneurs, le 4 : C. Bonaldi, S. Billier, violon et piano (Mozart, Brahms, Schubert, Ravel).
Rens. et loc. : S.I. le 370 à Fumel.

Bourgogne

Le 1er à Auxonne, le 3 à Dole (Jura), le 5 à Saulieu : concert d'orgue.
Le 31 à Semur-en-Auxois : ensemble japonais d'Osaka (concert de musique ancienne).
Renseignement : 209 à Semur-en-Auxois.

CHATEAUVALLON

Lse 2, 3, 4, 5 à 21 h. 30 : Zarathoustra.
Renseignements : (94) 24-11-76.

Cluny-en-Bourgogne

Cloître de l'abbaye, le 2 à 21 h. : Orchestre national de chambre de Toulouse (Hændel, Albinoni, J.-S. Bach, Schubert, Stravinski).
Renseignements et location : S.I. (85) 59-05-34.

Colmar

Cloître des Dominicains, le 31 à 20 h. 45 : Quatuor à cordes de Berlin.

Gargilesse

Du 1er au 17 à 21 h., en alternance : « Un caprice » (Musset), « Anthony » (Dumas), « l'Amour quelquefois » (Maupassant), « la Délaissée » (Manret), « le Primitif » (Rafesison), « Gros Chagrin » et « les Gora » (Courteline).

Gramont

Château de Gramont, le 3 à 17 h. 30 : Trio de France (Mozart, Schumann, Ravel).
Renseignements et location : (63) 63-07-72.

Juan-les-Pins

La Pinède, les 5 et 6 : Ike et Tina Turner.
Renseignements : S.I. Antibes (93) 34-08-35.

Lannion

Eglise de Brelevenez, le 1er, à 21 h. : A. Keraudren, J. Garrec, L. Le Griguer, A. Auffret, S. Nohlet, F. Riou (musique classique, musique bretonne).

Lourmarin

Le 31 à 21 h : A. Goulard et G. Martigny, violon et piano (Haendel, Schubert, Brahms, Bloch) ; le 2 à 21 h. : la Farce de Maître Pathelin.

Mont-Saint-Michel

Abbaye de Lessay, le 2 à 21 h. : Orchestre de chambre Paul Kuentz (Charpentier, Vivaldi, K.-Ph.-Em. Bach, Jean-Sébastien Bach).
Eglise de Carolles, le 3 à 21 h. : Quatuor Parrenin (Haydn, Ravel).

Morbihan

Eglise paroissiale de Quiberon, le 30 à 21 h. 15 ; église Notre-Dame de Larmor-Plage, le 31 à 21 h. 15 : C. Kahn (Chopin).

Normandie

BERNIERES-SUR-MER, église Notre-Dame-de-la-Nativité, le3 : A. Weissenberg (Chopin).
CREULLY, église Saint-Martin, le 5 : M. Chauveton et J.-M. Damase (Beethoven, Debussy, Sauguet, Damase).

Orange

Le 2, à 21 h. : Jon Vickers, Theresa Zylis-Gara, Ingvar Wixell, Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel (« Othello », opéra de Verdi).
Rens. : (90) 46 30 51.

Provence

Saint-Césaire-sur-Siagne, le 2, à 21 h., au stade : Récital Una Ramos (musique des Andes).

Saint-Lunaire

Vieille église, le 4, à 21 h. : Quatuor Margand (Haydn, Chaynes, Ravel).
Rens. : (99) 46 30 51.

Salon-de-Provence

Château de l'Emperi, le 30, à 21 h. 30 : J.-P. Rampal (flûte) et Nicanor Zabaleta, harpe (Bach, Albeniz, Rossini).
Rens. et loc. : (91) 56 27 60.

Sarlat

Le 30, à 21 h. : « l'Arlésienne ».
Le 2, à 21 h. : « le Jeu de l'amour et du hasard ».
Rens. : (53) 59 04 85.

Tulle

Château de Sédières, le 5, à 21 h. : Ensemble Guillaume de Machaut.

Vaison-la-Romaine

Vaison Théâtre Antique, les 2, 4, 5 : la Valise. Jusqu'au 11 à Vaison et Carpentras : Jeune Théâtre d'animation (la Moschetta, Rixe, Poivre de Cayenne, Gouverneur de la Rosée, l'Amour des trois oranges).
Le 30, au Théâtre Antique : A. Yupanki
Le 3, église Saint-Quenin : les Musiciens de Provence.
Carpentras : le 1er, cathédrale Saint-Siffrein : N. Affrist, I. Gitlis ; le 3, cathédrale Saint-Siffrein : concert Monteverdi.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

La jeunesse sans les jeunes

Quel âge ont les enfants auxquels s'adresse en fin d'après-midi la télévision ? Trois, dix, quatorze ans ? Peu importe au fond. Il n'y a pas d'âge pour Satanas et Diabolo. Pas d'âge pour les marionnettes de Philippe Genty et d'Yves Joly. Qui ne serait content de les recevoir à domicile au lieu de payer fort cher pour aller les applaudir au music-hall ou au cabaret ? Pas d'âge non plus pour les informations sportives. De sept à soixante-dix ans, on peut s'intéresser aux préparatifs des Jeux olympiques de Montréal ou aux régates en baignoire disputées à l'île de Man. Pas d'âge, bien sûr, pour les jeux de société, les puzzles ou les mots croisés. Plus c'est facile, meilleur c'est.

Pas d'âge, Dieu sait, pour les feuilletons. Passé celui de la couche-culotte, quand ils sont bons, personne ne songe à tourner le bouton. Si celui de TF1, les Diables au village, donne le signal des corvées — ranger sa chambre, mettre le couvert, — c'est parce qu'il y a du flottement dans l'air. Essayez donc une heure plus tard, celle d'Arpad le Tzigane, d'obtenir qu' « on » débarrasse la table, vous vous heurterez à un mur de nuques et grises et blondes.

Alors, dira-t-on, pourquoi les émissions pour la jeunesse ? J'en suis encore à me le demander. A l'exception quasi unique de Sesame Street — très brillamment et trop brièvement adaptée par TF1 — la seule chose ou à peu près qui distingue une production pour enfants d'une production pour adultes, c'est le ton puéril et bêtifiant de sa présentation. A ce titre, Virginia, la mignonne speakerine de l'A 2 n'a rien à envier à Lily, la petite chienne de TF 1. Sous leur frange, elles sont bien « matchées ».

Ce qui frappe par contre dans tous ces Spécial jeunes, c'est l'absence de jeunes. On en voit, oui, ici ou là, réduit au rôle de figurants, réunis en « tables rondes » ou en groupes de travaux pratiques. Comment fabriquer une auto de course avec des pots de yaourt : beaucoup plus difficile qu'il n'y paraît. Comment vivre six mois au pôle Nord avec Paul-Emile Victor : beaucoup moins facile qu'on ne croit.

Mais que surgisse, mardi soir à la fin du journal de TF 1, Jean-Pierre Flahaut (son nom était écrit en toutes lettres sur un carton ; il est maintenant majeur), accusé, bien légèrement, semble-t-il, d'avoir assassiné Brigitte Dewèvre et acquitté par le tribunal pour enfants, au bénéfice du doute, après un an de prison, un gamin de dix-neuf ans, un vrai, pas un personnage de dramatique, pas un héros de Fallavio, et c'est le choc. Pour tout le monde. Dans ces moments-là, on voit se lever les nez et tomber les illustrés, croyez-moi.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 30 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, dramatique : « Jude l'obscur » (troisième et dernière partie), d'après Thomas Hardy.

Jude et sa cousine, tous deux divorcés, vivent maritalement avec leurs trois enfants, rejetés de ville en ville par une société malveillante. Puis survient le drame...

22 h. 5, magazine médical : Indications, d'I. Barrère et E. Lalou ; 23 h. 5, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Série : Le justicier. « Erreur sur la personne » ; 21 h. 25, documentaire : Histoires vécues, de J.-E. Jeannesson. « Comédiennes entre elles ».

Les espoirs et les rêves d'une jeune comédienne.

22 h. 25, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, Les grands noms de l'histoire du cinéma : « le Procès Paradine », d'A. Hitchcock (1947), avec G. Peck, A. Valli, Ch. Laughton, A. Todd (N.).

Un avocat londonien, chargé de défendre une femme accusée d'avoir empoisonné son mari, se prend de passion pour sa cliente. Est-elle innocente ?

22 h. 20, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (R.), Autoportrait : Roger Garaudy ; 21 h. 30, Musique de chambre (J.-Chr. Bach, C. Delvincourt, H. Sauguet, Y. Baert) ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés, de P. Claudel ; 23 h. Histoires de Brigands ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec Denys Lemery ; 20 h. 15 (S.), Soirée lyrique, par J. de Solliers : « Norma », de Bellini, Orchestre New Philharmonia, direction James Levine ; 23 h. (S.), Groupe de recherches musicales de l'Institut audiovisuel, par M. Chion ; 24 h., Musique et poésie ;

JEUDI 31 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, série : L'homme sans visage, de J. Champreux, réal. G. Franju. « Les tueurs sans âme » ; 21 h. 25, Magazine de reportage : Satellite, de J.-F. Chauvel.
« La difficulté d'être en Guadeloupe. »
22 h. 25, variétés : Le club de dix heures ; 23 h., IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Dramatique : « la Nuit des cent millions », de L.-C. Thomas. Réal. J.-M. Coldefy, avec P. Barge, M. Simon, S. Briquet.

Une affaire mouvementée de trafic d'armes.

21 h. 50, documentaire : Portrait de l'univers, de J. Lallier et M. Tosello. « Les Beaux Dimanches anglais ».

L'histoire de l'évolution des techniques du treizième au dix-huitième siècle.

22 h. 40, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « Adélaïde », de J.-D. Simon (1968), avec I. Thulin, J. Sorel, S. Fennec. (D'après une nouvelle de Gobineau.)

Un jeune ingénieur aime la fille de sa maîtresse. Les deux femmes, qui se haïssent, se le disputent et en font leur proie.

21 h. 55, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre ouvert à Avignon : « le Train du Bon Dieu », de J. Louvet, par M. Liebens ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés, de Paul Claudel ; 23 h., Histoires de brigands ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec D. Lemery ; 20 h. 30 (S.), Musique hongroise ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques.

D'une chaîne à l'autre

Jacques Martin sur Radio-Monte-Carlo

● Jacques Martin, en congé du petit écran — mais « le Petit Rapporteur » de TF 1 devrait reprendre à la rentrée, — présente, tous les dimanches d'août sur Radio-Monte-Carlo, de 10 heures à midi, une émission intitulée « C'est pour rire ».

La réforme de l'architecture sur France-Culture

● France-Culture ouvrira, le jeudi 31 juillet, à partir de 15 h. 30, le dossier de l'architecture en France. M. Gérard Montassier, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à la culture, répondra aux commentaires et au critiques du Conseil national de l'ordre des architectes, du Syndicat des architectes et de l'Office public des H.L.M. concernant le projet de loi visant à réformer les conditions dans lesquelles s'exerce la profession d'architecte en France.

Stocks largement utilisés

● Les stocks d'émissions laissés par l'O.R.T.F. et répartis entre les nouvelles sociétés de télévision ont déjà été largement utilisés, précise M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, dans sa réponse à une question écrite de M. Kiffer, député réformateur de la Moselle, qui demandait, notamment, s'il était exact que de nombreuses émissions aient été laissées pour compte, soit parce qu'elles comportaient des éléments de publicité clandestine, soit « *parce qu'elles présentent un caractère politique* ».

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines aux conditions suivantes :

FRANCE :

Quinze jours	20 F
Trois semaines	26 F
Un mois	34 F

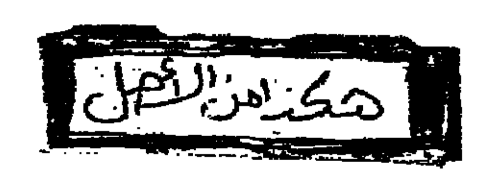
ETRANGER (voie ordinaire) :

Quinze jours	27 F
Trois semaines	38 F
Un mois	50 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	43 F
Trois semaines	58 F
Un mois	81 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés, et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en indiquant les noms et adresses en lettres majuscules.



RELIGION

Selon un théologien américain

'Église catholique devrait pouvoir modifier son attitude devant le divorce

Rien de plus difficile à faire voluer qu'une vérité morale ou logmatique formulée par l'Eglise atholique : cette vérité est pourant historiquement datée ; elle l'est pas éternelle et elle n'est as tombée toute faite du ciel.

Ce n'est pas dire qu'il n'existe as de vérités et de points de epère apparemment insensibles u temps. Le concept de nature umaine, dont on voit mal comient se passer, suppose des constantes, mais celles-ci s'inscrient toujours à l'intérieur d'une volution, et c'est là précisément ue réside la difficulté : ne pas loquer indûment ce qui demeure t ce qui est transitoire. La tentaton des religions a toujours été e négliger l'évolution et de créer es tabous abusifs, particulièreient dans le domaine sexuel. Il st notoire, par exemple, que le ommandement du Décalogue : *Tu ne tueras pas* », a été interrété d'une manière beaucoup lus laxiste que les prescriptions oncernant le mariage.

Dans les siècles passés, on onsidérait la liberté religieuse omme un épouvantail. Vatican II a heureusement réhabilitée. La *ontraception* n'a pas connu le ême sort, encore que, semblel, la partie soit gagnée dans la upart des esprits.

Pendant le concile, Mgr Elias oghbi, archevêque de Baalbek, essayé d'attirer l'attention de s pairs « *sur un problème plus goissant encore que celui de la nitation des naissances* », celui conjoint innocent abandonné qui est dans l'impossibilité de remarier, alors qu'il le pourit dans les autres Eglises chréennes, qui interprètent diffémment l'Evangile.

Dix ans après Vatican II, cune solution n'est en vue, me si Rome accorde plus faciment que jadis des annulations mariage. Ce problème continue préoccuper les théologiens, les égètes, les moralistes et surtout pasteurs. Dans sa dernière raison, la revue dominicaine *Supplément* (Editions du Cerf, 113) reproduit une étude d'un s moralistes les plus réputés, le re Charles E. Curran, de l'unisité catholique d'Amérique à ashington : « *Le divorce, point vue de la théologie morale.* »

Après avoir cité une abondante liographie sur l'indissolubilité mariage, l'auteur affirme qu'il suffit pas d'aménager la pasale à l'usage des divorcés remas (droit aux sacrements) : « *Je is*, écrit-il, *que l'Eglise cathoue devrait changer son enseiment sur l'indissolubilité absodu mariage.* » Il souhaite que, t en continuant à défendre l'indissolubilité, l'Eglise puisse tolérer une seconde union.

Les Evangiles, fait remarquer le Père Curran, sont l'expression de la foi de la communauté primitive. Ils ne rapportent pas forcément en toutes circonstances les paroles mêmes de Jésus, déjà interprétées par les évangélistes. On ne connaît guère le contexte de la parole de Jésus contre le divorce, et, dès la fin du premier siècle, on lui a trouvé quatre contextes différents. Il faut prendre conscience du rôle joué par l'Eglise dans la formation même des Ecritures.

Que l'indissolubilité soit un but, et qu'elle doive le rester, qu'elle soit un idéal impératif, l'auteur en est persuadé, mais il affirme que l'Eglise peut, « *selon les temps et les circonstances, adapter son enseignement* » sur cette indissolubilité.

Au reste, l'Eglise n'a-t-elle pas mis plus d'un siècle à reconnaître de façon consciente et explicite la sacramentalité du *mariage* ? D'autre part, poursuit le Père Curran, la notion d'engagement permanent subit l'influx de l'histoire. Le mariage ne reçoit plus aujourd'hui les *mêmes soutiens* extérieurs que jadis (union de deux familles par intérêt).

Le théologien croit pouvoir avancer que l'enseignement du concile de Trente sur l'indissolubilité (7e canon), n'est pas « irréformable ».

Enfin, dans une perspective personnaliste, estime le Père Curran, le mariage est en fin de compte la relation qui existe entre deux personnes et non le lien métaphysique qui tient son existence du consentement des époux indépendamment de ce qui peut arriver dans leurs rapports personnels. Et comment pourrait-on identifier absolument un choix avec la réalité totale de la personne ?

Les mœurs étant ce qu'elles sont, la doctrine de l'indissolubilité propre à l'Eglise catholique n'a plus grand impact. En France, selon certains sondages, la moitié des catholiques pratiquants n'y adhèrent pas. Aux Etats-Unis, cent vingt mille mariages valides ont été dissous par un divorce civil en 1971. On voit mal comment cette pente pourrait être remontée. Et après tout, les lois — mêmes celles de l'Eglise — sont faites pour les hommes et non les hommes pour les lois. Une discipline ecclésiastique qui devient *inhumaine* par sa rigueur ne porte plus la marque de l'Evangile. Pour l'avoir compris, l'Eglise orthodoxe ou les Eglises anglicane, protestante, seraient-elles moins chrétiennes que l'Eglise romaine ?

HENRI FESQUET.

JUSTICE

L'AFFAIRE DE BRUAY-EN-ARTOIS

« Je veux retrouver le coupable » déclare Jean-Pierre dans une interview à TF 1

Relaxé au bénéfice du doute, le 15 juillet dernier, par le tribunal pour enfants de Paris, dans l'affaire de Bruay-en-Artois, le jeune Jean-Pierre, interviewé mardi 29 juillet au journal de TF 1, a notamment déclaré : « *J'aurais mieux aimé être acquitté, sans aucun doute. J'ai peur de l'appel interjeté par le procureur de la République, car on ne sait jamais ce qui peut arriver. Dans cette affaire, j'étais un simple témoin. Puis j'ai été « cuisiné » par la police. J'avais alors seize ans. On m'a fait des promesses. On m'a fait avouer ce qu'on a voulu. Mais il ne faut pas oublier que j'étais revenu aussitôt sur mes déclarations.* »

A la question : comment expliquer la présence des lunettes de Brigitte Dewèvre à votre domicile ? Jean-Pierre a répondu : « *J'avais trouvé ces lunettes sur le terrain vague et je les avais ramenées à la maison. En fait, elles n'étaient pas à Brigitte, comme l'ont confirmé ses parents.* »

Après avoir évoqué son incarcération — « *J'ai eu envie de me suicider*, a-t-il dit, — le jeune homme, qui a l'intention de retourner prochainement à Bruay-en-Artois, a conclu : « *On aurait pu faire quelque chose pour moi. Mais je suis un pauvre fils de mineur, et mon emprisonnement n'a pas fait de scandale. Je veux retrouver le coupable. Il faut le retrouver. Il va falloir qu'il me paie mon séjour en prison.* »

CARNET

Naissances

— M. et Mme Sakhri
laissent à Bérangère et Florian la joie d'annoncer la naissance de
Selene,
à Neuilly, le 24 juillet 1975.
51, avenue Sainte-Foy.

— M. et Mme Jean-François Thiollier,
Camille et Flavie,
sont heureux d'annoncer la naissance de
François-Grégoire,
le 14 juillet 1975.
29, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.
Ambassade de France, Palais Farnèse, Rome.

Mariages

— Thierry Pairault
et Wu Li Ming
se sont mariés le 19 juillet 1975. Ils en font part à tous leurs amis.
58, boulevard d'Inkermann, 92200 Neuilly.
216, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

Décès

Jean LACAZE

Nous apprenons le décès de
M. Jean LACAZE,
sénateur de Tarn-et-Garonne,
survenu le mardi 29 juillet, à Perpignan (*Pyrénées-Orientales*).

[Né le 26 décembre 1909 à Luchon (*Haute-Garonne*), Jean Lacaze était pharmacien. Arrêté et déporté pendant la seconde guerre mondiale, il a été élu conseiller municipal de Grisolles (Tarn-et-Garonne) en 1945, avant d'en devenir le maire en 1959. En 1952, sénateur radical de Tarn-et-Garonne, constamment réélu depuis, Jean Lacaze a été vice-président du groupe de la Gauche démocratique dans la Haute Assemblée, jusqu'en 1964, date à laquelle il a donné sa démission de ce groupe pour siéger parmi les non-inscrits.

Jean Lacaze, qui était administrateur de la Société anonyme des journaux « la Dépêche » et « le Petit Toulousain » (éditrice de « la Dépêche du Midi »), avait également siégé au conseil général de Tarn-et-Garonne, de 1961 à 1973, date à laquelle il ne s'était pas représenté.

Son suppléant, Robert Latapie, étant décédé il y a deux ans, une élection sénatoriale partielle devra avoir lieu dans les trois mois qui viennent.]

— M. et Mme Yves Bricard et leurs enfants,
M. et Mme Cyril Flury Herard et leurs enfants,
Le docteur et Mme François Joron et leurs enfants,
M. et Mme Pierre de Boissieu,
M. et Mme Bertrand Dautzenberg,
Les familles Pierre, Louis, René Bricard, Paul Lemarchand et Edmond Muller,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Georges BRICARD,
née Gabrielle Boudon,
avocat, docteur en droit,
leur mère, grand-mère et belle-mère, survenu le 23 juillet 1975, dans sa quatre-vingt-onzième année.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines).

— La direction générale et le personnel du Banco Nacional de Mexico, S.A., ont le regret de faire part du décès de
Mme Georges BRICARD,
née Gabrielle Boudon,
avocat, docteur en droit,
mère de M. Yves Bricard, notre représentant en Europe,
survenu à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), le 23 juillet 1975.
44, av. Isabel la Catolica, Mexico, D.F.
99, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

— M. et Mme Jean Deleau-Doliet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Frédéric Lagrange-Deleau, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Emile DELEAU,
née Jeanne Delabroy,
survenu pieusement à Monts-en-Ternois, le 29 juillet 1975, dans sa quatre-vingt-onzième année.
Les funérailles auront lieu en l'église de Monts-en-Ternois, le jeudi 31 juillet 1975, à 10 h. 30.
Manoir de Lassus,
62130 Monts-en-Ternois.

— Nous apprenons le décès, survenu au Pradet, près de Toulon, le 28 juillet, du
docteur
William GOËAU-BRISSONNIÈRE,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de l'aéronautique.

[Né en 1903 à Sceaux, le docteur William Goëau-Brissonnière fut adjoint au *maire d'Alger*, vice-président du Conseil général du département d'Alger et délégué à l'Assemblée algérienne. Lauréat de l'Académie de médecine, il était un océanographe réputé et avait publié divers ouvrages de biologie marine, notamment un « Atlas des poissons des côtes algériennes ». Elu municipal du quartier de *Bab-El-Oued*, à Alger, il y avait, pendant vingt-cinq ans, exercé sa profession, et les habitants de ce quartier populaire l'appelaient « le médecin des pauvres ».]

— Tours - Reims.
Mme Pierre Gyss, son épouse,
M. et Mme Bernard Gyss, ses enfants,
François, Marie-Dominique et Caroline, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Pierre GYSS,
croix de guerre 1914-1918,
décédé à Tours le 25 juillet 1975, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale le mercredi 30 juillet 1975, suivies de l'inhumation au cimetière de Reims.
1, allée Pelletier-d'Oisy,
37000 Tours.

— M. Paul Kempf et ses enfants Marie-Laure, Henri-Michel, Hubert, Hervé et Olivier,
M. et Mme Paul Toinet,
Mme Henri Kempf,
M. et Mme Raymond Toinet et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Fleury et leurs enfants,
Mlles Marie-France et Marlleine Toinet,
M. et Mme Joseph Rochegude et leurs enfants,
Mme Georges Leboeuf,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de
Monique KEMPF,
née Toinet,
orthophoniste,
diplômée de la Faculté de médecine de Paris,
attachée de consultation à la Salpêtrière.
La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité à Neufchâteau (Vosges), le vendredi 1er août 1975.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Georges LEWANDOWSKI,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur
de Saint-Grégoire-le-Grand,
grand officier de l'ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem.
De la part de
Mme Georges Lewandowski,
M. Dominique Lewandowski,
M. et Mme Henri Parent et leurs enfants,
Mme Zaniewicka et ses enfants,
M. et Mme Grégoire Lewandowski et leurs enfants.
La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, le jeudi 31 juillet, à 10 h. 30.
12 bis, rue Borgnis-Desbordes, 78000 Versailles.

— Mme Robert Manigand, Emmanuel et Philippe,
M. et Mme Léon Manigand,
M. et Mme Lucien Lafont,
Les docteurs Georges et Colette Manigand, Catherine, Sophie, Anne et Marie,
M. et Mme Henri Lafont, Geneviève, Hélène, Françoise et Bernard,
font part du décès de
M. Robert MANIGAND,
docteur en droit.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Notre-Dame-du-Marthuret, à Riom, le 25 juillet, dans l'intimité.
10, rue Saint-Louis, Riom.
145, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

JEUDI 31 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., métro Halles, Mme Legregeois : « De Saint-Eustache à Beaubourg ». — 15 h., devant Saint-Sulpice, Mme Lemarchand : « Dans les pas des Trois Mousquetaires ». — 15 h., centre de la place, Mme Zujovic : « De la place des Victoires à la place Gaillon ».

Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges ; le Marais » (A travers Paris). — 15 h. 30, porche : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche). — 15 h., rue de Vaugirard, angle rue de Condé : « Le palais du Luxembourg » (Paris et son histoire).

FEUILLETON

NUMERO 21



le beau Solignac

DE JULES CLARETIE
de l'Académie française

Paris, Septembre 1809. Après une convalescence inespérée autant que confortable chez la charmante comtesse de Farges, Henri de Solignac, dont la vie reste menacée — par une balle, logée près de son cœur, qu'on ne peut extraire, — s'apprête à quitter sa belle amie.

UN DÉPART MÉLANCOLIQUE

LES jours avaient ainsi passé, tandis que Solignac sentait peu à peu ses forces lui revenir, au moins à l'apparence. Depuis des semaines, au grand courroux de M. de Navailles et aux sourds murmures de maître Lanjallais, le colonel était l'hôte de Mme de Farges, Dupuytren ayant déclaré qu'il ne fallait pas que le malade songeât à quitter la rue du Mont-Blanc avant la seconde quinzaine de septembre. L'épreuve avait donc été longue pour Solignac, et, chose singulière, il en arrivait maintenant à la trouver courte à mesure qu'il approchait du moment où il faudrait partir. Il ressemblait à un homme qui, éveillé, regretterait son rêve. Car c'était bien un rêve que cette halte en pleine fièvre, cette consolation née d'un mal terrible, cette vision à deux pas de la tombe, cette Louise arrivant là pour lui faire oublier Andréina.

— Mais quoi ! se disait le colonel, tout finit en ce monde ! Adieu les songes !

Le colonel n'avait plus que quelques heures à passer sous ce toit. Il éprouvait, tandis que Castoret empaquetait les menus objets apportés là et qui appartenaient à son colonel, une impression analogue à celle qui s'emparait de lui la veille d'une entrée en campagne. Une fois encore, laissant derrière lui une affection naissante et déjà impérieuse, il marchait en avant, au hasard, vers l'inconnu. Qu'il eût été bon pourtant de borner son horizon à ce cher logis ! L'élégance toute féminine de l'hôtel de Farges l'avait, en quelque sorte, pénétré.

— Comment ! fit Solignac, deviendrais-je donc mélancolique ?

En quittant la demeure de Louise de Farges, Henri de Solignac voulait retourner tout droit à l'hôtel qu'il habitait, mais Mlle de La Rigaudie s'y opposa avec une vivacité inaccoutumée. Elle avait fait meubler tout exprès, dans son jardin, un petit pavillon pour le colonel. Lorsqu'elle entendit Solignac parler de reprendre son ancien logis :

— Ah ! par ma foi, dit-elle, eh bien, voilà qui serait un peu plaisant ! Je recueillerais les femmes de vos amis, je laisserais creuser des trous de taupe dans mon terrain pour donner passage à vos camarades de camp, et vous, vous, je vous laisserais aller dormir à l'auberge ? A l'auberge, avec une balle dans le côté ! Vous croyez donc être absolument guéri ? Vous êtes donc fou ?

— Non, mais je craindrais...

— D'abuser peut-être ? Je sens venir le mot ! Tarare ! Il est aimable ! Abuser ! Je suis très égoïste, je n'en disconviens pas, je suis désolée d'être forcée de demeurer à Paris quand mes occupations m'appellent en Limousin ; mais enfin je n'ai pas le cœur assez parcheminé, je suppose, pour que vous vous étonniez que je mette un pavillon à votre disposition ! Allons, voilà qui est dit, ajouta Mlle de La Rigaudie.

* * *

Quand la lourde porte de l'hôtel de Farges se referma sur lui, Solignac n'eut qu'une pensée :

— Reverrai-je bientôt Louise ?

Ce n'était pas seulement des flots de son sang qu'il laissait dans ce logis de la rue du Mont-Blanc, c'était une partie de son cœur.

Le commandant Rivière, pendant les douloureuses semaines qu'avait traversées Henri de Solignac, n'avait point quitté son refuge de la rue Neuve-Saint-Jean. Le colonel Thévenot lui avait fait dire par Chambaraud que la moindre imprudence pouvait mettre sur les traces du prisonnier évadé la police de Fouché.

Varus offrait même au commandant les moyens de quitter Paris, de se cacher dans quelque ferme aux environs, ou même de gagner l'Amérique avec un passe-port d'emprunt. Mais Claude Rivière n'entendait pas se soustraire aux périls qu'il courait. Il entendait partager le sort de ses *compagnons* : triompher ou périr avec eux.

Chambaraud allait aussi assez souvent voir Claude Rivière. Il mettait *fort* intelligemment un certain temps entre ses visites, pour ne pas éveiller les soupçons. L'ex-conventionnel était habitué à la prudence. Entre le commandant et lui, il n'était jamais question de Thérèse : il y a de ces morts vivants dont on ne prononce point le nom de peur d'éveiller non pas un fantôme, mais une douleur.

Rivière demandait volontiers, en revanche, à Sylvain Chambaraud des nouvelles de l'Empereur.

— Il règne et les hommes meurent, répondait le conventionnel, comme pour indiquer que la nation suivait sa destinée et qu'il n'y avait rien à y changer.

L'idée que ses compagnons s'agitaient plus activement encore autour de lui pouvait seule tirer Claude Rivière de ses contemplations cruelles. Il savait que les conciliabules tenus rue du Caire, chez *Philopœmen*, étaient fréquents. On lui avait fait dire de se tenir prêt, puisqu'il voulait combattre. Le moment favorable n'était pas éloigné.

* * *

Le colonel Bernard Thévenot avait imprimé comme un mouvement violent à l'association lorsqu'il en avait été choisi pour chef. Il était d'avis qu'il fallait précipiter le dénouement, quitte à périr.

Dans un des derniers conciliabules — Agostino Ciampi étant présent, — Bernard Thévenot avait annoncé aux conjurés qu'avant peu tous ceux qui l'écoutaient devraient jouer leur vie.

Nul n'avait, devant cette nécessité prochaine, laissé paraître la moindre émotion.

Agostino même, avec un sang-froid singulier et une adresse perfide, avait répondu que, l'association possédant ce qui était le *nerf de la guerre*, l'argent, on pouvait agir sur-le-champ. Le but du marquis était de savoir si les traites fausses que *Varus* Thévenot gardait en sa possession allaient être bientôt présentées à la maison Michel Borde et Cazavan.

Thévenot ne voulait toucher à ces fonds qu'à l'heure même de la lutte. Ce n'était plus qu'une question de jours et d'opportunité !

— Nous répondrons à votre appel, dit Agostino en affermissant sa voix.

— Nous serons tous présents, ajouta *Harmodius*.

Et trente voix mâles et fières répétèrent ce seul mot, plein de résolution et gros de sacrifice :

— Tous !

* * *

Le lendemain même de cette réunion qui faisait pressentir le moment décisif, Bernard Thévenot, à qui Chambaraud avait indiqué la retraite de Claude Rivière, frappait, selon le mode convenu, à la porte du commandant.

— *Varus !* fit Claude Rivière en reconnaissant le colonel.

Il lui tendit les bras et le serra contre sa poitrine.

— Puisque vous venez à moi, colonel, dit-il ensuite, c'est que l'heure est proche !

— Oui, répondit Thévenot. Nous touchons à notre but, et si jamais la France a été préparée à reprendre possession d'elle-même, c'est aujourd'hui !

— Quelque grave événement est-il donc survenu ?

— Non, dit le colonel, mais cette malheureuse nation s'épuise à payer de son sang les vertiges d'un despote. Elle combat partout, elle a ses enfants en Espagne et sur le Danube. La guerre, la hideuse guerre, dévore chaque jour tout ce qui est la force et l'espoir de ce pauvre pays. Au lieu de liberté, on nous jette, comme un os à ronger, la gloire ! Mais cette gloire coûte trop cher, en vérité, et quel que soit le courage de nos compagnons d'armes, Rivière, je prévois, si ce règne dure, une catastrophe sinistre, un effondrement épouvantable, l'Europe se ruant sur ce peuple, et les coalisés se vengeant cette fois de leur échec de 92.

— L'armée est forte, dit Rivière. Nos soldats aguerris valent mieux que les bataillons improvisés d'il y a dix-sept ans !

— Sans doute. Mais que feront-ils contre le nombre ? Mais cette puissance militaire de Napoléon, à quoi tient-elle ? Elle a failli craquer après Essling ! Elle est battue en brèche de tous les côtés ! Malgré Ney, malgré Jourdan, la Péninsule va nous échapper. Soult est chassé du Portugal par Wellington qui marche sur Madrid ; Talavera est une défaite. L'expédition de Walcheren est un avertissement terrible. Mounet, que Napoléon traite de lâche et qu'il fera condamner à mort, Mounet a rendu Flessingue le 15 août après un bombardement de trois jours. Voilà que l'ennemi montre de l'audace et que nous devenons timides. Il y a des symptômes tragiques !

Claude Rivière se sentait entraîné par cette éloquence abrupte, d'un patriotisme vigoureux, et il avait, comme Thévenot, l'affreux pressentiment de la défaite et de l'invasion possibles.

Celui-ci l'entretint encore des ressources dont disposait l'association secrète. Les Philadelphes n'étaient point riches, mais leur capital suffisait à acheter des armes. C'était assez.

Il fut aussi questions, entre ces deux hommes, de ces traites sur la maison Michel Borde et Cazavan, qui constituaient une grande partie des fonds mis en réserve par l'association. Rivière, en sa qualité d'ex-caissier du groupe, tenait à donner à Thévenot certains renseignements sur la méthode à employer pour centraliser la cotisation, mettre la caisse sociale à l'abri de la police.

Le colonel quitta Claude en lui répétant que le moment de l'action était proche.

Claude semblait maintenant tout oublier pour ce beau rêve : l'affranchissement de son pays. Il se consolait de Thérèse avec cette mâle chimère. Il apportait, lui si froid et si mesuré d'ordinaire, une sorte d'ardente impatience dans la réalisation des projets communs aux Philadelphes. On eût dit, à l'entendre, lorsqu'il parlait, qu'il ne songeait plus qu'à la déesse de marbre à laquelle il vouait sa vie ; au fond, il aimait toujours Thérèse, et la plaie non fermée de son amour lui rappelait encore, lui rappelait toujours ce songe évanoui. Jamais, d'ailleurs, le nom de la malheureuse femme ne se retrouvait sur ses lèvres.

Il n'eût souhaité quitter sa retraite que pour se trouver en face d'Agostino. Il savait, par le colonel Thévenot, que ce larron d'honneur assistait toujours régulièrement aux réunions des Philadelphes.

— Et pourquoi ne me glisserais-je pas furtivement, un soir, se disait Claude, jusqu'à la rue du Caire, chez *Philopœmen*, et là n'attendrais-je point la fin de la séance, pour prendre à la gorge le traître et pour le tuer, là, dans une chambre, après lui avoir jeté un pistolet en lui disant de se défendre ? Projet impossible, ajoutait bientôt le commandant. Ce serait perdre d'un seul coup tous mes compagnons à la fois.

D'ailleurs, Claude Rivière avait juré à Solignac de ne pas exposer sa liberté pour rejoindre l'amant de Thérèse. Après toutes ces tentations violentes, ces bouffées de colère, ces soifs de vengeance, le sentiment du devoir contracté envers ses amis prêts à donner leur vie redescendait dans l'âme du commandant, et il s'enveloppait, comme d'un manteau, d'une froideur absolue qui eût pu faire croire à une impassibilité de marbre.

Le front était calme et le cœur saignait.

(A suivre.)

MODE

Les nouvelles collections

Superpositions, fourrures et rouge tomate...

Nous avons vu à ce jour plus de la moitié des collections d'hiver. On peut donc dès à présent en dégager les grandes tendances. Les couturiers confirment l'importance des tenues à superpositions et les garnitures de fourrure. Une couleur en vedette : le rouge qui est celui du concentré de *tomate* italien, surtout en lainages seuls, associés au gris et au noir. L'hiver prochain qui, du point de vue des couleurs, se veut brillant et gai, verra aussi une belle éclosion de bleus doux et profonds comme la mer à Capri.

PIERRE BALMAIN rajeunit avec bonheur son image de marque. Tous ses vêtements sont taillés avec plus d'aisance, les vestes et les manteaux, aux épaules un rien surbaissées, s'enroulent autour du corps pour le mettre en valeur. Pour ce faire, il taille avec maestria des emmanchures raglan à la mongole, en souples tailleurs à col chemisier, mais aussi de merveilleuses robes en crêpe georgette de soie gris perle, à col châle, blousant légèrement sur des jupes qui tombent droit à la marche. Ses robes du soir à grandes manches, descendant jusqu'à la cheville, sont dépouillées et invitent à la danse.

EMMANUEL UNGARO, le chamelier de l'avenue Montaigne, ne croit visiblement pas aux placards puisqu'il nous invite à porter toute notre garde-robe sur le dos comme les nomades du désert. Une garde-robe composée à la saharienne : djellabahs, gandouras, combinaisons battle-dress, chemises d'homme à grand col et manchettes, sans oublier la cravate blanche. Ainsi troussée, notre Afro-Parisienne se voit proposer des cachemires rayés en tons de sable, des robes sarraux à fleurs, des casaques, bien sûr, dans d'autres imprimés, voire des jupes droites. Des bonnets enfoncés et des bottes cavalières complètent la silhouette.

Jules-François Crahay, chez LANVIN, alterne les ensembles droits avec des manteaux houppelandes à plaids ou à grandes écharpes qu'il a été l'un des premiers à préconiser. Sa gamme de coloris est subtile et variée : le rouge tomate, seul en beaux lainages chinés, ou en tricot avec du gris et du noir, beaucoup d'anthracite, des bruns chocolat parfois associés au bleu lavande, des violets et des pastels. Ses robes du soir sont éclatantes en broché de satin, traitées avec plus ou moins d'ampleur. Beaucoup de tuniques de dentelle rouge et de velours noir. Escarpins à talons moyens, quelques bas de couleur, des bonnets et des foulards à la russe de bon aloi.

On sait qu'Angelo Tarlazzi, chez JEAN PATOU, aime les coupes molles, les classiques, et les pantalons qui, cette saison, entrent dans des bottes western. Il reste fidèle à ce style sans raideur avec d'innombrables manteaux et des trois-quarts camisoles sur des robes blousantes aux hanches en jerseys de laine ou de soie. C'est joli en fin de journée, ces trois pièces à longue tunique vive avec du noir. Il coupe de même façon de merveilleuses soies multicolores à rayures en tous sens pour ses robes de dîners. Dans une saison où abondent les formes enroulées et les châles, il taille des robes du soir très décolletées dans des mouchoirs de soie géants dont l'ourlet se termine en pointe dans le dos.

Jean Cazaubon et Yvonne Dudel tentent de renouveler le style CHANEL tout en perpétuant son esprit... Le résultat est charmant, les teintes seyantes, et leur nouvelle façon de travailler le tweed l'allège, tandis que les broderies de laine lui donnent une impression de profondeur. Les fameux petits tailleurs opposent le ton de la veste à celui de la jupe ; les cols boules de renard et de vison encadrent le visage et réchauffent les poignets et les ourlets des ensembles à casaques, dont le plus spectaculaire est en crêpe et renard blanc.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Dessin de MARCQ.)

UNGARO : Ensemble à superpositions en cachemire rayé de Lan-Bé, en tons de sable, à effet de djellabah, sur une robe, un chemisier, un pantalon et des bottes.

PATOU : Robe du soir en crêpe de soie imprimé, à bord lie de vin, enroulée comme un mouchoir, à décolleté plongeant.

LANVIN : Manteau-houppelande en lainage chocolat de Dormeuil, sur un deux-pièces assorti à effet de gilet de soir, sur une jupe légèrement froncée.

BALMAIN : Robe de crépuscule en velours bleu nuit de Buche, garni de renard assorti aux manches et au chapeau. Porté avec un gros sautoir de perles.

CHANEL : Blazer d'astrakan Swakara noir bordé de vison, sur une casaque de tweed brodée au point de Hongrie par Vermont, sur un pantalon de laine noire de Chatillon Mouly Roussel.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 214

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II	■							■	
III				■	■	■			
IV			■						■
V									
VI							■		
VII						■	■		
VIII				■					
IX	■		■						
X					■			■	■
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Amène parfois un pleur au coin des paupières ; Permet de manipuler de fortes sommes. — II. On lui a fait une large place à Paris. — III. N'est guère engageant quand il est couvert de fleurs ; Peut corrompre le cœur d'une duchesse. — IV. Conjonction ; Station thermale. — V. Loin d'être gracieuses parce que très lourdes. — VI. En Grèce ; Orientation. — VII. Plutôt gênant dans un tête-à-tête ; Lettres de félicitations. — VIII. Déconseillés aux aérophages ; Centre industriel étranger. — IX. Méprisables quand ils sont faux. — X. Est donc persuadé que la justice tranchera ; D'un auxiliaire. — XI. Ne pût cacher une légère irritation.

VERTICALEMENT

1. Commence par transpirer quand elle est sur le point d'éclater ; Canton de France. — 2. Sont consultés dans maints couvents. — 3. Contient de l'électricité ; Prénom étranger ; Permet d'aller droit. — 4. Coin normand ; Lier ; Le premier laisse toujours à désirer. — 5. Fort sage. — 6. Les limites d'un cours ; Transpira ; Titre donné à celle qui a bien tourné. — 7. Voyageas à bon compte ; Se remarque quand il est grand. — 8. Courant d'air. — 9. De chasse ou d'harmonie ; Dénotent une louable intention lorsqu'ils sont petits.

Solution du problème n° 1 213

Horizontalement

I. Crasseuse. — II. Aimant ; Us. — III. Ironies. — IV. Ara ; Basse. — V. Oint. — VI. Eternel. — VII. Ruèrent. — VIII. As ; NE ; Are. — IX. Sévérité. — X. Osas ; Va. — XI. Ail ; Odes.

Verticalement

1. Cacao ; Resta. — 2. Ri ; Rieuse. — 3. Amiante ; Vol. — 4. SAR ; Ternes. — 5. Snob ; Réera. — 6. Etna ; NN ; Iso. — 7. Is ; Etat. — 8. Sues ; Rêve. — 9. Esses ; Dé ; As.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 juillet 1975 :

DES LISTES

● des candidats autorisés à continuer les épreuves orales du concours de recrutement des maîtres de conférences agrégés des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion ouvert en 1975 ;

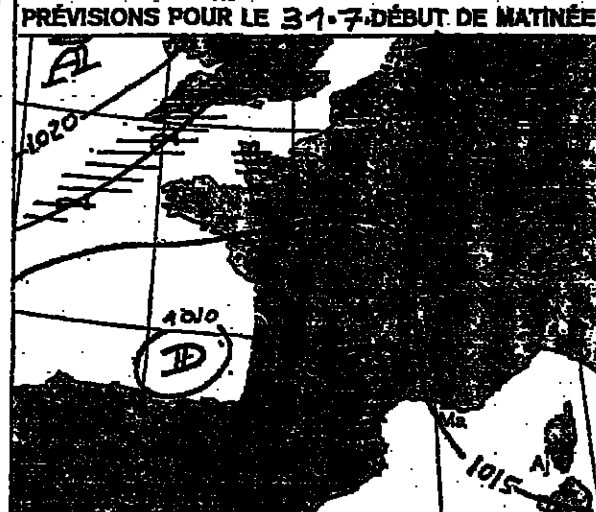
● d'aptitude à l'enseignement supérieur (sciences) ;

● d'aptitude aux fonctions de maître assistant (sciences) ;

● des candidats aux fonctions de maîtres de conférences (sciences).

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 30 juillet à 0 heure et le jeudi 31 juillet à 24 heures.

Un front froid traversant lentement les îles Britanniques atteindra la Manche, tandis que le champ de pressions continuera de s'affaiblir sur le sud-ouest de l'Europe. Dans l'air chaud qui persistera sur la plus grande partie de notre pays, l'activité orageuse tendra ainsi à s'intensifier.

Jeudi 31 juillet, des orages éclateront au cours de la journée dans la plupart des régions. Ces orages seront parfois violents, avec des chutes de grêle et de violentes rafales de vent, mais les régions les plus menacées semblent être le Poitou, les Charentes, le sud du Bassin parisien, le Massif Central, la Bourgogne et la vallée du Rhône.

Mercredi 30 juillet à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,4 millibars, soit 763,8 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30 juillet) : Biarritz, 28 et 18 degrés ; Bordeaux, 34 et 17 ; Brest, 27 et 14 ; Caen, 26 et 13 ; Cherbourg, 25 et 14 ; Clermont-Ferrand, 30 et 15 ; Dijon, 29 et 16 ; Grenoble, 29 et 15 ; Lille, 27 et 14 ; Lyon, 30 et 15 ; Marseille-Marignane, 31 et 19 ; Nancy, 27 et 12 ; Nantes, 31 et 19 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 29 et 15 ; Pau, 32 et 16 ; Perpignan, 29 et 21 ; Rennes, 30 et 15 ; Strasbourg, 27 et 14 ; Tours, 30 et 18 ; Toulouse, 34 et 19 ; Ajaccio, 30 et 16 ; Boulogne, 26 et 18 ; Deauville, 25 et 14 ; Granville, 24 et 16 ; Saint-Nazaire, 31 et 16 ; Royan-La Coubre, 25 et 13 ; Sète, 27 et 21 ; Cannes, 26 et 17 ; Saint-Raphaël, 27 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 27 et 13 degrés ; Athènes, 30 et 24 ; Bonn, 27 et 13 ; Bruxelles, 26 et 17 ; îles Canaries, 27 et 20 ; Copenhague, 21 et 13 ; Genève, 28 et 13 ; Lisbonne, 36 et 23 ; Londres, 30 et 16 ; Madrid, 38 et 16 ; Moscou, 24 et 16 ; New-York, 28 et 21 ; Palma-de-Majorque, 30 et 18 ; Rome, 28 et 19 ; Stockholm, 28 et 13 ; Alger, 32 et 22 ; Tunis, 34 et 17 ; Casablanca, 37 et 26 ; Barcelone, 28 et 20 ; Dakar, 29 et 25 ; Ellath, 40 et 28.

SPORTS

VOILE

De la Quarter à l'Admiral's Cup

Le vent a tourné

La supériorité éclatante que manifestent, à un an des Jeux olympiques, les équipages français, incite à se poser cette question : obtiendrons-nous trois médailles d'or l'été prochain, au Canada.

Ce n'est pas impossible. En Finn, Serge Maury pourrait triompher comme en 1972. En Flying Dutchman, les frères Pajot, médaille d'argent à Kiel, dominent actuellement tous leurs rivaux, y compris les Allemands de l'Est presque imbattables naguère encore. En 470 enfin, la mariée est trop belle. Il sera difficile de choisir entre cinq équipages de première force qui, non sans âpreté, aspirent tous à une sélection : Laurent-Surmin, les frères Follenfant, Bouet-Fleury, Guyader-Auffret et un couple étonnant, Jean-François et Claire Fountaine. Une femme figurera-t-elle parmi les élus et les médaillés ? Pour la voile de compétition, le vent a tourné.

Dans les trois autres séries olympiques, Tempest, Soling et Tornado, aucun espoir ne nous semble permis. Les perspectives sont particulièrement décevantes pour le Soling, catégorie dans laquelle les Français avaient manqué de peu une médaille de bronze à Kiel, en 1972.

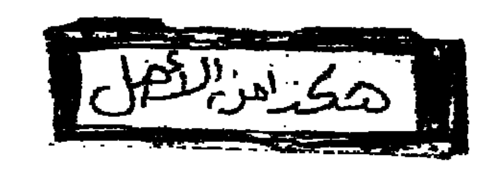
Mais les désillusions les plus amères viennent d'ailleurs. Si, en dériveur, la position nationale s'améliore sans cesse, il n'en est pas de même pour la course en haute mer... Le vent tourne. En 1970, 1971, 1972, les Français avaient remporté la Quarter Ton Cup, réservée aux bateaux de 18 pieds de jauge (7,50 m de long environ). Cette série, beaucoup plus accessible que celle des Half Tonners ou One Tonners, a toujours été très populaire en France. Or la compétition s'est déroulée à Deauville, il y a quelques jours, et le meilleur bateau français ne s'est classé que septième...

La confrontation a été dominée par le 18 pieds néo-zélandais *45 ° South*. Deux unités réalisées par des amateurs français se sont honorablement comportées mais c'est là une bien mince consolation pour les représentants français devancés par des Italiens et des Suédois.

Dans quelques jours, une autre équipe française affrontera dans la Manche la plus brillante armada du monde pour l'Admiral's Cup. La Channel Race, dont le départ sera donné vendredi 1er août, marquera le début de cette confrontation organisée les années impaires et marquée par la grande course du Fastnet. Dix-neuf pays alignent chacun trois bateaux jaugeant au moins 30 pieds (c'est-à-dire mesurant au moins 12 mètres) sélectionnés avec soin et confiés aux meilleurs navigateurs du monde.

L'Allemagne, qui a engagé trois bateaux de Stephens, pourrait encore l'emporter, comme en 1973. Mais elle devra compter avec les Etats-Unis, l'Australie et la Grande-Bretagne. La France est représentée par *Révolution* (30 pieds), plan Finot, qui avait déjà participé à la dernière coupe, et par deux nouveautés : *Katsou*, plan Ron Holland (31,7 pieds), et *Coriolan*, plan Elvström (39,6 pieds). Cette équipe ne paraît pas très menaçante si l'on tient compte du niveau élevé de la compétition et de la surprise que peuvent causer certains pays comme l'Argentine qui aligne trois bateaux de German Frers, jeune et brillant architecte, ancien collaborateur de Stephens.

YVES ANDRÉ.



offres d'emploi

Très important groupe multinational recherche

UNE ASSISTANTE SOCIALE

spécialisée

(Conseillère du travail ou Surintendante d'usine) pour une de ses sociétés (1000 pers.), située à Paris et en banlieue parisienne, car composée de plusieurs établissements : usines, siège social, laboratoire...

La candidate devra avoir une expérience de service social acquise en entreprise et être titulaire du permis de conduire.

La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 56.000 F. Statut cadre.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 17581, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex, qui transmettra.

Société d'Études et Conseils

AERO

(Automation. Electronique, Rech. Opérationnelle) recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

HAUT NIVEAU

ayant plusieurs années d'expérience dans un certain nombre de domaines :
- applications scientifiques ;
- modèles de simulation de systèmes de grande dimension (banque de données) ;
- techniques avancées d'analyse numérique ;
- commande optimale et méthodes d'optimisation ;
- systèmes temps réel ;
- création d'outils de software ;
- analyse et méthodes statistiques ;
- traitement du signal.

Une bonne connaissance de techniques telles que : télécomm., radar, sonar, est souhaitée.
On attache beaucoup d'intérêt, à la fois aux facultés d'imagination et à une juste appréciation des contraintes industrielles.

Ecr. avec C.V. dét., 3, av. Opéra, 75001 Paris.



THOMSON-CSF

recherche :

INGENIEUR CONFIRME ELECTRONICIEN

Spécialisé Radar et traitement information

- Responsable missions longue durée étranger ;
- âge minimum : 35 ans ;
- retours métropole bi-annuels pour comptes rendus ;
- connaissance indispensable langue anglaise.

Envoyer curric. vitae détaillé Centre de Bagneux, B.P. nº 10 - 1, rue des Mathurins, 92222 Bagneux.



emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Pour sa jeune Maison d'Edition Française (V.P.C.) située à ROUBAIX, et dont l'expansion rapide a dépassé largement toutes les prévisions.

(Vente par correspondance)

EXPERIENCE :

— âgé d'au moins 28 ans, le Directeur Commercial qui sera engagé aura acquis une sérieuse expérience, en tant que responsable dans une importante Société, du développement des ventes et de la publicité.
Il possédera une compétence confirmée au niveau de la rédaction de textes publicitaires.

MISSION :

— en collaboration avec le département Marketing International situé aux Pays-Bas et avec le Directeur Commercial du siège situé en Belgique, il aura pour mission de sélectionner les médias publicitaires et d'adapter au marché français les techniques modernes et agressives du groupe.

REMUNERATION :

— la Société prendra en charge les frais d'un éventuel déménagement à ROUBAIX ou à LILLE et offrira à un homme dynamique et expérimenté un salaire et un intéressement dignes d'une organisation en pleine expansion. (1.200 employés en Europe).

Adresser lettre et C.V. détaillés, avec prétent. à : M. Pierre VAN DE VANNET, Directeur Commercial, Concordia Mail 22 Parklaan 2300 Turnhout Belgique.

Pr la créat. d'un journal, Organisme Profession. Agricole rech. UN SECRETAIRE DE REDACTION JOURNALISTE dynamique et disponible. Egalement chargé de réaliser la maquette du journal, des liaisons av. l'imprimerie et de la publicité. Cand. à Chambre d'Agriculture B.P. 1141 NANTES CEDEX 44024 Tél. 76-39-90, poste 182

Mutualité Sociale Agricole de l'Aisne, 2, pl. Mal-Leclerc, 02 LAON, recherche URGENT DOCTEUR en médecine pour exercer fonctions de médecin-conseil. Bonnes conditions de travail et rémunération. Adresser candidature à M. le Directeur.

offres d'emploi

ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL

recherche

ECONOMISTE

ayant une formation statistique sanctionnée par un diplôme

Expérience professionnelle souhaitée

Travaux liés à la conception, l'établissement et l'interprétation d'informations statistiques

Ecrire avec C.V. manuscrit sous référence 1.039 à :

P. LICHAU, 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Société d'exploitation de chauffage

recherche pour Région PARISIENNE

INGÉNIEUR

Connaissant les techniques du chauffage et de climatisation.

Possibilités d'avenir pour candidat de valeur

Envoyez candidature manuscrite sous référence 2.132 à :

OP organisation et publicité 2, RUE MARENGO - 75001 PARIS QUI TRANSMETTRA

RECHERCHONS **SPECIALISTE MARCHE OBLIGATIONS** POUR CREATION SERVICE DISCRETION ASSUREE Ecr. nº 7.038, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FRANÇOIS VILLON le Bottier du Fg-Saint-Honoré, recherche pour ses salons **UNE PREMIERE** Cette jeune femme, 28 a. min., devra avoir de l'allure, parler plusieurs langues et être très au courant de la mode féminine. Une certaine expérience dans le commerce de luxe serait appréciée. Libre à la rentrée. Téléph. pour R.V. : 265-16-46, ou 265-14-43, à partir de 10 heures.

Recherche Photographes filmeurs saisonniers. Ecr. nº 729, REGIE-PRESSE, 85 b., r. Réaumur, PARIS (2e), qui transm.

1re Société Téléinformatique recherche **ANALYSTES PROGRAMMEURS II** (D.S.O. 573) **PROGRAMMEURS** 2 ans d'expérience et débutants (D.S.O. 578) **PREPARATEURS DE TRAVX** D.S.O. 577 Activité sur gros ordinateurs IRIS 80/CYBER. Travail en équipe. Format. assur. Perspectives de carrière. Adr. C.V., à TELESYSTEMES, 115, r. du Bac, PARIS 7e (Réf. D.S.O.)

SECRETAIRE-GENER. expérience bancaire. Bil. allem., format. juridique. Tél. : 526-36-63.

IMPORTANT COMPANY Center of Paris seeks : **BILINGUAL SECRETARIES** 1 to 3 years experience, to work in English for multinational staff. Standard secretarial skills must include absolutely FLUENT ENGLISH (English mother-tongue, Cambridge Proficiency or equivalent). Write with C.V. to nº 17.369 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue Opéra, Paris-1er, who will forward.

Pour BLANC-MESNIL rech. Technicien Radio pour dépan. petit matériel. 929-39-75.

Rech. Traducteurs Arabes et Persans domaines pétrochimie, énergie nucléaire, aéronautique, constr. et pouvant dactylograph. en arabe. Ecrire à nº 6.422, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

Cherche jeune fille pr s'occuper fillette 2 ans du 4 au 31 août, à la campagne, 30 km PARIS (près PORT-ROYAL). Téléph. 747-12-12, p. 725, entre 10 et 12 h.

Poste collaborateur libéral sous contrat exclusivité et engagement non installation offert à E.C. diplômé expérimenté, dans ville Centre-Ouest 1er janvier 76, rémunéré 600 francs par jour. Ecrire HAVAS ST-MALO, 6.390.

représent. offre

STAHL - UND METALLHANDEL GIESSEREIEN Für den Vertrieb von Strangguss GG, rundvierkant, und Spezialprofile, suchen wir entsprechende Vertreter (regionale event. Gesamt-Vertretung). Bitte richten Sie Ihre Unterlagen an Treuhand, und Revisionsgesellschaft Alpenstrasse 4, CH-6300 Zug. Telex 78748.

SOCIETE IMMOBILIERE cherche pour vente 1 AGENT expérimenté 30 ans min., actif, bon vendeur, situation d'avenir. Ecrire avec C.V. et réf. HAVAS LYON, 8.952.

GIRPA A 300 STUDIOS PLACEMENT et APPARTEMENTS Très GRAND STANDING A vendre. Publicité très importante (Presse et Radio) Elle recherche : **5 VENDEURS** Elle PRECISE des vendeurs. Très important salaire. Curieux s'abstenir - Voiture obligatoire - Se présenter avec C.V. et 3 dernières feuilles de paye : mercredi, jeudi, vendredi, de 17 à 19 h : 92, bd du Montparnasse (14e).

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR

37 ans - Dipl. Sciences Po., Lic. Droit, D.E.S. Sciences Eco. 8 ans expér. conseiller de direction. 4 ans expér. direction générale société de distribution. Très bonnes connaiss. en organisat., gestion, informatique, p.b.s comptables et financiers. Goût des responsabilités.

Disponible 1er septembre, rech. situation équival. Paris ou région méditerranéenne.

Ecrire nº 3.887, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

J.H., 3 ans expér. banc. (serv. portef., contrôl., GL), ch. empl. st. banq. étrang. Souh. sal. 2.500 F net. M. Alain, 3, av. du 11-Novembre, 93150 Blanc-Mesnil

INGENIEUR A.M. Expérience 2 ans, recherche poste ingénieur d'affaires, région parisienne. Téléph. : 920-45-50.

J.F., 29 ans, secrétaire de direction, biling. angl., ch. poste équival. ou de préf. secrétariat particul., av. respons. et initiat. Ecr. nº 7.059, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Libanais, 30 a., lic. fr. Sc. Eco., parf. conn. franç.-angl.-ar.-turc, bnnes not. ital., expér. ens. et trad., ch. empl. Etud. ttes prop. Ecr. nº 3.885, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fille 26 ans dipl. enseign. supér. bilingue angl., organis. esprit initiative, expér., documentation, relations presse et secrétar. ch. empl. en rapport à Paris. Env. propositions à : M. Roughol, 69, r. la Glacière 75013 Paris, qui transmettra.

J. H. 25 ans. Lic. Scas Eco. Admiss. Capes 1975 cherche EMPLOI enseignement privé. G. GLIMOIS, 43, rue H.-Richeaume, 78 MONTESSON.

J.H. 25 a., maît. informatique cherche emploi dans le secteur informatique Système. expérience pratique de 15 mois Ecr. nº 6.010, « le Monde » P. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

J. H. Américain doct. chinois dipl. Harvard, bne con. franç., hollandais, japonais, allemand. Ch. travail intéress., possibilité place stable. M. LAGERWEY, 6, bd de Strasbourg, Paris-10e.

Dactylo expér., ch. trav. à domicile. Franç-angl T 539-39-12

Récem. libéré obl. milit. cherche emploi tech.-comm. Offre ades poss. évol., anglais, all. écrit, parlé, France, outre-mer, étranger viendrait s/place pour rens. complém. éventuels. Ecrire Jean ROUFFIAC, 5, rue Fondeville, 31400 TOULOUSE.

Dipl. Ec. Polytechn. ch. stage ou empl. ing. ou prof. au Mexique. Ecr. nº 3.888, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., Autrichienne, parl. franç.-angl.-ital., ch. pl. au pair, août. Référ. 21 ans. Tél. 489-06-63.

capitaux ou proposit. com.

SOCIETE FRANÇAISE propose ACHAT ou PARTICIPATION dans société travaillant **MATERIAUX PLASTIQUES** Faire proposition à Emplois et Carrières sous référ. PELAM, 26, r. Fg-Poissonnière, Paris-10e.

L'immobilier

appartements vente

Paris

FOCH - MAILLOT Bel immeuble traditionnel restauration et décoration de prestige. Studios, 2 pièces, duplex. CIABA S.A., 720-66-66.

PR. MONTSOURIS, belle maison 6 p. avec jardin, 130 m2 habit. ALGRAIN - 285-00-59 - 89-54.

SUPER PLACEMENT SENTIER Local ref. neuf, loué 8.480 F/an. Prix exceptionnel : 65.000 F. Le propriétaire - 548-25-21.

NATION Récent, ét. élevé, 4 p., verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

RUE DE RENNES (6e) 5/6 p., bns, 175 m2, 2e ét., tt cft. Professions libérales, parf. état. Michel & Reyl - 265-90-05.

5e MAUBERT. Livg + chbre, gde cuis., s. de bs, W.-C. indép., excellent état, calme, clair. CORI - 548-23-77.

RUE SAINT-HONORE Pied-à-terre de haut standing. Studios décorés et équipés. Le propriétaire - DID. 98-54.

6e, BD SAINT-GERMAIN IMPECC., sél. + ch., cuis, bs, moqu., asc. 240.000 F. 566-80-31.

Près PLACE GAMBETTA Part. vend de préf. à part. appt ref. neuf, décoré, dble living + ch., entr., plac., cuis. et s. bns équipées, moq. ds tt l'app., tél., 7e ét., asc., balcon, soleil, cave. Prix : 160.000 francs. 636-34-28.

MARAIS - Propr. vd gd studio, cuis., W.-C. possible, bns, 3e ét., soleil - CAR. 43-72.

Charmante petite MAISON PARTICULIERE, 75 m2 habit., tt conf., jardin, arbre, except., 225.000 F, vis. mercr., jeudi de 12 h. 30 à 18 h., 28, cité Durel, Paris (18e). - Tél. : 206-15-30.

CHAUSSEE DE LA MUETTE Imm. p. de t., 7 p., tt cft, 2 ch. service. TRIMCO - BAG. 69-93.

(2e) PLACE NOTRE-DAME DES VICTOIRES Dans bel immeuble rustique, je vends luxueux **STUDIOS-DUPLEX** 2/3 PIECES en mezzanine. Agencement de classe (poutres, pierres d'origine). Importante plus-value assurée. Livraison immédiate. Me voir : 29/30/31, 14 h. à 18 h., 9, rue Paul-Lelong, ou 325-25-25.

CONVENTION Beau 3 pces tt cft, refait neuf 3e étage s/rue et cour. Except. 205.000 F. - Tél. 206-15-30.

14e - S/PARC MONTSOURIS DANS **HOTEL PARTIC.** MAGN. APPT compr. immense salon, hauteur plafond 5,50 m, tr. gd séjour, ch., cuis., wc, sal. bains, buanderie pouvant servir de laborat., gar 50 m2. Jardin d'hiver. Jardin d'été. Gds ARBR. Conviendr. profess. libér (doct., artistes). AFFAIRE A SAISIR. Tél. H. B. : 734-73-88 et 93-36.

ILE ST-LOUIS Rare A saisir Splend. triplex aménagé gd cft, caractère. 480.000 F. - 325-40-66.

17e VILLIERS - Exquis petit Appart. tt cft, 3 p., 50 m2, 4e étage. - 325-63-07.

16e AUTEUIL - 120 m2 Séjour dble + 3 ch., bains + cab. toil., 7 ét., asc., récent. 590.000 F. - 567-22-68.

Je vends directement 39, RUE DOMREMY (13e) **30 STUDIOS** tout confort SPECIAL PLACEMENT Possible 2/3 pièces - Bel immeuble entièrement rénové. Plein soleil. - GROS RAPPORT. GESTION ASSUREE Me voir : 30/31, de 14 h à 18 h.

14e PARC MONTSOURIS DANS IMM. RENOVE Propriétaire vend directement BEAU STUDIO tout confort, entièrement refait à neuf. Me téléphoner : 531-85-58.

Mo GOBELINS limit. 5e - 13e imm. pierre de tail. Studio tt confort, excellent état. Urgent. 65.000 F. - 343-62-14.

XIIIe : AUX GOBELINS Petit immeuble dans rue calme Du Studio au 4 pièces Tout équipés - Parking compris STUDIO ...... 120.000 F — 2 PIECES ...... 190.000 F Tél. ts les jrs, 9-19 h (sf dim.) GEFIC : Mme BREUER ALM. 98-98

GAMBETTA 50 mètres Métro PELLEPORT MAGNIFIQUES STUDIOS à partir de 75.000 F dans immeuble entièr. restauré. LIVRAISON IMMEDIATE Location et gestion gratuites assurées par nos soins. BUREAU de VENTE sur place tous les jrs (sf dim.), 11/19 h., 88, rue PELLEPORT, 636-52-00.

TERNES dans voie privée atelier artiste + 2/3 p. Duplex, impecc., soleil, gd conf. 530.000. 622-22-56.

MICHEL-BIZOT Bel imm. récent tout confort. Beau livg dble + 2 ch. Tr. bien aménagé, tél., 2 balc., garage. Px 360.000 F. Vernel 526-01-50.

MONTPARNASSE, 3 PIECES imm. p. de t., ascens. Prêt sept. ou possib. faire travaux soi-même. SAB. 85-86, le mat.

SEVRES - LECOURBE Très bel immeuble **5 P.** tt confort. Tél. BALCON. Plein soleil. 420.000 F + petit C.F. VERNEL : 526-01-50.

MUETTE S/AV. MOZART IMM. P. de T. SPACIEUX 3 P. TT CFT, BALC. + chbre serv. (park. poss.). Px 470.000 F. VERNEL : 526-01-50. Vr s/pl. jeudi-vend., 15-18 h 30 : 1, RUE LARGILLIERE

Région parisienne

FONTAINEBLEAU-AVON ds Résidence bon stdg, appart. 5 p. principales tout cft, cave, parking, chauffage central par radiateurs. Téléph. : 422-23-48.

NEUILLY sd 4 pièces 119 m2 refait nf. 359-73-78.

FONTENAY-SCEAUX très beau 4 pièces (3 ch.+sél.) rez-de-chaussée, Im. neuf, gd standing, jardin privé, loggia. Propriétaire. T. : 878-17-57.

Part. à part., vend Appartement 2 pces, cuisine aménagée, parf. état, 3e étage. 170.000 francs, à VERSAILLES, 951-11-75 h. bur. ou 951-60-60, le soir.

ST-MANDE PRES BOIS BEAU 3 P., cuis., bains, wc, asc. Prix 295.000 F. - Tél. 344-87-13.

Province

CAP CABOURG prop. vd living 3 ch. 70 m2 terr. 120 m2, plein soleil 260.000 F. Liv. déc. 75 Tél. : 224-08-00, heures burx.

Et. Lancien-Gaultier (notaires) (35) PLEURTUIT 46-41-81. DINARD, sur baie, prieuré. Superbe appart. NEUF 78 m2 stdg, garage, cave. BALCONS.

appartem. achat

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 p. tt cft, 16e, 8e, 17e, Rive gauche, Neuilly. Michel & Reyl - 265-90-05.

appartements occupés

Mo PLAISANCE, dir. p. prop., imm. rénové. RESTE encore 3 appart. de 3 p., entr., c., w-c, occup. pers. âgées - ELY. 62-42.

15e Immeuble rénové Sur rue et cour-jardin Occupés. 1, 2, 3 pièces, wc. Tél. 622-26-63 (p. 26).

bureaux bureaux

A CLICHY EN BORDURE DU PÉRIPHÉRIQUE DANS LE CENTRE D'AFFAIRES "CLICHY PARIS PÉRIPHÉRIQUE"

A LOUER UN LOT DE 246 M² DE BUREAUX

LOYER INTÉRESSANT

CHARGES TRÈS BASSES

(TÉLÉPHONE - CLIMATISATION - PARKING - RESTAURANT)

LIBRE IMMÉDIATEMENT

EXCLUSIVITÉ **SAF** 622.10.10

STE dispose dans ses locaux 3 très beaux bureaux, Champs-Elysées (George-V), disponib. Téléph., telex, etc., à utiliser en commun. Téléph. : 723-43-08.

Avenue Montaigne à louer 300 m2 de bureaux. RICHARD ELLIS - 225-27-80.

NEUILLY Propr. loue un ou plus. bureaux. Immeuble neuf. - Tél. : 758-12-40.

15e CAMBRONNE dans immeuble neuf, standing, **530 m2 A LOUER** Bureaux cloisonnés. FONCIP - ANJ. 90-73.

A LOUER LIBRES IMMEDIATEMENT (PRIX EXCEPTIONNELS)

BUREAUX AGENCES 123 m2 - 150 m2 - 260 m2

EUROBUILDING 9, sente des Dorées, Paris (19e), 100 mètres métro, périphérique. Immeuble neuf, grand standing, parkings et téléphone. Vis. sur pl. et tél. 359-92-30, 92-79 - 29-04 - 723-30-23.

BESANÇON LOCAUX PROFESSIONNELS de toute surface, libre à la vente, quartier Préfecture, centre ville. Conviendrait à administration, banque, profession libérale, etc. Ecr. nº 3.883, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

constructions neuves

(XXe) PELLEPORT Studios, 2/3 et 4 pièces. Habitables juillet 75. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, BAL. 93-69.

MAISONS - LAFFITTE Vue, calme, verdure, reste 3 et 4 pièces. Habit. 4e trimestre 75. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. de Friedland, BAL. 93-69.

COURBEVOIE Immeuble très grand standing. Studios 2/3 et 4 pièces. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, BAL. 93-69.

RUEIL-MALMAISON STUDIOS ET 3 PIECES Crédit 95 %. Rentabil. garantie. Ts les après-midi + sam.-dim. : 31-33, RUE DU CHATEAU

fonds de commerce

A vendre : AUBERGE, 20 km Paris, 3.000 m2 terrain, berges réserv. sur l'Oise. T.D., 24 Montera 5 N MADRID 14e (Espagne).

Part. rech. achat fds commerce. Rentabilité convenable, au sud de la Loire, Hôtel-rest. s'abst. Ecr. nº T 72.911, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Je vends directement MURS DE RESTAURANT VIIe, près du Bon-Marché. Très gros rapport, bail 3-6-9. Me téléphoner : 325-56-78.

locations non meublées PARIS

Offre

Propriétaires louent studios + appartements. 720-07-18 - 07-39.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 9, rue de Hanovre, 742-53-24. 84, rue d'Alésia (Mo Alésia) 76, bd J.-Allemane, Argenteuil.

(16e), av. Mozart. 5 p. + ch. serv., 3.000 F + ch. 273-32-70.

Demande

Pour septembre, ch. studio, Paris. Prix modéré. Ag. s'abstenir. Ecr. nº 6.009, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Offre

BOULOGNE, Quai A.-Le Gallo : 3e ét. sur parc, double living, 1 ch., cuis., bns, tél., parking. 1.100 + ch. P. à P. VAL. 49-46.

RIS - ORANGIS Résidence de La Theuillerie 27' gare Lyon, prox. gre Grigny, très bon stand. Tennis. Parc. 3 p. tt cft, tél. 810/840 + ch. 5 p. tt cft, tél. 1.020/1.060 + ch. Téléph. : 996-21-37.

Demande

ING. ch. SS AGENCE 4 à 6 p. banlieue Ouest - 950-36-78.

Cherche direct. 2 ou 3 pièces, Versailles ou envir. 577-70-87.

locations meublées PARIS

Demande

23 ans, étudiant Conservatoire de Paris chant classique, ch. chambre chez mélomane, possib. travail. - 203-61-70.

hôtels-partic.

NEUILLY - CHEZY HOTEL PART. 1930. Récept., 4 ch., serv., jard. 1.500.000 F. - 225-73-26.

locaux commerciaux

OPERA. Appart. comm. + ch. serv. en tte propr., 4e ét., gd cft, 150 m2 - 950.000 F - 622-22-56.

A LOUER LOCAL COMMERCIAL (PRIX EXCEPTIONNELS)

BUREAUX ET MAGASINS Rez-de-chaussée 450 m2 3, sente des Dorées, Paris (19e) 100 m métro, périphériq., 10 lig. téléph., parkings. Visite s/place. Tél. : 359-92-30 - 92-79 - 29-04 - 723-30-23

Investisseurs à Paris début août achète MURS BOUTIQUE loués, pharm., banque, restaur. Faire offre : CH. MAHOUT, Téléph. : 924-74-85, Poste 17.

CENSIER. Boutiq. impec. 500 F/mois + pet. cession. 337-69-69.

maisons de campagne

Mais. de campagne, murs pierre, dépend., 6.000 m2 terr. Canton à 2 km, vue sur Pyrénées, 80 à 100 km mer ou montagne. Prix 60.000 F. - Tél. 278-71-51.

viagers

32 km Ouest Paris. Tr. BELLE PROPR., rez-jard., rez-ch., 1er ét. libre ou occupée par une pers. CALME, cad. UNIQUE, 3.500 m. PARC. Une seule tête 67 ans. VUE EXCEPTIONN. - 466-30-15.

villégiatures

MT-CARLO, pr sept. appt meubl. lux. duplex, salon, s. à m., 4 ch., 2 bs, 1 dche, cab., bar, liv. Jard. Terr. sr les toits. VUE - 30-60-46.

Deux BUNGALOWS à louer, août septembre, ETANG, SARTHE. Téléph. ou écrire CHALETS VT, 72770 NEUVILLE-SUR-SARTHE. Tél. : (43) 20-60-91.

RECH. PROPRIETE locat. août entre LA CIOTAT - ANTIBES, bord mer. - Tél. 973-37-70.

chasse-pêche

CHASSE A LA JOURNEE au cœur de la SOLOGNE. Très beau territoire. Tél. : 970-32-33.

propriétés

150 km de Paris, sur 9.000 m2 magnifique ferme percheronne en restauration, 2 bâtiments, toit. nve, s. bns, ch. centr. mazout. 250000 F Tél : 966-54-94.

A vdre log. et pet. usine, Hte-Loire. Barrage sur Loire, plan d'eau, île boisée, gr. hyd. et EDF, b. état gén. En bord nat., SNCF 2 km, 1.000m2 cou. Conv. artisan, atel. protég. Base de vacances. Prix très intéressant. Ecr. nº 6.011, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VENDOme mais. ds VERDure cuis., s. à m., 2 ch., cave, ch. fuel, buand., 800 m2 clos, bon état. BELLE VUE, à saisir, 110.000 F. T. 39 (77-35-91) 41100 Vendôme. Indic. VENDOMOIS.

250 km PARIS, part. vd libre rég. Le Blanc (36). Reposante Verdure, rivière proche. Mais. de campagne rénovée, meublée larges baies, toit neuf, cuisine aménag., 2 ch. + sél., s. eau, w-c, entr., gar. atten. 2 voit., gren. en parquet. Terr. 1.000m2 env. conifères, arbr. fruitiers. Téléph. : (54) 34-02-83.

MAINTENON 75 km Paris, SNCF, chalet tt cfort, séjour, kitch., ch., salle d'eau, w.-c., mezzanine. Terr. 560 m2, 130.000 F., créd. 80 %. SOMBIM, 9, rue Patenôtre, RAMBOUILLET. Tél. 483-10-37.

Part. vend 250 km de PARIS rég. Le Blanc, calme VERDure Maison libre, pouv. convenir à 2 familles, 2 cuis., 2 ch., s. de séjour, cave, dépend., 2 cours. Terrain 1.000 m2 env. ARBRES fruitiers. RIVIERE proche. Tél. : (54) 34-02-23.

Pied Luberon, maison pierre, rest., 5 p., chauf. ctral., tél. + jdin en terrasses ombragées av. pte source. Prix 270.000 F. GORDES IMMOBILIER. 84220 Gordes. T. : (90) 72-00-70.

CABOURG GENTILHOMMIERE, 3 ha. Agce Lavoix, 16 (31) 91-31-12.

FORET DE LYONS, Belle propr. PARF. ETAT, centre, 2.200 m2 terr., ent., sél., sal., 2 ch., bns, w-c, gren, amén., ch. amis ind., gar., bûcher, sortie village tous comm. s/pl. 187.000 av. 37.000. AVIS, 8, fg Cappeville. Tél. (16) 32-30-91-11 et 405 à GISORS.

LE CROISIC, directement sur MER. Belle maison, grd jardin, rez-de-chaussée + 1er conviendrait deux familles. 375.000 F - HELION, Téléph. : 16 (40) 71-64-32, 5, rue Couëdic - Nantes.

terrains

A VENDRE ILE de SAINT-BARTHELEMY (Antilles Françaises) Magnifique terrain de 2.500 m2, sur mer. Urgent. Prix intéress. NOVIM - 723-98-78 MOLINARD : 82 - 36 - 18.

MARNE, rég. Esternay, 100 km Paris, à vendre 16 ha 50, 600 chênes, 703 m3 exploit. autre plantat. peupliers de 8 à 12 ans, pour 375.000 F, possib. vendre en 5 lots. Ecr. BOFFY, 158, rue Paul-Bert, 69400 Villefranche-sur-Saône.

40 km PERPIGNAN Cause départ, vends 32 ha terrain. Idéal pour lotissement ou résid. secondaire. Eau, électr. + mas provençal. Site et climat exceptionnel, boisé, rivière. Prix à discuter directement av. propriétaire - 566-92-66.

Achète comptant TERRAIN 1.000 à 2.000 m2 DANS PARIS. Tél. M. PICHOT, 672-00-19 ou 672-15-13 (heures bureau) ou écrire : M. PICHOT, 31, r. de Sambre-et-Meuse, 75010 PARIS.

pavillons

THIAIS (94) près RUNGIS Part. vend PAV. neuf, gd cft, 220 m2 habit., garage 2 voit. + cave, grenier, jardin. Prix justifié à débattre. - Tél. 684-08-58.

BUTTES-CHAUMONT Superbe pavillon 80 m2, tt cft, tél. 350.000 F. - 346-68-85.

ENGHIEN - Centre très calme, gde maison famil. 8 p. + dépend., jardin 1.000 m. Prix 550.000 F - Tél. : 989-31-74.

villas

COTE D'AZUR - HAUTEURS DE CANNES MAS NEUF. Vue panoramique sur mer. 6 p. princip., terrasse, patio-jardin aménagé, piscine. GEFIC Méditerranée Louguet, Nael - Gefic s.a.r.l., 20 La Croisette 06400 CANNES. Poste 285, Téléph. : (93) 99-11-47.

40' ETOILE, 20' ROISSY gde mais. bourg. 260 m2, entr., 3 récept., 4 ch., 2 s. de bns, terrasse, parc 3.000 m2, arbres centenaires. Téléph. : 325-82-66.

Part. vend sur grande PLAGE normande villa tout confort. Chff. centr., tél., gd jdin, gar. Tél. journée : 288-67-79 du 29-7 au 31-8 ou (31) 91-11-79, de 7 h. à 19 h. et toujours au 288-67-79.

GENTILLY Poterne des Peupliers VILLA 4 pièces, tt conft, jardin 372 m2, garage, sous-sol, except. 340.000 F. - Tél. 206-15-30.

CHATOU R.E.R. - VILLA MANSART 1967 Récept. 50 m2, 4 chb., bains, cft, gar. 2 voit., jardin. 620.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

BIARRITZ, face mer. Villa F 3 tout confort. Jardin 1.200 m2.

Près GUETHARY, 5 km mer, Villa F 5, tt cft, jardin 2.000 m2. S'adr. Mme Curutchet, Villa Guré Egoitza (64) Ahetze, par Bidart - Tél. : (15-59) 31-91-31.

fermettes

30 KM N.-E. PERIGUEUX Fermette anc. caractère, four à pain, jardin, jol. vue sur vallée et rivière. M. Peigné, Préfecture Périgueux. Tél. 08-84-11, p. 460.

Vends vieux moulin isolé avec parc 2 ha, situé dans une île. Agce CANTHE, 9, bd de la Gare 23 GUERET - Tél. (55) 52-14-45.

VAL DE LOIR 3 km BOURG Ts comm. - Doct. - Pharmacien FERMETTE REST. SUR 2,41 ha 4 p., s. eau, wc, dép. 180.000 F. INDICATEUR VENDOMOIS 41 VENDOME. Tél. (39) 77-35-91

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

APRÈS L'INTERVIEW RADIOTÉLÉVISÉE

« Il est important que ce programme marque un changement de cap »

affirme M. Giscard d'Estaing

Voici le texte de l'interview accordée mardi 29 juillet par M. Giscard d'Estaing à Emmanuel de la Taille, d'IT 1, et Hervé Claude, d'Antenne 2 :

— *Quel est votre diagnostic et comment allez-vous mener personnellement cette campagne de réanimation de notre économie ?*

— Vous vous souvenez que j'avais demandé au gouvernement de procéder à un diagnostic approfondi de notre situation. Pourquoi un diagnostic ? C'est parce que l'évolution des faits économiques et sociaux a été différente au cours des derniers mois de ce qui avait été prévu et qu'il fallait donc connaître à fond la situation.

» D'ailleurs, ce diagnostic a été beaucoup éclairé par les conversations que le premier ministre a eues avec l'ensemble des organisations syndicales et patronales, qui ont apporté les éléments de connaissance et d'information dont elles disposaient.

» Ce diagnostic fait apparaître avec force le fait que l'activité économique du premier semestre *a été nettement inférieure* à ce qui avait été imaginé. Et cette situation, d'ailleurs, n'est pas propre à la France, c'est dans l'ensemble des pays industriels qu'il y a une telle situation avec, naturellement, des conséquences sérieuses sur le niveau de l'emploi, c'est-à-dire sur le nombre de chômeurs totaux ou partiels.

» D'autre part, pour la rentrée, on aperçoit certains signes de reprise dans certains secteurs, mais ces signes de reprise ne sont pas suffisants pour changer la nature de cette situation. Il faut donc agir.

» Dans ce diagnostic, il y a deux éléments positifs, qui sont le commerce extérieur et les prix.

» Le commerce extérieur, puisque vous savez qu'on imaginait que le rétablissement de notre balance extérieure se ferait assez lentement — à la fin de l'année pour la balance commerciale et le Plan disait vers 1980 pour la balance des paiements, — or, pour le premier semestre, nous avons un excédent de la balance commerciale et l'équilibre de la balance des paiements.

» Deuxième élément favorable : ce sont les prix, puisque, avec le dernier chiffre connu — 0,7 % pour le mois de juin, — on voit que, pour le deuxième trimestre, nous sommes passés au-dessous du rythme de hausse annuel de 10 %. Ce point est très important, parce que cela donne plus de liberté pour agir sur la conjoncture, puisqu'on ne risque pas, à ce moment-là, de relancer l'inflation. Le conseil des ministres a donc prononcé ce diagnostic et arrêté le calendrier de préparation des mesures.

— *Sur le problème du chômage, est-ce que vous pensez que la France pourrait connaître plus d'un million de chômeurs à la rentrée ?*

» Il ne faut pas se lancer ou se hasarder sur des pronostics. Ce qui est certain, c'est que nous sommes à l'heure actuelle au voisinage de neuf cent mille chômeurs et que, pour la rentrée, normalement, il y a une partie de la génération des jeunes Français qui achève ses études ou sa formation professionnelle et qui va devenir demandeur d'emploi. Cela peut se traduire effectivement par une augmentation du chiffre actuel de chômeurs, d'où la nécessité et la possibilité d'un programme important de soutien de l'activité économique.

Imaginer une autre croissance

— *Vous ne l'appelez toujours pas* relance ?

» Non, parce que *relance* donne l'impression que l'on veut recréer la situation antérieure. Or on ne recréera pas la situation antérieure. Ce sera une autre croissance. Le monde change. Un certain nombre de phénomènes se produisent autour de nous. Nous le voyons bien. Il faut donc imaginer une autre croissance. Ce n'est donc pas une relance, c'est le soutien de l'activité économique. Alors, quel sera le calendrier ? Les ministres ont reçu des directives pour préparer un certain nombre de mesures, dont ils feront rapport au conseil des ministres le 27 août prochain. Puis, après cet examen et les mises au point nécessaires, le gouvernement arrêtera définitivement son programme le 4 septembre (ce sera un jeudi, et non pas un mercredi, en raison de la réunion du Fonds monétaire international), et les mesures législatives de ce programme, notamment les mesures budgétaires de soutien à l'activité économique, rendront nécessaire la convocation d'une session extraordinaire du Parlement — qui sera donc convoqué, à la diligence du premier ministre et après consultation des présidents des Assemblées, pour les premiers jours de septembre.

— *Vous vous engagez personnellement dans la conduite des opérations : quel est pour vous son enjeu politique ?*

— Je crois qu'il y a deux choses. Je crois qu'il est d'abord important de prendre un grand ensemble de mesures de soutien de l'activité économique, donc de développement de l'emploi en France. Et je crois qu'il est important que ce programme en même temps marque un changement de cap, c'est-à-dire que l'on va vers une autre croissance, vers une autre économie avec des structures différentes. C'est pourquoi j'y attache une double importance : soutenir l'activité économique et, en même temps, orienter l'économie française vers des structures nouvelles.

— *Dans la mesure où la situation n'est pas très bonne, pourquoi attendre la rentrée pour prendre ces mesures ? Pourquoi pas tout de suite ?*

— En réalité, l'action est continue. Vous vous souvenez que des mesures ont été prises il y a plusieurs mois dans le domaine de l'investissement. Ce qui est essentiel, c'est de conduire à l'heure actuelle une action minutieuse concernant ses résultats et ses effets. Nous ne rechercherons pas un effet d'annonce. Il ne s'agit pas simplement de faire l'annonce d'un programme. Il s'agit de juger ce programme sur les effets que les Français peuvent en attendre concernant le niveau de l'activité économique et les créations d'emploi.

» Il faut également que ce programme marque très clairement la volonté et la capacité de l'économie française de s'orienter vers de nouvelles structures adaptées à la nouvelle croissance de l'économie française.

— *Quand vous dites nouvelles structures, est-ce que cela veut dire que, pour vous, c'est autre chose qu'un accident de parcours : un bouleversement plus profond de notre ensemble ?*

— Oui, c'est autre chose. Je crois qu'après une période qui a été finalement la fin de la période d'après-guerre, c'est-à-dire la reconstruction des économies industrialisées et, en même temps, la constitution d'un premier patrimoine de biens courants — automobile, électroménager — dans ces sociétés industrialisées, les grands ébranlements qui ont eu lieu — crise de l'énergie, modification des rapports avec les pays producteurs de matières premières — nous conduisent à un autre type de développement économique. Et, par exemple, il y a un certain nombre de tâches qui, en France, désormais, doivent à nouveau pouvoir être assumées par des Français, ce qui veut dire une réorganisation assez profonde des conditions de travail et des conditions de formation.

— *Vous aviez dit aux Français qu'ils pouvaient partir tranquilles en vacances. Pour ceux qui en reviennent, vous leur dites aussi qu'ils peuvent rentrer tranquilles ?*

— Ce que j'avais dit aux Français — je leur demande de se reporter à mes propres déclarations, non pas aux commentaires qu'on en fait (1), — c'est qu'il ne fallait pas qu'ils vivent dans la menace perpétuelle et dans l'inquiétude perpétuelle, parce que les problèmes auxquels nous avons à faire face sont des problèmes que nous pouvons résoudre, et j'estimais que, en attendant la reprise de leur activité, ils avaient droit au repos. Ce que vous pouvez savoir, c'est que le gouvernement va travailler avec le plus grand soin et la plus grande précision à la mise au point de ces mesures qui seront annoncées donc au début de septembre. »

(1) M. Giscard d'Estaing avait notamment déclaré, le 30 juin : « Je voudrais que pendant ces vacances vous soyez sans inquiétude. L'inquiétude est un sentiment qui ronge et c'est un sentiment qui gâche. Or il n'y a pas lieu d'éprouver d'inquiétude en France à l'heure actuelle ». (« Le Monde » du 2 juillet.)

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE PARISIENNE

L'AURORE : un message sévère.

« *Sous la modération du verbe, le président a fait passer un message sévère. Sévère, d'abord, par un constat : pour ce qui regarde l'évolution de la crise, française et mondiale, tout le monde s'est trompé. (...) C'est un échec de la prospective, que le gouvernement se serait peut-être épargné en consultant plus tôt les partenaires sociaux que Jacques Chirac a reçus au cours du mois de juillet. La technocratie omniprésente et omnipotente dans la haute administration enferme le gouvernement dans l'abstraction de ses statistiques. Les saignantes réalités sont rarement perçues.*

» *Deuxième message : les Français doivent savoir que la « société » de consommation », dont ils ont goûté les délices et les poisons, appartient au passé.* »

(J. VAN DEN ESCH.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le pire ou le meilleur.

« *Quelle autre croissance ? Ce sera la devinette du mois d'août. Le président de la République sait que tout choix économique qui serait fondé sur la « qualité » de la vie », sur la fin des cadences et sur la disparition de l'O.S. ruinerait l'industrie française, puisque celle-ci n'est pas préparée à des transformations de cette ampleur. Il peut donc s'agir d'une revalorisation des bas salaires et d'un nivellement des revenus élevés par le biais d'une réforme fiscale rigoureuse. Il peut s'agir aussi d'une croissance modérée, déjà annoncée par le premier ministre, et qui, tout en permettant la stabilisation des prix et du commerce extérieur, risque de créer un noyau de chômage permanent. Autrement dit, M. Giscard d'Estaing nous a annoncé le pire ou le meilleur, et nous continuerons à nous poser la question jusqu'à la rentrée.* »

(RICHARD LISCIA.)

LE FIGARO : un minimum de consensus social.

« *Deux quasi-certitudes : l'effet* [des mesures] *devra être rapide ; leur modulation ne devra rien à la technique des « petits paquets » successifs. Un minimum de consensus social est à ce prix, et Jacques Chirac l'a bien senti dans ses récents entretiens avec les syndicats et le patronat.*

» *Ensuite, la procédure. Députés et sénateurs seront convoqués en session extraordinaire au début de septembre. Les implications législatives (sans doute fiscales) des mesures en préparation l'expliquent. Mais aussi une évidente recherche d'engagement de la majorité. A une esquisse de consensus social devrait ainsi correspondre un consensus politique nettement affirmé. Signe évident que l'on fait grand cas du soutien de l'opinion, hors duquel il est plus difficile que jamais d'entreprendre.* »

(XAVIER MARCHETTI.)

L'HUMANITE : rien ne va plus.

« *Un mois après avoir prononcé sur les mêmes antennes un discours euphorisant (partez en vacances et soyez tranquilles), voici que M. Giscard d'Estaing s'aperçoit soudain que rien ne va plus. (...) Il est étrange, pour le moins, que sur un sujet capital le chef de l'Etat se contredise ainsi à quelques semaines d'intervalle, offrant l'image de l'indécision et de l'incohérence. (...)*

» *Ce qui est certain, c'est que lorsque M. Giscard d'Estaing nous assure qu'il va « changer » de cap » et « orienter l'écono- » mie française vers des struc- » tures nouvelles », il semble vouloir nous prouver — encore que ce soit inutile — qu'il est passé maître dans l'art de raconter n'importe quoi, sur le ton de la conversation mondaine. En fait, sa politique a toujours été liée aux grands intérêts financiers et elle le restera. Mais les aveux qu'il est amené à faire aujourd'hui suffisent à montrer l'échec éclatant de l'action gouvernementale.* »

(RENÉ ANDRIEU.)

Les réactions des milieux politiques...

M. PLISSONNIER (P.C.) : pure démagogie.

M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du P.C. : « *Aujourd'hui, le président de la République doit admettre la gravité de la situation. Il convoque le Parlement en session extraordinaire. Il souligne ainsi l'échec de sa politique. Mais que propose-t-il ? Il orchestre une nouvelle opération psychologique pour faire croire que son pouvoir va « changer de cap » et résoudre les difficultés des Français. C'est pure démagogie. Pour « changer de cap », il faudrait faire payer les milliardaires et répondre aux besoins populaires et nationaux. Le pouvoir de M. Giscard d'Estaing poursuit une politique diamétralement opposée : il est et il reste le pouvoir du grand capital.*

» *Les Français n'ont donc rien à attendre de bon des projets gouvernementaux, d'ailleurs mis au point avec le chancelier Schmidt sur les recommandations de M. Ford.* »

M. MAUROY (P.S.) : l'incertitude du gouvernement.

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du P.S. : « *M. Giscard d'Estaing admet maintenant l'échec du gouvernement, reconnaissant ainsi l'exactitude de l'analyse présentée à la presse par François Mitterrand. Il n'est ni convaincant ni rassurant que le président de la République, au moment où il réaffirme la capacité du gouvernement à résoudre les difficultés du pays, se borne à la présentation d'un calendrier.*

» *Le délai supplémentaire que le gouvernement s'accorde traduit à l'évidence son incertitude sur les solutions à apporter à la montée du chômage et à la crise qui, elle, ne connaît pas de vacances.* »

M. FABRE (radicaux de gauche) : les illusions se perdent.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche : « *Nous sommes étonnés par les propos du président de la République, car il avoue aujourd'hui qu'il ne pouvait imaginer que sa politique conduirait à un tel ralentissement de l'activité économique (...). Récemment encore, on embouchait la trompette victorieuse pour annoncer que le dernier indice de hausse des prix était de 0,7 %. En réalité, on sait le prix de cette lutte contre l'inflation, c'est le démantèlement de l'économie française (...). Changer de cap : ce sont les termes qu'employait la gauche il y a quelques années (...). Nous avons l'amère satisfaction de voir que nos prévisions étaient justes (...). Les illusions se perdent. On attendait le miracle de l'étranger. Il faut aujourd'hui retrousser les manches pour que le miracle se produise chez nous.* »

Mme BRIGITTE GROS (Rad.) : relancer l'investissement et la consommation.

Mme Brigitte Gros, secrétaire générale du parti radical : « *La nouvelle croissance que souhaite M. Giscard d'Estaing devrait se situer sur deux plans : le premier, par une relance de l'investissement public, en augmentant de façon importante les crédits destinés à financer les équipements collectifs, même si ce choix doit quelque peu contribuer à déséquilibrer le budget de l'Etat ; le second en stimulant la consommation par un desserrement du crédit d'abord, par une réduction du loyer de l'argent ensuite, et par l'augmentation de certaines prestations sociales en France, notamment celles qui intéressent les catégories les plus défavorisées.* »

M. DILIGENT (Réf.) : un véritable tournant.

M. André Diligent, premier secrétaire de la Fédération des réformateurs : « *Nous espérons qu'il s'agit d'un véritable tournant de la politique économique de la France. Quand le président de la République nous propose d'imaginer une autre croissance et une autre économie avec des structures différentes, les réformateurs manifestent un accord sans réserve...* »

M. ANDRE BORD (U.D.R.) : veiller à l'emploi.

M. André Bord, secrétaire général de l'U.D.R. et secrétaire d'Etat aux anciens combattants : « *Si dans son diagnostic le président de la République a pu relever certains éléments positifs, il n'en reste pas moins vrai, comme je l'avais souligné le 1er juillet dernier, que l'évolution de la situation de l'emploi était particulièrement préoccupante et par conséquent appelait la vigilance du gouvernement et la préparation d'une série de mesures destinées à animer l'activité économique.*

» *Nous sommes satisfaits de voir le Parlement appelé à étudier les mesures que le gouvernement va préparer pendant le mois d'août. Cela correspond d'ailleurs au calendrier établi par le secrétariat général, qui prévoit dès le début de septembre des débats sur l'emploi et la situation économique et sociale...* »

M. MICHEL JOBERT : félicitations.

M. Michel Jobert, fondateur du Mouvement des démocrates : « *Au bout d'un an, les réalités apparaissent enfin aux yeux du gouvernement. Il faut féliciter M. Giscard d'Estaing de reconnaître avec bonne grâce qu'il s'est trompé et l'encourager dans cette nouvelle attention portée à nos soucis communs et à laquelle le Parlement sera associé.* »

...et syndicaux

La C.F.D.T. : le gouvernement aurait dû prendre des mesures susceptibles d'effets immédiats.

« *Giscard*, estime la C.F.D.T., *est obligé de reconnaître l'échec de la politique économique de son gouvernement. Les résultats atteints ne sont, en effet, ni ceux qui étaient « prévus » ni ceux qui avaient été « imaginés », encore moins ceux qui étaient voulus.*

» *Les seuls résultats présentés comme positifs (l'équilibre de la balance des paiements et le ralentissement de la hausse des prix) sont, en réalité, artificiels, car ils résultent de la réduction de l'activité économique, du chômage, du blocage du pouvoir d'achat et des mesures provisoires prises sur certains prix et marges.*

« *Dans la situation actuelle, qui est grave avec le million de chômeurs « officiels » à la rentrée, la récession, l'inflation, le gouvernement aurait dû, et il aurait pu, prendre immédiatement des mesures susceptibles de produire des effets avant l'année prochaine.* »

FORCE OUVRIERE : donner davantage d'argent à ceux qui en manquent le plus.

« *Le gouvernement*, a déclaré M. Bergeron, secrétaire général de F.O., *semble enfin persuadé de la nécessité de soutenir l'activité économique. Les mesures soumises au Parlement n'auront vraisemblablement pas d'effets immédiats (...). Le gouvernement doit prendre une décision en vue de donner davantage d'argent à ceux qui en manquent le plus. La situation nécessite, en effet, outre des mesures économiques d'ensemble, des dispositions sociales permettant une certaine relance de la consommation des ménages, mais aussi une correction des inégalités sociales dont on ne peut nier l'existence.* »

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin 29 juillet sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. A l'issue de la réunion, le communiqué officiel suivant a été publié.

● LA SITUATION ECONOMIQUE ET LA CONSULTATION DES PARTENAIRES SOCIAUX

Au cours du conseil des ministres, M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, a tiré les conclusions des éléments de diagnostic de la situation économique rassemblés par le gouvernement et exposés par le ministre de l'économie et des finances, ainsi que par le ministre du travail.

Le président de la République a pris connaissance en particulier des résultats de la consultation des partenaires sociaux à laquelle a procédé le premier ministre, entouré du ministre de l'économie et des finances et du ministre du travail et de l'emploi. Il résulte du constat ainsi effectué que le ralentissement de l'activité économique dans les pays industriels a dépassé les prévisions des experts internationaux. La France n'a pas été épargnée par cette évolution qui a entraîné une sous-utilisation sensible de nos capacités de production et le développement du chômage. D'autre part, le commerce extérieur est de nouveau en excédent depuis huit mois. Pendant le dernier trimestre, le taux annuel de hausse des prix est revenu au-dessous de 10 % (voir ci-dessus).

● SESSION DU PARLEMENT EN SEPTEMBRE.

Le président de la République, tirant les conclusions de ce diagnostic, a estimé que la modération de la hausse des prix rend désormais possible un programme vigoureux de soutien de l'activité économique. Le conseil des ministres a arrêté les directives nécessaires pour la mise au point de ce programme de soutien. Il fera l'objet d'un premier examen par le conseil des ministres du 27 août 1975. Simultanément, des décisions visant un effet analogue seront prises par la République fédérale d'Allemagne. L'adoption définitive des mesures de soutien aura lieu au cours du conseil des ministres du 4 septembre 1975.

Le président de la République a indiqué qu'il avait l'intention, sur la demande du premier ministre, de convoquer le Parlement en session extraordinaire dans les premiers jours de septembre, en vue de l'adoption des éléments de nature législative figurant dans ce programme.

● LE VOYAGE DE M. CHIRAC EN ROUMANIE.

Le premier ministre a évoqué les résultats de son voyage officiel en Roumanie, qui lui a permis de procéder à un fructueux échange de vues avec le premier ministre roumain sur les problèmes politiques, culturels et économiques intéressant les deux pays, et d'aboutir notamment à la signature d'un accord décennal de coopération économique franco-roumain.

● ARABIE SAOUDITE ET GUINÉE.

Le ministre des affaires étrangères a tiré les conclusions de la visite à Paris du prince Fahd d'Arabie Saoudite, au cours de laquelle a été signé un accord de coopération sur l'énergie, l'industrie et le commerce. Il a également évoqué la visite en France du premier ministre et de la délégation de la République de Guinée. Cette visite, qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions, sera suivie prochainement par un échange d'ambassadeurs entre les deux pays.

LES TRAVAUX DU GOUVERNEMENT

Le conseil des ministres se réunira la semaine prochaine. Il n'y aura pas de conseil le 13 août et sans doute pas le 20 août.

● *M. Henri Laborie*, préfet en service détaché, est nommé préfet hors cadre.

● *M. Pierre Dubois*, préfet en service détaché, est nommé préfet hors cadre à compter du 1er septembre 1975.

Aux États-Unis

NOUVELLE PROGRESSION DE L'INDICE DE L'ACTIVITÉ

Washington (A.F.P.). — L'indice composite de l'activité économique a enregistré en juin une hausse de 1,9 %, annonce mardi le département du commerce. Cet indice, qui regroupe neuf indicateurs économiques, avait déjà progressé de 2,2 % en mai. La hausse de juin est la quatrième hausse mensuelle consécutive.

Cet indice passe pour anticiper à court et moyen terme l'évolution de la situation économique aux États-Unis.

LE JAPON SE DÉCLARE DISPOSÉ A PARTICIPER AU « SOMMET » DES CINQ « GRANDS »

M. Takeo Miki, premier ministre japonais, a déclaré mardi à Tokyo qu'il était disposé à participer à la réunion « au sommet » regroupant les cinq grands pays industrialisés, qu'a proposée, il y a trois semaines, M. Giscard d'Estaing. Ce « sommet » devrait, théoriquement, prendre place au mois d'octobre, après la session annuelle du Fonds monétaire international, qui se tiendra au début du mois de septembre prochain.

Il reste cependant à convaincre les Américains de l'utilité réelle d'une telle rencontre. Le président Ford considère l'idée « *avec un certain préjugé favorable* », mais son secrétaire d'Etat au Trésor, M. Simon, est beaucoup plus réservé, pour ne pas dire hostile. Fort de la récente remontée du dollar sur les marchés des changes, il vient de réaffirmer son opposition à un retour aux parités fixes. Or Allemands et Français n'ont pas caché qu'ils cherchaient à obtenir une stabilisation des cours du dollar par rapport aux autres monnaies, pour éviter les formidables variations en dents de scie observées depuis deux ans.

M. Giscard d'Estaing a récemment fait état des déclarations de l'homme fort d'Arabie Saoudite, le prince Fahd, suivant lesquelles le prix du pétrole pourrait ne pas être augmenté si le cours du dollar était stabilisé.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

ENCORE SIX SEMAINES PERDUES

(Suite de la première page.)

Cette période de détente n'au-ait-elle pas été particulièrement pro-pice à une action contre les deux verrous qui bloquent actuellement la porte de l'expansion : la méfiance du consommateur, le scepticisme de l'investisseur industriel ? Convaincre le premier qu'il peut dépenser davantage — au lieu d'accumuler une épargne de précaution, présentement nuisible à la communauté — eût été un utile devoir de vacances gouvernemental ; et, de plus, un geste efficace, si le chef de l'Etat ou M. Chirac avait, par exemple, annoncé début juillet — au lieu de septembre — l'allègement du dernier tiers provisionnel, l'augmentation des prestations familiales, celle d'un bon nombre de retraites et de salaires bas et moyens. Assurés de leurs arrières, nombre de consommateurs se seraient laissés tenter durant l'été, ranimant par leurs achats les circuits de la production, tout en se donnant du bon temps.

Pareillement, en cette période estivale où les chefs d'entreprise — et leurs collaborateurs immédiats — sont moins accablés d'urgences quotidiennes, le moment n'était-il pas favorable pour les aider à vaincre la psychose de peur qui les frappe l'un après l'autre et pour leur montrer qu'il vaut mieux investir maintenant que l'an prochain ? D'abord parce que les cours mondiaux des équipements et des matières premières, qui commencent à augmenter, rendront les travaux plus onéreux à ce moment ; ensuite parce qu'en passant rapidement leurs commandes, ils bénéficieront d'avantages fiscaux (la prime de 10 %, créée en avril) qui leur seront supprimés un peu plus tard. Pour beaucoup d'entre eux, qui feront profit en septembre d'investissements publics supplémentaires (travaux publics, construction, voi-...), en être informés deux mois plus tôt aurait été utile ; cela leur aurait permis d'avancer des commandes de matériel ou des ouvertures de chantiers, dégelant ainsi de proche en proche ce secteur des industries lourdes, que la crise frappe d'une léthargie parfois mortelle pour les entreprises.

Tout n'aurait, certes, pas été obtenu d'une telle offensive à la fin juin ou à la mi-juillet ; on a bien souvent dit dans ces colonnes qu'il aurait mieux valu agir en mars ou en mai. Mais, au moins, on aurait limité ainsi les dégâts. Or voici qu'au lieu d'entamer rapidement la campagne psychologique pour le retour à la confiance, les pouvoirs publics, préférant l'immobilisme, perdent encore six semaines.

Le diagnostic

L'investissement industriel privé est en baisse de 8 % (en volume), dit l'INSEE, alors qu'il augmentait de 6 % à 8 % précédemment. La consommation intérieure fléchit, de 6 %, 8 %, 10 %, selon les branches, jetant sur le pavé des milliers de travailleurs du textile, de l'ameublement, de l'électro-ménager. La construction se ralentit, les obstacles administratifs s'ajoutant aux restrictions de crédit et à l'impécuniosité des candidats propriétaires. Les exportations, longtemps facilitées par la faiblesse du franc et la fringale d'achats des pays du pétrole, déclinent depuis trois mois.

Les débouchés se rétrécissent comme peau de chagrin, la production ne peut que les imiter. En neuf mois, elle a baissé de 15 % dans le textile, 20 % dans la chimie, 27 % dans l'industrie des papiers-cartons (souvent considérée comme annonciation de l'ensemble de l'activité), de 33 % dans la sidérurgie... La moyenne est en recul de 14 %, ce qui multiplie les licenciements, les réductions d'horaires ou les dépôts de bilan (ils ont augmenté de moitié en un an dans la région parisienne).

Les perspectives ne sont pas plus favorables : la grande majorité des industriels annoncent un nouveau ralentissement d'activité, notamment dans le secteur des biens d'équipements, celui des produits intermédiaires, la chimie, le bâtiment, le bois, l'électro-ménager, l'habillement. C'est que l'écart y reste énorme entre des stocks exagérément gonflés et des carnets de commandes ternes. Et l'on ne peut accuser les chefs d'entreprise de pessimisme systématique, puisque, depuis le début de l'année, la marche réelle de leurs affaires a toujours été pire que ce qu'ils avaient prévu, si l'on en croit les statistiques.

Le chômage n'est donc pas près de diminuer. Pour simplement stabiliser l'emploi, il faudrait une reprise de 3 à 4 % au minimum, compte tenu des gains de productivité (souvent accrus d'ailleurs en période de crise, où les chefs d'entreprise cherchent à « dégraisser » leur personnel, pour faire face aux difficultés de trésorerie). Après avoir doublé en un an, le nombre des demandeurs d'emploi va continuer à s'aggraver, comme l'a admis, mardi, M. Giscard d'Estaing. Faut-il rappeler qu'en 1965, en pleine période d'anémie consécutive au plan de stabilisation, les stocks étaient un peu moins élevés qu'actuellement ? Or il avait fallu deux ans et demi pour faire croître la production industrielle de seulement 10 % et stopper la montée du chômage.

La quatrième erreur de navigation

La gravité de la situation présente et de ses prolongements probables aurait dû inciter le chef de l'Etat à brûler les étapes pour raccourcir l'épreuve imposée au pays. En décidant le contraire, il commet sa quatrième erreur de navigation conjoncturelle en deux ans.

La première a consisté à attendre — déjà — décembre 1973 pour entamer un timide processus de lutte contre l'inflation. C'est en fait dès l'été qu'il aurait fallu agir, puisque, au cours des six mois consécutifs à février, le rythme annuel de la hausse des prix avait dépassé 9 % ; fallait-il le laisser grimper jusqu'à 11 % (d'août à décembre) pour agir ? Bonn, qui avait contre-attaqué l'inflation plus vite et plus vigoureusement, devait recueillir bientôt des fruits qui nous font encore défaut. Il est vrai qu'en République fédérale l'opinion est extrêmement sensibilisée, avec le souvenir des années 20, aux risques de l'inflation, et que le nombre des chômeurs dépasse sensiblement le million.

La deuxième erreur a consisté, à l'automne 1974, à ne pas voir que le jeu cumulé de la crise mondiale et du plan de refroidissement de M. Fourcade amorçait un processus de récession, dont l'économie française aurait les pires difficultés à se remettre. A l'époque, le nombre des demandes d'emploi était déjà cinq fois supérieur à celui des offres de travail, contre moins de deux six mois plus tôt. Tout donnait à penser que l'affaire allait s'aggraver.

Il convenait donc — comme le découvrent depuis quelques semaines les milieux officiels — de lutter contre la « stagflation », ce mélange de chômage et de hausse des prix, et non plus contre la seule inflation. En choisissant, notamment parmi les mesures de « soutien de l'économie », celles qui ne stimuleraient pas la hausse des prix, soit qu'elles concernent des secteurs où la main-d'œuvre disponible était particulièrement abondante (bâtiment, textile), soit qu'elles favorisent des consommations peu génératrices d'inflation (équipements sociaux, par exemple).

Cela n'a pas été fait. Tout comme au printemps dernier — troisième erreur, — on a renvoyé à plus tard les mesures énergiques de relance, telles qu'en proposait M. Mitterrand ou, en termes différents, le patronat. Les « petits paquets » gouvernementaux de janvier et de mars n'ayant eu pratiquement aucun effet (sauf sur l'exportation), il a fallu attendre la fin avril pour voir le chef de l'Etat donner le feu vert à un programme moins homéopathique. Encore le « train » lancé à ce moment présentait-il deux faiblesses majeures (1) : il reposait en grande partie sur la bonne volonté des chefs d'entreprise, que la crainte de l'avenir devait finalement conduire à s'abstenir ; il récusait aussi bien les créations directes d'emplois publics que la relance par la consommation condamnée à l'époque comme inflationniste. Trois mois supplémentaires ont ainsi été perdus et il faut maintenant songer à entreprendre ce que l'on a refusé à l'époque.

Le manque d'audace s'est allié, pendant tout ce temps, aux erreurs de jugement. Erreur sur la croissance possible, que MM. Chirac ou Fourcade s'obstinaient encore ce printemps à chiffrer à 4 % en 1975 — 2 % depuis juin, — alors qu'elle sera probablement nulle cette année, ou à peu près. Erreur aussi sur les possibilités des marchés extérieurs, qu'on jugeait assez ouverts, alors que la stagnation généralisée dans le monde occidental et la faiblesse du dollar les fermaient progressivement à nos produits. Erreur encore sur les causes profondes de l'inflation, que M. Fourcade cherche à soigner par des médecines conjoncturelles ou monétaires, alors que les causes structurelles et sociologiques en sont chaque jour plus évidentes. N'avait-on pas, il y a un an, expliqué dans les cercles officiels la flambée des prix français par la brutale hausse des matières premières (+ 30 % en un an) ? Or ces produits ont maintenant baissé de 32 % en un an, et notre rythme d'inflation demeure pourtant voisin de 10 %. Que serait-ce si la consommation intérieure n'avait pas simultanément fléchi ?

Délais de réaction

Les problèmes que l'attentisme de M. Giscard d'Estaing espérait voir se résoudre d'eux-mêmes sont toujours devant nous, plus difficiles qu'auparavant. Il faut bien finir par essayer de les régler. En sachant, d'ailleurs, que les remèdes seront lents à porter leurs fruits sur l'emploi. Même si la croissance reprend au printemps 1976 — « nouvelle », comme l'a affirmé mardi le président de la République, ou ancienne, — elle ne réduira pas le chômage avant un ou deux trimestres, les employeurs commençant par écouler les stocks et par annuler les réductions d'horaires de cette année avant de reprendre l'embauche (2).

Cet inévitable délai de réaction de l'économie aux impulsions du pouvoir politique aurait dû inciter le chef de l'Etat à ne plus attendre davantage, pour ne pas différer d'autant la reprise. Il en a décidé autrement. En laissant mariner dans la méfiance consommateurs et investisseurs, il prend le risque d'une nouvelle dégradation de la situation. La remontée n'en sera que plus longue. Plus douloureuse pour les victimes du chômage. Plus coûteuse aussi pour les finances publiques.

GILBERT MATHIEU.

(1) « Le Monde » du 25 avril.
(2) En Allemagne aussi, l'Institut d'études de Zurich prévoit que le chômage s'aggraverait encore en 1976, même si la croissance atteignait 4 ou 5 %.

PRESSE

L'enquête annuelle du C.E.S.P.

Chaque année, le Centre d'Etudes des supports de publicité (CESP) détermine, par sondages, le nombre et les caractéristiques des lecteurs de la presse nationale et régionale.

La Correspondance de la presse, quotidien d'informations professionnelles dirigé par M. Georges Bérard-Quelin, vient de publier les premiers résultats de l'enquête 1975 pour les quatre principaux quotidiens nationaux et pour les hebdomadaires d'information générale.

Les modifications apportées au libellé des questions rendent difficiles les comparaisons avec les enquêtes précédentes et plusieurs titres ont émis des réserves sur les résultats. Cependant, en complétant les données quantitatives fournies par l'Office de justification de la diffusion (O.J.D.), l'enquête analytique et qualitative du CESP reste un excellent instrument de mesure.

LES QUOTIDIENS NATIONAUX

	Nombre de lecteurs 1975	1974	1973
France-Soir	1 564 000	1 836 000	1 955 000
Le Monde	1 273 000	1 483 000	1 265 000
Le Figaro	1 041 000	1 104 000	1 098 000
L'Aurore	643 000	599 000	663 000

Les chiffres concernant *le Parisien libéré* n'ont pas été publiés cette année. En effet, une partie de l'enquête s'est déroulée alors que le conflit qui oppose ce journal à ses ouvriers était déjà engagé.

Comme les grands régionaux, les quotidiens parisiens, à l'exception de *France-Soir*, retrouvent leur audience de 1973. Pour *le Monde*, les résultats exceptionnels de 1974 sont dus au fait qu'une des enquêtes avait eu lieu pendant la campagne de l'élection présidentielle.

LES HEBDOMADAIRES DU LUNDI

	Nombre de lecteurs 1975	1974	1973
Paris-Match	3 120 000	4 727 000	4 729 000
L'Express	2 807 000	3 215 000	3 321 000
Le Nouvel Observateur	1 825 000	1 637 000	1 373 000
Le Point	1 443 000	1 333 000	—

Les chiffres font ici apparaître des différences plus importantes. La modification de la formule rédactionnelle de *Paris-Match* n'a pas eu les effets durables qui étaient escomptés. *L'Express* continue de devancer d'assez loin ses concurrents directs, malgré la progression sensible du *Nouvel Observateur* et la consolidation du *Point*. — J. S.

M. JEAN D'ORMESSON RESTE DIRECTEUR DU « FIGARO »

M. Jean d'Ormesson est revenu sur sa décision d'abandonner la présidence du directoire de la Société de gestion du Figaro (*le Monde* du 29 juillet). En revanche, M. Jean Griot, qui était son adjoint direct, ne fera pas partie de la nouvelle équipe.

Le nouveau directoire sera profondément renouvelé puisque seul M. d'Ormesson conserve son poste, entouré de M. Raymond Aron, éditorialiste, comme « adjoint au président », de MM. Yann Clerc, secrétaire général de la rédaction, Xavier Marchetti, rédacteur en chef adjoint, et de M. Robert Hersant lui-même, qui doit être, d'autre part, président de la société propriétaire, remplaçant M. Jean Prouvost.

● *Une délégation du bureau confédéral de la C.G.T.* conduite par Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T., s'est rendue mardi 29 juillet à l'imprimerie du *Parisien libéré* de la rue d'Enghien, accompagnée de représentants de l'Union des syndicats de la région parisienne C.G.T., de l'Union départementale de Paris C.G.T., de la Fédération des travailleurs du livre C.G.T. et du syndicat parisien du livre C.G.T.

« EL COMERCIO » JOURNAL DES PAYSANS PÉRUVIENS

Lima (A.F.P.). — L'un des principaux journaux du Pérou, « el Comercio », appartient désormais à un comité directeur représentant les paysans, et le journal du soir « Ultima Hora » est passé aux mains de représentants des services (coopératives, transports, banques, commerce), apprenait-on le lundi 28 juillet à Lima.

« El Comercio » est désormais dirigé par le président de ce comité, M. Alex Noriega, délégué des paysans du département de San-Martin. Une cérémonie a marqué la remise des biens du journal au comité par le directeur général du ministère de l'agriculture.

Les journaux « la Prensa », « Expreso », « Extra » et « Correo y Ojo » doivent être également remis prochainement à diverses organisations de travailleurs.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

POUR « SOUTENIR » L'ÉCONOMIE

Faut-il accélérer la construction de Rhin-Rhône ?

Pour « soutenir » l'économie, conformément aux vœux du chef de l'Etat, on peut songer à relancer ou à accélérer les grands travaux comme le firent les Etats-Unis au lendemain de la grande crise de 1929. Un projet vient aussitôt à l'esprit : la liaison fluviale à grand gabarit destinée à relier le Rhône au Rhin.

Il en coûterait 5,6 milliards pour creuser entre les deux fleuves un canal de 230 kilomètres de longueur et construire vingt-quatre écluses permettant le passage de convois poussés de 4 000 tonnes. C'est un programme cher (comparable pour le prix à la participation française dans la construction de Concorde) et qui impliquerait, si l'on veut que la voie soit ouverte en 1982-1983, que l'on double le budget actuel des voies navigables.

L'objection financière n'est pas négligeable, compte tenu de la faible rentabilité économique du projet. Il y en a une autre : le président de la République, donnant de nouvelles orientations à la politique d'aménagement du territoire, indiquait récemment qu'elle devait s'efforcer de « réduire le déséquilibre entre l'Est et l'Ouest ». Rhin-Rhône ce serait un nouveau coup de pouce pour l'Est et le Sud.

M. Philippe Lamour avait ici même (« le Monde » du 11 juillet) fait justice de ces arguments. Un de nos lecteurs, M. Jean-Marie Blanc, lui répond ci-dessous et suggère, pour développer l'Europe méditerranéenne, plutôt que de faire le Rhin-Rhône de moderniser l'équipement ferroviaire et autoroutier de l'axe Milan-Barcelone.

UN NOUVEL AXE PRIORITAIRE : MILAN-BARCELONE

Il sera dit que nous serons toujours en retard d'une guerre, fût-ce sur le plan de l'économie.

La création de la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.) pour l'aménagement du grand fleuve au triple point de vue de la navigation fluviale, de l'irrigation et de la production d'électricité, remonte au lendemain de la guerre de 1914-1918. Cette institution répondait alors à des objectifs indiscutables. L'industrie européenne, encore basée sur le fer et le charbon des bassins nationaux, était concentrée dans le « triangle lourd rhénan » (Dunkerque, Bâle, Hambourg). Le Sud méditerranéen de la France ayant raté son industrialisation, en dépit des bassins charbonniers des Cévennes et des Bouches-du-Rhône, le port de Marseille voyait croître dangereusement l'écart qui séparait son trafic de celui des ports nordiques. Une liaison fluviale Rhône-Rhin était vue comme le moyen pour gagner à l'Europe industrielle le Sud-Est français, qui formait (et qui forme encore) comme une poche de non-industrialisation entre les Nords espagnol et italien. Le calcul, à l'époque, n'était pas faux. Mais nous ne sommes plus en 1920.

Le bon marché du transport maritime, les prix avantageux du fer et du charbon d'outre-mer, ont conduit à la sidérurgie sur l'eau. Désormais, l'industrie européenne n'est plus prisonnière de ces bassins du Vieux Monde en voie d'épuisement et à l'exploitation difficile et déficitaire. Le monopole énergétique du charbon n'est plus. L'électricité, le pétrole, le nucléaire, ont vaincu l'immobilité de la machine à vapeur. C'est dire que le triangle lourd rhénan a son avenir derrière lui. Dans son rapport de 1972, l'American Hudson Institute disait que la suprématie économique en Europe de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne aux XIXe et XXe siècles n'aura été dans l'histoire qu'un fait exceptionnel.

Ce n'est pas tout. La découverte du Nouveau Monde, à la fin du XVe siècle, avait sonné le glas de la Méditerranée, tant dans le domaine de l'économie que dans celui de l'esprit. L'industrialisation charbonnière du XIXe siècle et la colonisation des rivages méditerranéens d'Afrique et d'Asie avaient maintenu dans la léthargie cette mer qui fut le nombril du monde durant des millénaires. Le percement de l'isthme de Suez en avait bien fait une voie de passage, mais c'était au bénéfice des pays situés en deçà de Gibraltar ou au-delà de Port-Saïd.

Le pétrole qui sourd en abondance sur les rivages de la Méditerranée et la décolonisation qui a rendu à la vie les pays riverains d'Afrique et d'Asie ont changé du tout au tout la situation qui existait en 1920. Désormais, la vague démographique aidant, les pays de ce « continent liquide » (selon Gabriel Audisio) abordent enfin l'industrialisation avec un grand nombre de pôles industriels dans tous les azimuts : sidérurgie, aluminium, chimie. C'est cette indiscutable renaissance de la Méditerranée qui conduisait le rapport déjà cité de l'A.H.I. à avancer que les rivages européens de cette mer étaient appelés à rapidement recouvrer le rôle qui fut le leur autrefois et durant si longtemps de cœur et du cerveau de l'Europe.

Le contexte économique de 1975 n'a donc aucun rapport avec celui de 1920, que ce soit au point de vue technique ou au point de vue géographique. Au lendemain de la guerre de 1914, c'était pour tirer le Sud-Est français du néant industriel qu'était fondée la C.N.R. Aujourd'hui, le fait que la liaison fluviale Rhône-Rhin soit devenue la liaison Rhin-Rhône marque bien que l'intérêt de cet équipement national est désormais de relier l'Europe rhénane à la Méditerranée. C'est bien là du reste ce que disent les augures de la République dans ces discours auxquels se réfère Philippe Lamour.

Certes, la voie d'eau facilite considérablement l'industrialisation d'un pays ; sans doute assure-t-elle la prospérité des grands ports de commerce ; il est donc incontestablement fâcheux pour la prospérité générale du pays que la majeure partie de la France soit dépourvue de voies d'eau modernes. Mais, attention ! si l'on veut que l'impériale voie fluviale du Rhône ne reste pas aussi déserte qu'elle l'est aujourd'hui et si l'on compte sur cette liaison fluviale pour développer le processus d'industrialisation dans le Sud français, il faudra la pourvoir de canaux affluents tant à l'ouest qu'à l'est. Sinon, on n'aura rien fait.

Il n'empêche cependant que l'essentiel en 1975 pour la France méditerranéenne, ce n'est plus la liaison fluviale Rhône-Rhin, l'élément capital de sa prospérité c'est l'équipement ferroviaire et autoroutier de l'axe Milan-Barcelone. Les assemblées régionales des deux régions méditerranéennes l'ont fort bien compris et manifesté. C'est par cet équipement que passe la participation de la France à l'Europe du XXIe siècle qui sera au premier chef une Europe méditerranéenne.

ENVIRONNEMENT

ARCACHON : Les ostréiculteurs se plaignent des plaisanciers.

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Les ostréiculteurs du bassin d'Arcachon ont décidé de bloquer, le 13 août prochain, les ports de plaisance d'Arcachon et d'Andernos. Ils veulent attirer l'attention sur les dangers que court l'équilibre écologique du bassin et sauvegarder ainsi leur profession.

Les ostréiculteurs sont inquiets devant le nombre sans cesse croissant de bateaux de plaisance sur le bassin et devant les projets de construction de nouveaux ports (huit à neuf cents places à Andernos et six cents à Claouey). « *La coexistence du tourisme et de l'ostréiculture est possible*, disent-ils, *mais à condition qu'il n'y ait pas d'abus.* »

TRANSPORTS

● LE TRAFIC DES COMPAGNIES AERIENNES AMERICAINES. — Durant le premier semestre de 1975, le trafic des compagnies aériennes américaines a diminué : de 5,2 % pour les passagers (— 3,4 % sur les lignes intérieures, — 13 % sur les lignes internationales) ; de 9,8 % pour le fret (— 9,6 % sur les lignes intérieures, — 10,1 % sur les lignes internationales).

● AUGMENTATION DES TARIFS DU FRET AERIEN. — Les compagnies membres de l'Association du transport aérien international (IATA) augmenteront leurs tarifs de frêt de 3 à 8 % (suivant les destinations), à partir du 1er octobre prochain. La dernière majoration des tarifs

● CRI D'ALARME DES CHANTIERS NAVALS BRITANNIQUES. — Les chantiers maritimes britanniques entrent dans une période qui srea l'une des plus difficiles qu'ils aient connues depuis la guerre, a averti mercredi 30 juillet, l'Association des constructeurs et réparateurs de navires en invitant le gouvernement à préparer d'urgence des remères. L'Association souligne que les carnets de commandes n'ont jamais été aussi dégarnis depuis 1972.

● PLUS DE CENT NAVIRES NORVEGIENS DESARMES. — Plus de cent navires marchands norvégiens, dont quatre-vingts pétroliers, sont désarmés en raison de la crise pétrolière, rapporte le journal norvégien du commerce et de la navigation. Les navires affectés représentent 11 millions de tonnes et 25 % de la flotte norvégienne. — *(Reuter.)*

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

PRIX

La hausse de juin est due surtout aux produits alimentaires

Le *Journal officiel* du 30 juillet confirme que l'indice des prix de détail a augmenté en juin de 0,7 % par rapport à mai (*le Monde* du 29 juillet). Cet indice a atteint le rythme de hausse des prix s'est accéléré pour les produits alimentaires (2,1 % contre 2,6 % au premier trimestre) et au contraire ralenti pour les produits manu-

LE RALENTISSEMENT DE LA HAUSSE DES PRIX

	1974				1975	
	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.
	en %	en %	en %	en %	en %	en %
Ensemble	4,2	4,0	3,2	3,0	2,7	2,4
● alimentaires.	3,0	3,6	2,1	2,9	2,6	2,9
● manufacturés	6,1	4,3	3,9	3,1	2,7	1,6
● *services*	2,8	3,6	3,2	3,1	2,8	2,8

en effet en juin la cote 151,7 contre 150,6 en mai (base 100 en 1970).

Cette hausse est due pour l'essentiel aux produits alimentaires (+0,9%) et aux services (+0,7%), tandis que les produits manufacturés marquent presque le pas (+ 0,3 %).

Au cours du second trimestre, factures (1,6 % contre 2,7 %) ; il est resté constant pour les services (2,8 %). Le léger tassement de la hausse des prix est donc dû uniquement aux produits industriels. On ignore encore les parts respectives qu'y ont prises la baisse des matières premières, la mévente, les restrictions de crédit, qui incitent à «casser» les prix pour se procurer de l'argent frais, enfin les mesures gouvernementales de contrôle des prix ou des marges.

« *Il y a un an*, a déclaré M. Jean-Pierre Fourcade à ce sujet, *la France était menacée de voir s'amorcer un processus d'accélération des prix analogue à celui que connaissaient certains de ses partenaires. Nous pouvons constater aujourd'hui que ce risque a été écarté. La hausse des prix s'est régulièrement ralentie. Elle est, depuis trois mois, revenue à un taux proche de ceux de nos partenaires ayant le mieux maîtrisé leur inflation. C'est parce que nous avons pu reprendre le contrôle de la hausse des prix que nous sommes aujourd'hui en mesure de mieux soutenir l'activité économique.* »

Le ministre de l'économie et des finances omet de rappeler dans ce commentaire qu'il avait fixé un objectif de hausse annuelle des prix de « moins de 6 % » pour juin 1975 ; or, la hausse de 2,4 % pendant le second trimestre (contre 2,7 % au premier trimestre) correspond à ur rythme annuel de 9,7 %, supérieur de plus de la moitié de l'objectif ministériel.

La hausse de juin situe la France dans la bonne moyenne par rapport à ses principaux partenaires étrangers. Seuls les Pays-Bas (avec 0,2 % de hausse des prix) et la Belgique (0,4 %) ont fait mieux, en juin, que la France ; l'Allemagne fédérale l'égale avec 0,7 % ; les Etats-Unis (0,8 %) se laissent légèrement distancer. Les deux pays qui, une fois encore, connaissent la hausse la plus forte sont l'Italie (1 %) et la Grande-Bretagne (1,9 %).

Durant l'ensemble du second trimestre, les Etats-Unis ont connu la plus faible hausse des prix (1,8 %) ; ils sont suivis de l'Allemagne (2,1 %). L'Italie enregistre une augmentation de 3,1 %, et la Grande-Bretagne de 10,3 %.

En un an, par rapport à juin 1974, c'est l'Allemagne qui a le mieux réussi à maîtriser la hausse des prix de détail, avec 6,4 % seulement. Viennent ensuite les Etats-Unis (9,3 %), alors que l'Italie (19,2 %) et la Grande-Bretagne (26,1 %) restent dans la spirale de l'inflation galopante. La France, avec 11,7 %, se situe en dessous de la moyenne de 12 % enregistrée par ses six principaux partenaires commerciaux.

AGRICULTURE

Au cours d'un entretien radiodiffusé

M. BONNET VA S'EFFORCER d'apaiser les viticulteurs

A la veille des manifestations vigneronnes du 31 juillet, M. Christian Bonnet doit dialoguer ce mercredi 30 juillet sur les ondes de Radio-Monte-Carlo avec les principaux responsables de la viticulture méridionale.

A la veille de cet entretien le ministre de l'agriculture ne nous a pas caché ses craintes quant à la tournure que pourraient prendre les manifestations, compte tenu du climat passionnel qui a gagné la région.

Le ministre de l'intérieur aurait déclaré à son collègue qu'il serait « *obligé d'agir* » pour maintenir l'ordre. Aussi M. Bonnet nous a-t-il indiqué qu'il s'efforcerait, au cours de l'entretien radiophonique, de rappeler aux viticulteurs les efforts faits en leur faveur depuis la dernière vendange et qui ont permis un assainissement au moins conjoncturel du marché du vin. Le ministre retient surtout deux chiffres : 12,5 millions d'hectolitres distillés, soit quatre fois plus qu'en année courante ; 26 millions d'hectolitres en chais, moins que l'année dernière à pareille époque. En outre, le ministre, qui assure être prêt à recevoir les responsables viticoles, nous a déclaré qu'il s'efforcerait tout au long de l'été de convaincre les partenaires européens de la France pour aboutir à une solution lors du conseil du 9 septembre. Jusqu'à cette date il n'est pas question pour le ministre de bloquer les importations de vins italiens, afin de ne pas mettre la France en mauvaise posture.

Reste à savoir si ce langage sera entendu par les viticulteurs. Une lettre — dont l'A.F.P. donne des extraits — adressée au ministre par le porte-parole du Comité régional d'action viticole M. Teissier, montre que les viticulteurs font quelques griefs à M. Bonnet : « *Tandis qu'à Bruxelles*, écrit-il, *le ministre italien (...) roule les épaules, vous ministre français ne défendez même pas les propositions unanimes des professionnels de la Fédération nationale des vins de table. Vos services*, ajoute-t-il, *laissent entendre que les stocks de vins seraient équivalents à ceux de l'année dernière. Ce sont des vins de qualité supérieure et leur commercialisation demeure toujours possible à intérêts rémunérateurs puisque c'est encore et toujours le bas prix des vins importés qui fait leur grande qualité.* »

Les organisations paysannes à vocation générale, les chambres d'agriculture et les jeunes agriculteurs, ont demandé que soit trouvées des solutions de protection du marché français. Sur le terrain on se prépare à la manifestation : c'est en début de soirée jeudi que les viticulteurs ont rendez-vous devant la cave coopérative pour entamer une « *action psychologique* ». — A. G.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● PECHINEY UGINE KUHLMANN DEVELOPMENT INC., filiale américaine de P.U.K., vient de conclure un accord avec la firme américaine Burns and Roe Industrial Services Corp. Les deux sociétés mettront en commun leurs expériences respectives en vue d'offir une large gamme de services dans le domaine des usines de traitement de minerais d'uranium.

● PROVIMI-FRANCE, spécialisée dans les aliments composés du bétail, qui est contrôlée depuis 1972 par le groupe américain Central Soya Corporation, devrait se mettre en liquidation volontaire d'activité si l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 22 août donne son accord. Cette société, qui détient environ 10 % du marché des aliments composés du bétail, et emploie quelque quatre cents personnes dans quatorze usines, connaît depuis deux ans des difficultés liées à la crise de l'aviculture, aux variations des cours des matières premières et à l'encadrement des prix. Les usines de la société pourraient être « *vendues par appartements* » aux autres firmes leaders de ce secteur, notamment. Sanders France, Guyo Marc'h, Duquesne-Purina, Cofna, l'Union des fabricants d'aliments composés, ou les Grands Moulins de Paris.

● LE PREMIER FABRICANT BRITANNIQUE DE MACHINES TEXTILES, Stone Platt industries, a lancé une offre publique d'achat (O.P.A.) de 5,4 millions de livres (50,8 millions de francs) sur la *seconde firme du secteur* : Ernest Scragg. Le conseil d'administration de cette dernière a donné son accord à l'O.P.A., qui doit cependant recevoir l'aval de la commission britannique des monopoles. — *(A.F.P.)*

● IDEAL-STANDARD - FRANCE précise, contrairement à ce qu'une dépêche A.F.P. nous a fait écrire (*le Monde* du 29 juillet), que cette filiale française d'American Standard Inc. n'a pas « *déposé son bilan*, mais qu'elle a *demandé la nomination d'un administrateur provisoire* » en raison de « *pertes importantes subies en 1974* ». La société, qui emploie trois mille six cents personnes, est à la recherche d'une solution, à laquelle la maison mère est prête à coopérer, qui lui « *permettrait de continuer à exercer certaines de ses activités en France* ».

Automobile

● LOURDES PERTES POUR *CHRYSLER*. — *La firme automobile* américaine Chrysler a perdu 58,7 millions de dollars (250 millions de F) au cours du second trimestre de cette année. Les ventes de la société ont diminué de 29 % au cours des six premiers mois. — *(A.F.P.)*

Conflits et revendications

● DES TRAMINOTS DE MARSEILLE ont débrayé deux heures, mardi 29 juillet, à la suite d'un incident entre un chauffeur et un passager qui l'a menacé d'un couteau et, après l'avoir éraflé, a pris la fuite. Les syndicats ont protesté contre l'insuffisance des mesures de protection. — *(Corr.)*

● A LA SUITE DU LICENCIEMENT DES VINGT-CINQ SALARIES DE LA SOCIETE DE PLANIFICATION URBAINE (EPUR), à Paris, le tribunal des référés de Paris s'est déclaré incompétent, mardi 29 juillet, sur la nature de la responsabilité du syndic qui *avait prononcé le lock-out. Le* tribunal a demandé la nomination d'un expert pour vérifier si les procédures légales de licenciement ont été respectées. Pour la section C.F.D.T. de l'EPUR, « *le fait que le syndic ait lui-même signé les lettres de licenciement alors que la société se trouvait en règlement judiciaire est proprement illégal* ».

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/2	6 1/2	3	4	1 1/2	2 1/2
1 mois	5 5/8	6 1/8	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4
3 mois	6 5/8	7 1/8	3 7/8	4 3/8	3 7/8	4 3/8
6 mois	7 5/8	8 1/8	4 5/8	5 1/8	5	5 1/2

ACTION SOCIALE

Conformément au vœu du comité des usagers

Les retraites seront accordées plus rapidement promet M. Durafour

« *Je me propose avant la fin de l'année de soumettre au gouvernement une série de mesures pratiques qui tenteront de répondre aux préoccupations du comité des usagers* » a déclaré M. Michel Durafour, ministre du travail, lors de la présentation du rapport du comité créé auprès de son ministère par M. Michel Alloncle, député de la Charente.

De nombreuses propositions « *concrètes et pleines de bon sens* » — quatre-vingts environ, qui pour la plupart portent sur la Sécurité sociale, — le ministre « *a retenu* » toutes celles qui tendent à simplifier la réglementation : rapidité plus grande pour la liquidation des pensions car « *il ne faut plus que les personnes âgées attendent pendant des mois leur retraite* » ; amélioration des conditions de versement des prestations prénatales ; création d'unités décentralisées en dessous des caisses de Sécurité sociale ; élaboration d'un lexique simplifié et de textes en langue étrangère pour les immigrés.

De son côté, le président du comité des usagers a insisté sur la mise en place d'une carte nationale de Sécurité sociale et d'un point de retraite national pour faciliter le calcul des pensions, alors qu'aujourd'hui il existe autant de règles que de régimes.

Parmi les nombreuses autres suggestions qui, a souligné le ministre, peuvent être à la fois coûteuses et difficiles à mettre en œuvre, on relève, dans le rapport, *la généralisation des hôtesses* d'accueil, le retour à un taux unique de remboursement des prestations maladie (actuellement 70, 80 ou 90 % selon les cas), le remboursement de tous les vaccins ainsi que la mensualisation des retraites.

ENTREPRISES

LA DIRECTION DE BERLIET DÉNONCE LES ACCORDS SUR L'EXERCICE DES DROITS SYNDICAUX

La direction de la société des automobiles Berliet, qui compte vingt et un mille cinq cents salariés, a annoncé mardi 29 juillet qu'elle dénonçait les accords sur l'exercice des droits syndicaux dans l'entreprise, accords qui ont été remis immédiatement en vigueur à la suite du jugement de la cour d'appel de Lyon, le 21 mai dernier, condamnant une dénonciation antérieure.

La direction Berliet, qui a formé un pourvoi en cassation contre ce jugement, déclare que « *cette dénonciation ne revêt aucun caractère d'hostilité. Elle doit trouver son complément et son véritable sens dans la volonté d'aboutir à un nouvel accord. (...) En tout état de cause, la dénonciation ne prendra effet qu'à l'expiration du préavis légal d'une année, période pendant laquelle tous les accords seront entièrement appliqués* ».

La direction affirme, d'autre part, qu'« *elle est prête à utiliser cette période pour négocier, dans un état d'esprit constructif et dans les meilleurs délais, en vue d'aboutir à un nouvel accord qui pourrait prendre effet dès sa conclusion* ».

ÉNERGIE

Au premier semestre

L'OPEP AURAIT DIMINUÉ SA PRODUCTION DE PÉTROLE DE 16,7 %

Tokyo *(A.F.P.)*. — Les pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) n'auraient produit en moyenne que 26,28 millions de barils par jour au premier semestre de 1975, estime l'Association des pétroliers japonais, soit une diminution de 16,7 % par rapport à la même période de 1974.

Comparée au record de production de l'OPEP en septembre 1973, juste avant la « crise », la diminution est de 6,62 millions de barils par jour.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SIMCO

Montant des loyers émis

	Premier semestre 1974	1er sem. 1975 avant fusion avec SAGIMO	1er sem. 1975 après fusion avec SAGIMO
Premier trimestre	12 807 191	14 476 859	18 443 859
Deuxième trimestre....	13 189 180	15 028 063	18 850 063
	25 996 371	29 504 922	37 293 922

UNION FINANCIÈRE POUR L'INDUSTRIE ET L'ÉNERGIE S.M.D. « UFINER »

Les résultats du premier semestre des activités financières de UFINER-SMD font apparaître une marge brute bancaire de 4 067 000 F contre 3 508 000 F pour la même période de l'an dernier, dont l'activité avait déjà été soutenue à un haut niveau.

Les opérations de l'établissement financier se déroulent favorablement, les encours actuels dépassant 250 millions de francs.

Les encaissements de dividendes n'ont débuté qu'au mois de juin, leur montant actuel de 4 millions de francs est donc sans signification face à un montant total attendu de plus de 16 millions de francs.

Le compte d'exploitation provisoire au 30 juin 1975 fait ressortir un bénéfice de 14 700 000 francs, se décomposant en 6 300 000 francs pour l'établissement financier et 8 400 000 F pour la production d'eau qui a enregistré une très forte activité au cours du premier semestre.

Après provisions pour impôts, mais avant toutes autres provisions, le bénéfice provisoire global du compte de pertes et profits ressort à 14 100 000 francs.

Signalons que le début des opérations de répartition des actions gratuites (1 pour 5) décidée par le conseil du 15 avril 1975 et qui donnent droit au dividende 1974, est prévu pour le 18 août prochain.



Malgré le ralentissement de la consommation, qui s'est encore sérieusement fait sentir au mois de juin, le chiffre d'affaires du premier semestre 1975, avec un accroissement de 21,94 %, s'est élevé à 962 148 000 F toutes taxes comprises.

Hormis celle du SUMA de Kingersheim (Haut-Rhin), réalisée le 26 juin, les ouvertures annoncées des nouveaux magasins s'échelonneront au cours du deuxième semestre et leur incidence ne se fera pleinement sentir qu'en 1976.

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

SITUATION TRIMESTRIELLE AU 30 JUIN 1975	EPARGNE-UNIE	UNI-FONCIER
Capital social (en millions de francs)..........	480,49	83,39
Actif net (en millions de francs)..............	608,19	106,63
Répartition de l'actif net :		
— liquidités et placements à court terme......	0,50	0,13
— créances hypothécaires	5,03	4,69
— bons du trésor	1,97	2,81
— obligations françaises classiques	36,23	41,92
— obligations françaises convertibles	2,01	2,61
— actions françaises	34,57	47,25
— valeurs étrangères	19,69	0,59
	100 %	100 %
Valeur liquidative	253,15 F	255,73 F
Nombre d'actions en circulation	2 402 456 F	416 975 F
Dividendes : mise en paiement le 19 avril 1975	(12 mois)	(18 mois)
Dividende net	15,40 F	30,10 F
Impôt déjà payé au Trésor	1,73 F	0,81 F
Revenu global par action	17,13 F	30,91 F

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
29 JUILLET

Nouvelle hausse

La température a encore monté d'un bon degré ce mardi à la Bourse de Paris, sans que la chaleur écrasante qui régnait sur la capitale, en soit tenue pour responsable. La hausse des valeurs françaises s'est en effet poursuivie et même parfois accélérée. Une bonne cinquantaine de titres se sont à nouveau détachés avec des plus-values s'échelonnant de 1 à [illegible] %.

Comme la veille, l'attention s'est concentrée sur la construction électrique, les établissements de crédit, les automobiles, les pneumatiques, les magasins et les grandes surfaces, mais aussi, le fait est nouveau, sur les pétroles et les métallurgiques. Toutefois la fièvre est un peu tombée sur le bâtiment, et en de nombreux endroits le marché, comme l'on dit en jargon boursier, est apparu « coiffé ». Rien de plus normal après la petite flambée des cours enregistrée lundi. Au reste, cela n'a pas empêché la fête de continuer sous les colonnes du palais Brongniart. La cotation de l'action Citroën, différée en raison de l'abondance de la demande : l'on n'avait pas vu cela depuis bien longtemps autour de la corbeille. L'on n'y parlait plus, du reste, que de relance. La perspective d'une vingtaine de milliards de francs injectés dans l'économie a émoustillé bien des opérateurs et conduit de nombreux vendeurs à découvert à effectuer des rachats précipités. Ajoutons que la nette reprise du dollar, après trois jours d'accalmie, a constitué, elle aussi, un facteur de hausse.

La fermeté de la devise américaine et l'avance des cours à Londres et aux Etats-Unis, ont favorisé une nouvelle hausse de l'or. Le lingot a encore gagné [illegible] F à 24 340 F, le kilo en barre [illegible] F à 24 175 F et le napoléon [illegible] F à 255 F. Le volume des transactions a cependant diminué : 8,54 millions de F contre [illegible] millions de F.

Reprise quasi générale des valeurs étrangères. Les mines d'or ont tenu la vedette.

LONDRES

D'abord soutenu à l'ouverture ce mercredi, le marché, faute d'affaires, revire derechef à la baisse. Recul des pétroles et des industrielles, notamment d'Unilever. Irrégularité des mines d'or. Stabilité des banques et des assurances. Effritement des fonds d'État.

OR (ouverture) dollars : 155 20 contre 152 40

VALEURS	CLOTURE 29/7	COURS 30/7
War Loan 3 ½ %	26 ...	26 ...
Beechamps	277 ...	274 1/2
British Petroleum	483 ...	484 1/2
Shell	293 ...	292
Vickers	122 ...	121
Imperial Chemical	253 ...	252 ..
Courtaulds	113 ...	112 ...
De Beers	309 ...	305 1/2
*Western Holdings	34 1/2	34 3/8
Rio Tinto Zinc Corp	176 ...	172 ...
*West Driefontein	44 1/2	44 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	28 juill.	29 juill.
Valeurs françaises....	128,3	130
Valeurs étrangères....	129,4	131,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général........	73,8	75

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/7	30/7
1 dollar (en yens) ...	297 06	297 35

NOUVELLES DES SOCIETES

VOYER S.A. — Me Chassagnon a été nommé administrateur « ad hoc » à la demande du directoire pour veiller à la bonne exécution de l'accord intervenu entre les différents intéressés, afin que soient assurées les échéances de juillet et d'août 1975, les plus lourdes de l'exercice en raison du caractère saisonnier des rentrées.

UNION MINIERE. — Le 25 juillet a été signé l'accord par lequel l'Union minière achète à Gulf and Western Industries une participation de 40 % dans une mine de zinc dans le Tennessee (New Jersey Zinc). Les deux sociétés mettront en valeur trois nouvelles mines de zinc et constitueront une raffinerie d'ici à 1979. Le coût des travaux est estimé à 190 millions de dollars.

SOFITEL. — La cotation en Bourse de l'action a été suspendue depuis lundi.

MATSUSHITA ELECTRIC INDUSTRIAL CO. LTD. — Pour le semestre, le bénéfice net consolidé s'élève à 12 448 millions de yens (12,56 yens par action) contre 28 389 millions (27,11 yens) un an plus tôt.

NEW YORK
Nouveau recul

Un assez vif mouvement de reprise a tourné court, mardi, à Wall Street. La baisse a repris pour la dixième séance consécutive, et, en clôture, l'indice des industrielles accusait un repli de 2,97 points à 824,86, alors que, au plus haut de la journée, son avance était de 12,91 points.

L'activité s'est accélérée : 18 millions de titres ont changé de mains, contre 14,85 millions la veille.

Décidément, rien n'y fait. Les signes de reprise de l'expansion se multiplient — ils se sont en l'occurrence matérialisés par la hausse de 1,9 % en juin de l'indice global de l'activité économique. — et le marché continue à broyer du noir. Y serait-il insensible ? Sa forte avance initiale témoigne du contraire. Mais il reste tourmenté par ses vieux démons : l'argent cher et l'inflation. A cet égard, les propos tenus au Congrès par M. Arthur Burns l'ont passablement ébranlé. Très optimiste quant aux perspectives de reprise, le président de la Réserve fédérale a lancé une sérieuse mise en garde sur le risque d'une flambée des prix alimentaires, qui pourrait résulter des ventes de céréales à l'Union soviétique.

Tous les compartiments ont baissé, exception faite des papiers, des produits chimiques et des cuivres.

Sur 1 811 valeurs traitées, 949 ont fléchi ; 455 ont monté, et 407 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 159,29 (— 0,94) ; services publics, 79,34 (— 0,16).

VALEURS	COURS 28/7	COURS 29/7
Alcoa	44 3/4	43 1/2
A.T.T.	49 1/8	48 5/8
Boeing	28 1/8	28 ...
Chase Manhattan Bank	35 1 2	35 1/4
Du Pont de Nemours	121 3/4	123 ...
Eastman Kodak	99 1/4	97 ...
Exxon	87 3/8	87 1/2
Ford	38 1/4	38 3/8
General Electric	47 ..	46 7/8
General Foods	24 1/8	24 1/8
General Motors	49 5/8	49 1/4
Goodyear	17 7/8	17 7/8
I.B.M.	190 5/8	192 ...
I.T.T.	22 ...	22 1/8
Kennecott	35 3/8	35 ...
Mobil Oil	45 1/2	44 3 8
Pfizer	28 ...	27 ...
Schlumberger	88 3/8	80 5/8
Texaco	28 1/8	26 ...
U.A.L. Inc.	24 ...	23 1/2
Union Carbide	57 7/8	58 1/4
U.S. Steel	57 3/8	57 7/8
Westinghouse	17 5/8	17 5/8
Xerox	59 3/8	60 1/8

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 1/8 %

BOURSE DE PARIS — 29 JUILLET — COMPTANT

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

OBLIG. ECHANG.

[illegible]

SICAV

[illegible]

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
415	East. Kodak.	435 ..	439 80	443 ..	432
59	East Rand...	64 ..	64 80	64 80	64
248	Ericsson....	241 ..	243	242 80	238 30
380	Exxon Corp..	377 50	381 ..	380 50	381 ..
173	Ford Motor..	170 ..	171 90	172 ..	173 10
171	Free State..	180	182 80	182 80	182

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
30	Union Corp..	31 25	31 80	31 80	31 40
148	U. Min. 1/10	150 60	149 10	149 10	149 10
265	West Drief.	275 50	280 30	279 90	280 ..
118	West Deep.	122 ..	124 90	123 90	122 50
200	West Hold...	208 ..	219 50	216 50	218 60
3 ..	Zambia Cop..	3 20	3 20	3 20	3 20

[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 332	4 389	4 27
Canada ($ can. 1)	4 200	4 233	4 24
Allemagne (100 DM)	171 210	170 775	170 25
Belgique (100 fr.)	11 475	11 450	10 85
Danemark (100 krs.)	74 180	74 070	74 50
Espagne (100 pes.)	7 471	7 506	7 52
Grande-Bretagne (£ 1)	9 438	9 587	9 53
Italie (100 lires)	0 667	0 658	0 64
Norvège (100 krs.)	81 300	81 120	81 50
Pays-Bas (100 fl.)	166 250	164 825	164 .
Portugal (100 esc.)	16 840	16 590	15 50
Suède (100 krs.)	102 460	102 290	102 .
Suisse (100 fr.)	162 800	162 010	162 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/7
Or fin (kilo en barre)	23970 .	24208 ..
Or fin (kilo en lingot)	24000 ..	24340 ..
Pièce française (20 fr.)	252 30	255 ..
Pièce française (10 fr.)	178 ..	181
Pièce suisse (20 fr.)	236 ..	246 50
Union latine (20 fr.)	225	228 50
Souverain	227 90	234 50
Pièce de 20 dollars	1119 60	1148 .
Pièce de 10 dollars	551 ..	565 ..
Pièce de 5 dollars	370 ..	.
Pièce de 50 pesos	960 ..	971 ..
Pièce de 10 florins	210 50	215 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'O T A N A BRUXELLES

La Turquie, « membre loyal » de l'alliance ne veut plus subir « les caprices » du Congrès américain

M. Orhan Eralp, représentant permanent de la Turquie, a exposé au cnoseil de l'OTAN, réuni mardi 29 juillet en session d'urgence, « la nature et la cause » des décisions prises par son gouvernement visant les bases américaines. Il a souhaité qu'un nouvel arrangement soit trouvé entre Washington et Ankara afin de rendre possible la réactivation des installations militaires « au profit de l'OTAN », mais, a-t-il précisé, sur des bases différentes de celles des accords conclus en 1969 entre les Etats-Unis et la Turquie. Celle-ci « entend ne plus être soumise aux caprices de groupes de pression au sein du Congrès ». Le conseil a chargé le comité militaire de l'OTAN d'évaluer les conséquences sur la sécurité de l'alliance des mesures prises par la Turquie.

De notre correspondant

Bruxelles. — M. Eralp, soulignant que la Turquie demeurait « *un membre loyal de l'OTAN* », a confirmé que la prise de contrôle par les autorités turques concernait les seules bases occupées par les Américains au titre des accords bilatéraux de 1969 et n'affectait pas les bases intégrées dans le système de l'OTAN. Il a précisé que le fonctionnement du système Nadge, qui assure la détection et la défense aériennes de l'alliance, n'était pas touché. La base aérienne Incirik, qui a le double statut d'installation de l'OTAN et d'installation américaine, et où se trouve stationnée une escadrille de chasseurs-bombardiers F-4 dotés d'armements nucléaires, pourra assurer les missions effectuées au service de l'OTAN. Les vingt-quatre bases jusqu'à présent administrées par l'armée américaine « *devront suspendre leurs activités* ».

M. Eralp n'a pas précisé la façon dont cette décision était appliquée ; cependant les milieux de l'OTAN semblent considérer qu'il s'agit d'une suspension effective : les matériels servis par les Américains — notamment le système électronique de surveillance en profondeur des installations de fusées *soviétiques* — n'assurent plus leur veille.

La paralysie de ces installations affecte assurément la capacité de défense de l'alliance. Dans quelles conditions pourrait-on envisager leur remise en route ? « *Il est certain*, a expliqué M. Eralp, *que nous avons l'intention de reprendre notre coopération avec les Etats-Unis, mais sur des bases différentes que dans le passé* ». Ces installations, a-t-il ajouté, bien que sous souveraineté turque, étaient jusqu'à présent exclusivement gérées par les Etats-Unis ; « *à l'avenir, il faudra davantage travailler ensemble* ». Le gouvernement turc s'apprête, semble-t-il, à demander « *dans le cadre de la procédure constitutionnelle américaine* », une révision juridique des accords de 1969, afin de se mettre à l'abri de nouvelles incartades du Congrès et d'assurer de manière permanente un meilleur contrôle des installations. L'ambassadeur turc a exclu la possibilité que son gouvernement assouplisse maintenant sa position sur l'avenir de Chypre afin d'amener la Chambre des représentants à de meilleurs sentiments. « *La Turquie*, a-t-il expliqué, *ne fait pas de concession lorsqu'elle est l'objet de pressions.* »

M. Eralp a constaté que le personnel américain stationné sur les bases devrait quitter la Turquie si un nouvel accord ne pouvait être conclu. Mais, a-t-il précisé, « *il n'y a aucun ultimatum de notre part et nous entendons que les discussions avec les Etats-Unis se déroulent avec le moins d'acrimonie possible* ».

Les partenaires européens de la Turquie pourront-ils lui fournir des armes pour compenser les livraisons bloquées par la décision du Congrès ? Selon les milieux de l'OTAN, M. Eralp n'a présenté aucune demande à ce sujet, se contentant d'exprimer l'espoir que tous les alliés de son pays « *feraient un effort sérieux* » pour colmater la brèche résultant de la défaillance américaine.

PHILIPPE LEMAITRE.

A Fort-de-France

M. Stirn : les Martiniquais sont des Français comme les autres

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. — M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, arrivé lundi 28 juillet à Fort-de-France (Martinique) en provenance de la Guadeloupe, via l'île de la Dominique, s'est adressé mardi matin aux membres du conseil général et du comité économique et social réunis ensemble dans les locaux de la préfecture.

Le secrétaire d'Etat a présenté aux élus martiniquais l'ensemble des mesures économiques et sociales intéressant les départements d'outre-mer et qu'il avait déjà annoncées lors de son passage à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). En Martinique, il a insisté en particulier sur les prochaines réalisations d'équipements publics, notamment un projet d'hôpital à La Meynard, projet qui sera réalisé en 1976, et qui représente un investissement de 60 millions de francs. Il a également évoqué l'agrandissement de l'aérogare du Lamantin et la construction d'établissements scolaires.

M. Stirn a aussi présenté cinq « considérations » politiques. Il a proposé aux Martiniquais la mise en place, en 1976, de l'inter-région antillaise. Il s'agirait d'institutionnaliser entre la région martiniquaise et la région guadeloupéenne un certain nombre de rapports précis, tels que les prévoit la loi de régionalisation (une vive concurrence entre les deux départements a rendu jusqu'alors délicate la solution de cette question). Il a annoncé que les crédits des ministères technique seraient déconcentrés et que le conseil régional pourrait en user selon sa volonté. M. Stirn a ajouté : « *La départementalisation est en marche permanente. Elle ne sera pas remise en cau[se]. Ceux qui vous parlent d'aut[o]détermination vous parlent d'[un] problème qui n'est pas de sai[son]. L'autodétermination, cela c[on]cerne tous les Français et n[on] pas telle ou telle catégorie d'en[tre] eux.* »

Le secrétaire d'Etat a ensu[ite] affirmé : « *Les Martiniquais ne sont pas des assistés. Inscrivez-vous en faux contre cette thèse. Les Martiniquais sont des Français comme les autres. Et les Français assistent ceux d'entre eux qui sont défavorisés.* »

Selon le secrétaire d'Etat, l'« *ambition politique* » des Martiniquais doit être de se faire « *les représentants et les ambassadeurs de la France* ». Il a souligné à ce sujet : « *Le rayonnement des Antilles françaises est grand. Vous êtes passés au premier rang de l'ensemble des Caraïbes et l'expérience que vous avez réussie impressionne tous ceux qui vous entourent. A votre tour d'aider ceux qui sont près de vous. Le gouvernement a confiance en la Martinique. Vous pouvez avoir confiance dans le gouvernement et, tous ensemble, nous pouvons avoir confiance en la France.* »

N.-J. B.

INCIDENTS RACIAUX A DÉTROIT

De nouveaux affrontements ont opposé, mardi 29 juillet à Detroit, les forces de l'ordre à environ trois cents jeunes manifestants noirs. L'incident s'est produit non loin du quartier où, la veille, un jeune Noir avait été tué d'un coup de feu par un barman blanc. — *(A.F.P.)*

● *Le maréchal de l'air Sir John Baldwin*, qui fut l'officier de la Royal Air Force le plus élevé en grade à participer à un raid sur l'Allemagne pendant la dernière guerre mondiale, est mort le lundi 28 juillet à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Rappelé en 1939, comme commandant du troisième groupe de bombardement, il prit part le 31 mai 1942 à un raid de mille bombardiers sur Cologne.

● *La police* a fait évacuer, lundi soir 28 juillet, le théâtre de la Reine Victoria de Madrid, où devait avoir lieu, pour deux représentations seulement, un récital de poésie sous le titre : *Le peuple d'Espagne commence à chanter*.

● *Un notaire et un promoteur immobilier condamnés.* — Pierre Delhomme, promoteur immobilier, et Marcel Flechon, notaire, qui étaient prévenus de banqueroute, abus de confiance, abus de biens sociaux et émission de chèques sans provision, ont été condamnés mardi 29 juillet par le tribunal correctionnel de Saintes (Charente-Maritime), le premier à dix-huit mois d'emprisonnement ferme et deux ans avec sursis, et le second à deux ans d'emprisonnement avec sursis. Les deux hommes avaient été à l'origine d'un important krach immobilier en 1967, à Royan.

● *Ceintures de sécurité.* — La Direction des routes et de la circulation routière rappelle que les voitures particulières mises pour la première fois en circulation entre le 1er juillet 1968 et le 1er avril 1970, doivent depuis le 16 juillet 1975 être obligatoirement équipés de ceintures de sécurité aux places avant.

A l'hôpital Henri-Mondor de Créteil

UNE NOUVELLE TECHNIQUE D'EXPLORATION ET DE TRAITEMENT DU CERVEAU EST MISE AU POINT

Une nouvelle technique de traitement de certaines anomalies des vaisseaux cérébraux (fistules artério-veineuses et anévrismes) vient d'être mise au point en France, à l'hôpital Henri-Mondor (Créteil) par le professeur Debrun. Elle consiste à diriger jusqu'à un vaisseau intracranien lésé, sous radioscopie, une sonde coiffée solidement d'un ballonnet. Le ballonnet est gonflé, puis largué au niveau de la lésion vasculaire à traiter, en obturant la fistule ou en comblant l'anévrisme en préservant le flux artériel permettant d'assurer une bonne oxygénation du cerveau. Cette méthode élégante, qui ne nécessite pas d'intervention chirurgicale, a été mise au point pour la première fois par le professeur Serbinenko à Moscou voici deux ans. Celle du professeur Debrun, le seul pour le moment à l'appliquer dans le monde est une adaptation perfectionnée du procédé soviétique (dont *le Monde* avait rendu compte le 4 juin 1975). Pour le moment, huit malades ont été traités à Créteil par cette nouvelle technique, dont sept avec succès.

Réservé pour l'instant aux fistules « *carotido-caverneuses* », à la suite d'importants traumatismes de la face, et à certaines formes d'anévrismes de la carotide, qui étaient, jusqu'à présent, inopérables par le neuro-chirurgien et pratiquement intraitables par d'autres méthodes, cette technique, si elle continue à faire d'aussi bonnes preuves, pourrait être étendue à d'autres indications, et même, comme l'a souligné le professeur Caron, neurochirurgien à Henri-Mondor, aider dans bien des cas, avant une opération, à rechercher le meilleur lieu d'intervention au niveau des vaisseaux cérébraux pour ne pas altérer le flux artériel.

Au printemps dernier, une collecte avait été organisée pour envoyer à Moscou un jeune enfant *victime d'un accident, porteur* d'une lésion cérébrale inopérable. Il ne sera désormais plus nécessaire d'envoyer à l'étranger les cas en question. C'est pour le moment l'inverse qui se produit : des étrangers vont venir se faire traiter par cette technique à Créteil. — M. A.-R.

PLUSIEURS MEMBRES DU GOUVERNEMENT AUX OBSÈQUES D'ANDRÉ MALTERRE

Les obsèques de M. André Malterre, président d'honneur de la C.G.C., ont eu lieu mercredi 30 juillet, à 10 h. 30, en l'église de la Madeleine, à Paris. De nombreuses personnalités et plusieurs membres du gouvernement y assistaient. Des allocutions ont été prononcées par MM. Yvan Charpentié, nouveau président de la C.G.C. ; Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social, et Michel Durafour, ministre du travail.

POURSUIVI POUR DÉTENTION D'ARMES

Mario Tuti a-t-il reçu des fonds de milieux extrémistes français ?

De notre correspondant

Draguignan. — Mario Tuti, l'extrémiste néo-fasciste italien blessé par un commissaire principal italien lors de son arrestation, dimanche 27 juillet, à Saint-Raphaël (Var), devra, avant son éventuelle *extradition*, répondre devant la justice française des délits de « *détention d'armes, falsification et usage de documents falsifiés et vol de papiers d'identité* ». La condamnation de ces délits peut atteindre cinq ans, peine que l'extrémiste devrait effectuer en France.

Accusé du meurtre de deux policiers italiens et condamné pour ces faits à la réclusion criminelle à perpétuité par contumace, Mario Tuti est attendu avec impatience en Italie. Le procureur de la République de Florence vient donc de délivrer une demande d'arrestation provisoire et d'engager une procédure d'extradition.

Le substitut de Florence, M. Luigi Pappalardo, accompagné du chef de la police politique et du colonel des carabiniers de la cité italienne, est arrivé à Draguignan *pour mettre au point* la procédure à suivre. Ainsi, une commission rogatoire internationale devrait permettre à M. Guy Bellocq, juge d'instruction à Draguignan, d'entendre Mario Tuti sur l'« *affaire italienne* ».

Quant au commissaire principal italien Mario Vecchi, inculpé de « *port d'arme prohibée* » et de « *coups et blessures volontaires* », mais laissé en liberté, il devra se tenir à la disposition de la justice française. Il présentera pour sa défense la thèse, déjà soutenue par le parquet de Draguignan, de la légitime défense.

Enfin, l'enquête s'efforce actuellement de déterminer la provenance des moyens de subsistance de Mario Tuti en France. Il aurait pu, pense-t-on, recevoir des fonds émanant de milieux extrémistes français.

LE P.C.F. S'ÉTONNE DE L'ATTITUDE DU P.C. ROUMAIN A L'ÉGARD DE L'U.D.R.

Les invitations échangées entre l'U.D.R. et le parti communiste roumain pendant le voyage de M. Chirac à Bucarest (*le Monde* du 30 juillet) ont provoqué le commentaire suivant du parti communiste français que publie *l'Humanité* du 30 juillet :

« *Sans doute on ne peut que se réjouir du développement de la coopération d'Etat à Etat entre la France et la Roumanie. On s'étonnera toutefois, il faut le dire, que le parti communiste roumain s'affirme désireux de nouer des liens particuliers avec une formation politique dont nul n'ignore qu'elle représente les intérêts de la réaction et du grand capital en France.* »

UNE INVASION DE COCCINELLES

Histoire toute « bête »

Décidément, tout le monde est à la plage, même les bêtes à bon Dieu. Sur la côte ouest comme sur les rives de la Méditerranée, on signale une « invasion » de coccinelles. Les baigneurs se plaignent, et les petits citadins prennent peur. Il n'y a pas de quoi, bien au contraire. Les entomologistes, qui connaissent bien les mœurs de ce petit coléoptère, dont le dos rouge ou jaune d'or s'orne de points noirs, voient dans sa multiplication saisonnière un signe rassurant. Cela veut dire tout bonnement que la nature fait bien les choses.

Les coccinelles, qui ont passé l'hiver dans de vieilles bâtisses abandonnées ou dans des trous du sol, pondent au printemps. Leur fécondité et la réussite de leur progéniture est alors fonction du nombre de pucerons vivant dans leur entourage. Le sait-on ? Ce sont des carnassiers redoutables : au moins pour les pucerons, que ses larves armées de fortes mandibules dévorent avec un bel appétit. Ainsi se rétablit l'équilibre des choses. Les pucerons menaçaient la végétation, les coccinelles, en multipliant leurs nichées, y mettent bon ordre. Elles peuvent même, si nos rosiers sont en péril, faire une seconde ponte, au début de l'été.

Une fois achevée leur tâche de nettoyeurs des vergers, tous ces gentils insectes sont comme les touristes. Loin de se disperser dans la nature, ils ont tendance à se rassembler ici ou là. On les trouve alors sur les plages, et même dans les rues de Paris, par colonies entières. « Ne les détruisez pas, conseillent les spécialistes. Les coccinelles ne mordent ni ne piquent. Aucune allergie à craindre à leur contact. Ce sont des insectes inoffensifs et fort utiles. »

En effet les agronomes les utilisent comme auxiliaires pour combattre la pullulation des cochenilles sur les palmiers-dattiers de Mauritanie. Les coccinelles sont nos alliées dans ce qu'on appelle la lutte biologique. Nos ancêtres, qui pratiquaient l'écologie sans le savoir, l'avaient fort bien observé. Ils considéraient la coccinelle comme une bénédiction du ciel. D'où sans doute son surnom de « bête à bon Dieu ». — M.-A. Ru.

EN CORSE

Le F.P.C.L. revendique un attentat contre deux avions de l'aéronavale

De notre correspondant

Ajaccio. — Deux avions militaires Nord 262, utilisés pour l'entraînement des pilotes de l'aéronavale, ont été gravement endommagés ce mercredi 30 juillet à 1 h. 40 sur l'une des pistes de *l'aérodrome de Campo-Dell'Oro* à Ajaccio. L'un a eu la queue arrachée, l'autre, le train d'atterrissage brisé et une partie du fuselage éventré. La charge posée sous un troisième appareil (trente-deux pains de 100 grammes de [n]itramite) n'a pas explosé, le système d'allumage électrique n'ayant pas fonctionné.

Cet attentat est revendiqué par l'ancien Front paysan corse de libération, organisation de fait dissoute par le conseil des ministres du 29 janvier 1974. Dans une récente communication, le F.P.C.L. a annoncé qu'il travaillait à metre sur pied « *un pu[is]sant front de libération nationa[le] basé sur la personnalité corse [et] ses traditions communautaires. Nous appelons tous les patriotes corses sincères*, ajoutait-il, *[à] former avec nous un puiss[ant] front de libération. Nous m[ett]ons en garde les autonomistes en [leur] demandant de choisir entr[e la] lutte sincère ou la collabor[ation].* »

S'adressant « *à la Fran[ce]* », [le] Front déclarait : « *A tou[tes les] propositions modérées que [nous] vous avons faites, vous avez répondu par un silence dédaigneux. Votre seule réponse a été l'envo[i] spécial de Liber Bou, chargé d'é[labo]rer un plan de développ[ement] économique, type plan Corse. Les leçons de [l'his]toire ne vous ont rien appris. Nous autres, nationalistes [corses], commençons à douter de [...] et d'intelligence français. N[ous] tenons à préciser que nous n'e[n] voulons pas au peuple de Franc[e] mais seulement à l'impérialism[e] de l'Etat français.* »

[De]ux autres attentats ont été commis dans la nuit de mardi à mercredi. L'un à Ajaccio contre la voiture d'un particulier, l'autre à [Ba]stia contre un magasin d'antiquités exploité par un rapatrié d'Afrique du Nord. Ces attentats n'ont pas été revendiqués.

M. BOURGES A VISITÉ LA MANUFACTURE NATIONALE D'ARMES DE SAINT-ÉTIENNE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — M. Yvon Bourges, ministre de la défense, accompagné du général Bigeard, a visité, le mardi 29 juillet, la Manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne (MAS).

M. Bourges a indiqué que ce déplacement avait pour but l'« *examen des problèmes propres à la fabrication des fusils de l'armée française notamment en ce qui concerne l'orientation de cette fabrication* ».

Le ministre s'est, notamment, renseigné sur le temps nécessaire, trois ans et demi à cinq ans, selon les ingénieurs, à la mise en route de la fabrication du MAS 5,56, armement de nouveau calibre qui pourrait être choisi par l'armée française.

Au cours de cette visite, M. Bourges a reçu une délégation C.G.T. et C.F.D.T. des personnels civils de la manufacture.

Le ministre du commerce britannique demande aux Anglais de ne plus acheter de voitures étrangères

De notre correspondant

Londres. — Les Anglais avaient connu avant la guerre de vigoureuses campagnes de propagande sur le thème « Buy british ! » (Achetez britannique !). Aujourd'hui, le ministre travailliste du commerce lance le mot d'ordre : « Drive british ! » (Conduisez britannique !). Dans un appel au « patriotisme » des automobilistes, M. Peter Shore, ministre du commerce britannique, demande à chacun de « sonder son cœur » avant d'acheter une voiture étrangère.

L'appel du ministre vise plus spécialement l'industrie automobile japonaise, qui élargit sans cesse sa place sur le marché britannique, mais il s'applique aussi aux voitures françaises, allemandes et italiennes. Une auto sur trois vendues aujourd'hui à un particulier en Grande-Bretagne est d'origine étrangère. Les Japonais ont, ces dernières années, exporté 134 000 voitures vers la *Grande-Bretagne*, alors que celle-ci leur en vendait seulement 2 800.

M. Shore a admis que les accusations de « dumping » formulées à l'égard des exportateurs japonais n'étaient pas prouvées. Il a rejeté un contrôle généralisé des importations, mais il a laissé entendre que des mesures restrictives pourraient être prises contre l'entrée dans le Royaume-Uni de certaines marchandises étrangères, telles que les voitures et les textiles.

A Whitehall, on précise que des restrictions de ce genre seraient tout à fait compatibles avec les engagements internationaux dans le cadre du GATT. Cet accord autorise, en effet, des mesures de protection lorsqu'une industrie nationale est sérieusement menacée, ou lorsque le pays en question connaît un déficit grave de sa balance commerciale. Mais, pour l'instant, la thèse officielle à Londres reste que, en élevant des barrières contre la concurrence étrangère, la Grande-Bretagne s'engagerait sur une voie dangereuse.

JEAN WETZ.

Le numéro du « Monde » daté 30 juillet 1975 a été tiré à 485 083 exemplaires.

A B C [illegible] E F G H

